

Le Suédois Tord Filipson a remporté, hier après-midi, le quatrième Grand Prix cycliste du Québec. A Québec, Robert Forget a causé une surprise en atteignant les 2.18 mètres, le standard olympique, en hauteur. Samedi, à l'Autostade, Johnny Rodgers a connu un autre "match ordinaire" pour conduire les Alouettes à un triomphe de 19-13. Les activités reprennent ce matin au Forum, et Pierre Mondou, à l'extrême droite dans notre photo, s'y est préparé dans une rue de Verdun.

— Voir nos informations dans le cahier B.

# la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL  
LUNDI 15 SEPTEMBRE 1975,  
91e ANNEE, No 220,  
72 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

Abitibi/Côte Nord 30c  
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$140

MÉTÉO

Nuageux, avec éclaircies après-midi, et des averses en soirée.  
Minimum : 4 — Maximum : 18  
Demain : Averses suivies d'un dégagement.  
Détails à la page A 2

## La SQ enquête sur les activités de dix fonctionnaires de la SAQ

par Michel AUGER

La Sûreté du Québec a commencé à enquêter, il y a environ un mois, sur des cas de fraude et de corruption au sein de la Société des alcools du Québec découverts par la Commission d'enquête sur le crime organisé lors de ses audiences à huis clos.

Ce dossier explosif qui touche aussi des cas de favoritisme politique et de conflits d'intérêts, constituerait un important scandale politique, selon des

informateurs au sein du ministère de la Justice, à Québec.

Pour le moment des officiers de la Sûreté du Québec, dont certains sont des spécialistes de questions de crime organisé, enquêtent sur les activités d'au moins une dizaine de fonctionnaires de la SAQ.

Cette équipe spéciale est sous la direction du lieutenant Roger Chartrand, un expert qui a déjà à son crédit plusieurs affaires célèbres. Ce policier a notamment dirigé, l'an dernier,

l'enquête sur l'urbaniste Roger Gagnon, accusé depuis de corruption de fonctionnaires; cette enquête a également amené des accusations contre les députés libéraux Gérard Shanks et Antonio Yanakis.

Au moins quatre autres enquêteurs sont assignés à plein temps à ce dossier. C'est le procureur-chef de la couronne à Québec, Me François Tremblay, qui a été choisi pour représenter le nouveau solliciteur général, M. Fernand Lalonde, auprès des policiers. Ce

procureur n'aura peut-être pas le temps de compléter tout son travail puisque, de source sûre, LA PRESSE a appris que Me Tremblay doit être nommé sous peu sous-ministre adjoint au cabinet de M. Lalonde.

Des informations recueillies à Québec indiquent que cette "délicate" enquête fait suite aux travaux de la Commission Dutil qui a entendu près d'une centaine de témoins à huis clos sur tous les aspects du travail de la Société des alcools du Québec. Après

l'étude du dossier, la CECO a constaté qu'elle ne pouvait aborder publiquement ce problème puisque les faits qu'elle avait découverts ne relevaient pas de sa juridiction.

Les résultats des travaux de la Commission Dutil auraient ensuite été transmis au ministre Jérôme Choquette qui devait peu après être muté à l'Éducation. C'est une partie seulement de ces informations que l'on a transmis aux enquêteurs de la SQ

pour enquête et, s'il y a lieu, mise en accusation.

Le président de la CECO, le juge Jean Dutil, s'est toujours refusé ces dernières semaines à commenter les dossiers que son équipe avait étudiés à huis clos. Tout au plus, s'est-il borné à nier que le dossier de l'alcool ferait partie des audiences qu'il entend entreprendre en octobre ou novembre prochain.

Le dossier compilé par la CECO Voir ENQUÊTE, page A 6

### La police a dit oui mais...

par Jacques GAGNON

Le suspense est terminé mais la paix pourrait être de courte durée car ce n'est qu'un contrat d'un an — se terminant le 31 décembre prochain — qu'ont accepté les policiers de la Communauté urbaine de Montréal.

Cette paix sera d'autant plus fragile que ce n'est pas de gaieté de coeur que les policiers ont ratifié, par un vote majoritaire de seulement 58 pour cent, l'entente de principe intervenue tôt samedi matin, entre la Fraternité des policiers de la CUM et le Conseil de sécurité.

La principale difficulté vient de la cédule de travail et même ceux qui ont voté en faveur de l'entente ne se cachent pas pour manifester leur mécontentement à ce sujet. Leur nouvel horaire, à titre expérimental seulement, sera de sept jours de travail, deux jours de congé, huit jours de travail, quatre jours de congé, selon un cycle de 21 jours.

Cette cédule sera mise à l'essai pendant trois cycles, c'est-à-dire pendant neuf semaines, sous la surveillance d'un comité paritaire qui sera créé à la signature de la nouvelle convention. Ce qui se passera ensuite reste un énorme point d'interrogation.

La demande était de sept jours de travail, trois jours de congé, sept jours de travail, quatre jours de congé.

Le fait que les gains monétaires sont intéressants, qu'il s'agit d'un contrat de courte durée et que les négociations vont se poursuivre à l'intérieur du comité paritaire, a fait pencher la balance en faveur d'un accord.

Au chapitre des salaires, l'aug- Voir POLICE page A 6



Si la moitié de la salle a accueilli le résultat du vote par des huées, il y avait d'autres policiers qui étaient heureux et soulagés.

### Québec coupe les vivres aux jeunes mères célibataires

par Claire DUTRISAC

A l'encontre de sa propre législation, le ministère des Affaires sociales (MAS) a décidé de priver d'assistance sociale les mères célibataires de moins de 18 ans.

Dans une directive en date du 30 juin dernier, le sous-ministre adjoint, M. Jean-Guy Houde, enjoint aux directeurs régionaux et aux chefs des bureaux locaux du MAS de refuser toute aide aux personnes de moins de dix-huit ans, à moins qu'elle soit mariée ou qu'elle l'ait déjà été. Le MAS considère le mariage comme le critère de l'émancipation. Une femme mariée, divorcée ou veuve, de moins de 18 ans, aura droit à l'aide sociale, pour elle-même et son enfant, si elle en a. Elle sera considérée comme "chef de famille" aux termes de la loi. Les mères célibataires, elles, de par la décision du MAS, devront ou demeurer à la charge de leurs parents, ou être placées en foyers nourriciers, ou encore donner leur enfant en adoption.

La directive de M. Houde précise qu'il existe près de 500 dossiers de cette catégorie. Le MAS se propose même de revoir ces cas et "d'adopter la solution qui convient" dans chacun.

Qualifiant la pratique qui avait cours de "douteuse", la directive du sous-ministre adjoint fait état des "droits acquis" par des bénéficiaires de bonne foi et prévoit des "transactions" possibles pour ceux-là.

D'autre part, la Commission des Affaires sociales, l'instance administrative dont les décisions sont finales et sans appel, a déjà statué sur un cas. Une mère célibataire, âgée de 16 ans, qui avait un enfant à sa charge, demeurait chez ses parents. Elle fait une demande d'aide sociale et essuie

un refus du bureau local. En révision, elle soutient qu'elle a quitté l'école pour prendre soin de son enfant et déclare que son père ne peut faire vivre deux familles. Elle est également déboutée en révision.

Mais la Commission a rendu une décision très claire: "l'appelante ne peut être reconnue comme 'enfant à charge' au sens de l'article I e, en raison du fait qu'elle a un enfant à sa charge. Nonobstant le fait qu'elle n'a pas dix-huit ans, elle est éligible à l'aide sociale, au sens de l'article I b et c, de la loi de l'aide sociale. La Commission infirme les décisions antérieurement prises par les bureaux local et régional."

L'appel de la jeune mère fut donc maintenu. Six mois plus tard, en dépit de cette interprétation très nette de la loi par la Commission, le MAS décidait de couper les vivres aux jeunes mères célibataires.

L'ADDS MM (l'Association pour la Défense des Droits sociaux, Montréal-Métropolitain) proteste contre ce qu'elle juge une directive "bureaucratique et arbitraire" qui signifie: 1) que l'aide sociale, c'est un droit, mais pas un droit acquis et de tout repos; 2) que le ministère fait preuve d'un paternalisme honteux à l'endroit d'une catégorie de personnes; 3) que le ministère affiche un mépris inacceptable des droits des citoyens en se permettant d'interpréter, à sa façon, la loi; que le ministère ne respecte même plus les décisions des organismes que crée la loi.

Soulignant "le mépris de ce gouvernement pour sa propre légalité", l'ADDS dénonce cette pratique qui oblige les citoyens à assumer à leurs frais l'arbitraire des technocrates.

### SOMMAIRE

### AUJOURD'HUI Face à Moores et Smallwood

### Ça continue à Saint-Léonard

Les parents d'origine italienne, dont les enfants n'ont pas été admis au secteur anglais de la Commission scolaire Jérôme-Le-Royer ont décidé hier soir de déclarer la "guérilla" aux autorités scolaires et au gouvernement. — page A 3

par Yves LECLERC  
envoyé spécial de LA PRESSE

LEWISPORT, T.-N. — Même si la quasi-totalité des experts prédisent une victoire conservatrice, le chef libéral Ed Roberts croit toujours que son parti remportera l'élection provinciale demain à Terre-Neuve.

Du moins, il le dit, et personne dans son entourage n'ose le contredire en ces derniers jours de campagne. "De fait, affirme-t-il en avançant à la hâte un filet de sole trop cuit dans un motel de Grand Falls, je ne me suis même pas posé la question de savoir quel serait mon avenir politique si jamais nous ne gagnions pas. Il sera bien temps d'y penser mercredi, de toute façon."

Il est facile de croire que son sort

futur ne préoccupe pas trop Ed Roberts. Il est né, disent les Terre-neuviens, "une cuillère d'argent au bec", dans une famille très aisée de Saint-Jean. A 35 ans, il a les manières faciles et l'aisance de gestes d'un homme qui n'a jamais connu la misère ou la gêne, qui a toujours mené sa vie comme il l'entendait.

Malgré son jeune âge, il a déjà derrière lui une carrière politique bien remplie. A 23 ans, il était secrétaire du ministre fédéral J. W. Pickersgill. Elu au provincial en '66, il entra presque aussitôt dans le cabinet de Joey Smallwood, dont il a pris la succession comme chef d'opposition, quand le vieux leader a pris sa retraite en '72.

A ce moment, le Parti libéral était dans un triste état. Les élections suc-

cessives de '71 et '72 l'avaient fait passer de 38 députés à 20, puis à 8. L'organisation et les structures n'existaient pas. Le parti avait toujours été, depuis 1949, l'affaire d'un seul homme, Smallwood, qui n'y faisait appel qu'en période d'élections.

Roberts devait donc partir pratiquement de zéro, avec le handicap supplémentaire qu'il avait (et a toujours) dans les jambes des survivants de l'ère de son prédécesseur, qui voient d'un mauvais oeil les initiatives de ce "jeunot".

Il s'est attelé à la tâche avec une énergie que ses adversaires eux-mêmes admirent. Il a structuré des organisations de comités, redonné une certaine confiance à ses troupes, et tenté de créer au parti une identité propre face à son rival le Parti con-

servateur (qui est lui-même composé pour plus de la moitié d'anciens libéraux mécontents).

Un de ses gestes les plus habiles a sans doute été d'exiger que chaque comté tienne une assemblée de nomination pour la présente campagne électorale: "Ça nous a causé quelques problèmes, explique-t-il, mais en échange l'effet mobilisateur de ces conventions a été énorme dans bon nombre de régions."

Ce qu'il n'est pas parvenu à imposer, par contre, c'est sa propre image devant le grand public comme chef vigoureux et responsable. "Il ne sait pas ce qu'il veut", affirment ses critiques. "Il réfléchit trop sur les problèmes, ça l'empêche de prendre des po- Voir ROBERTS, page A 6



VADIM: D 1

- Arts et spectacles : A 12 et A 14, B 12 et B 14
- Bandes dessinées : A 8
- Cinéma : A 12
- Décès, naissances, etc. : D 13
- Editorial : A 4
- Etes-vous observateur ? : A 8
- Horoscope : C 4
- Informations étrangères : C 1
- Informations nationales : A 2
- Jardins et maisons : D 9
- Les mots de notre langue : A 8
- Médecine d'aujourd'hui : C 3
- Mon oeil sur Montréal : C 2
- "Mot-mystère" : A 8
- Mots croisés : D 5
- Page des lecteurs : A 5
- Petites annonces : C 6 à C 11 et D 1 à D 12
- Radio et télévision : A 13
- Sports : B 1 à B 11
- Vivre aujourd'hui : C 2 à C 4

## La Chambre de commerce : Québec doit se doter d'un code d'éthique

QUÉBEC (PC) — La Chambre de commerce du Québec invite le gouvernement Bourassa à se doter d'un code d'éthique afin d'empêcher "les conflits d'intérêts et les tractations malhonnêtes". Une résolution en ce sens a été adoptée hier lors de l'assemblée plénière qui mettait fin au congrès annuel de l'organisme à Québec.

En vertu de cette résolution, la Chambre de commerce fera pression sur le gouvernement provincial "pour établir un code d'éthique qui empêche un élu ou un employé de la Fonction publique de venir en conflit d'intérêts avec sa fonction, de se mêler à des tractations en vue d'acheter un poste public ou d'empêcher une sanction légale de suivre son cours".

La résolution invite également le gouvernement du Québec "à adopter les directives du gouvernement fédéral sur les tractations malhonnêtes, les honoraires interdits, les fonctions incompatibles, les contrats du gouvernement et les intérêts financiers".

La résolution avait été rejetée samedi, lors d'une discussion en atelier. Le comité des résolutions du congrès en avait recommandé le rejet, estimant que les différents lois du Québec couvraient déjà les offenses mentionnées dans le texte.

En assemblée plénière hier, le père Emile Bouvier, de Sherbrooke, a saisi de nouveau les délégués de la résolution. "La Chambre de commerce ne doit pas, par son silence à ce sujet, être accusée de collusion avec le gouvernement, a-t-il déclaré. La Chambre de commerce devrait plutôt être à l'ori-

gine de cette poussée de crédibilité du gouvernement."

Un autre délégué a dit, à l'appui de la résolution, que le gouvernement en a pris pour son rhume dans le domaine de la crédibilité depuis un an et que l'adoption d'un code de déontologie aidera la population à avoir confiance envers ses élus. L'assemblée générale a finalement voté quasi unanimement la résolution.

Plusieurs autres résolutions d'importance ont été adoptées en assemblée générale. L'une d'elle, adoptée par une forte majorité, demande que la Chambre de commerce fasse une enquête sur les prix de l'essence dans les différentes régions du Québec.

Le comité des résolutions de la Chambre avait encore recommandé le rejet de cette résolution sous prétexte qu'elle risquait d'amener une uniformisation des prix, non seulement de l'essence, mais aussi de celui des terrains, des loyers, des immeubles, pour en arriver à un contrôle complet du gouvernement sur l'ensemble des opérations commerciales.

Néanmoins, plusieurs délégués de l'Abitibi, de la Côte-Nord et de la Gaspésie ont fait valoir les disparités très grandes des prix de l'essence, disparités qui ne sont pas uniquement dues aux coûts de transport.

Estimant qu'il est injuste que les citoyens des régions éloignées de Montréal soient fortement pénalisés en achetant de l'essence, des délégués ont parlé des "avantages qu'il y aurait à instaurer un prix uniforme pour l'essence au Québec".

## Ontario: Davis entreprend de stopper la poussée libérale

par Marcel PEPIN

"Ce fut une bonne campagne. Bill. Les gens ont manifesté beaucoup d'intérêt. Les sujets que nous avons abordés, surtout la montée des dépenses gouvernementales, la crise du logement, la centralisation excessive et la chute de la qualité du système d'éducation sont des thèmes qui ont retenu l'attention. Nous aurons un nouveau gouvernement."

"Ce ne fut pas une bonne campagne. M. Nixon. Ce fut même la pire, la plus malhonnête que j'ai connue. Le Parti libéral n'a cessé de tromper le public, de proposer des politiques contradictoires, d'attaquer basement le gouvernement."

C'est le début du débat télévisé Robert Nixon-William Davis. Alors que



Le premier ministre ontarien William Davis avait manifestement reçu, des stratèges conservateurs, la consigne de donner un croc-en-jambe décisif au leader libéral Robert Nixon lors du débat télévisé de samedi soir. M. Davis a montré qu'il tenait à conserver son poste alors que la campagne commençait à s'animer avant le scrutin de jeudi.

Le premier, se voulant décontracté, s'efforce de sourire, s'adresse familièrement à son vis-à-vis en l'interpelant par son prénom. Le second refuse de sourire une seule fois, ne parle que de "M. Nixon", se fâche quelques fois et entreprend de façon décidée et convaincue de miner la crédibilité du chef libéral.

Un décisif croc-en-jambe

Le débat dura une demi-heure samedi soir sur les ondes de CTV. Pour la première fois depuis le début de la campagne ontarienne, les esprits commencent à s'échauffer. Alors que Nixon tente de s'amuser des nombreuses promesses électorales du gouvernement, Davis réplique sérieusement que la tâche de gouverner l'oblige à s'occuper sans délai des vieillards qui souffrent, des locataires inquiets, des cultivateurs mal en point.

Les conservateurs avaient chargé leur chef de donner un décisif croc-en-jambe au leader libéral. M. Davis n'a pas perdu une seconde et a mené l'attaque du début à la fin.

Tout y a passé: l'incurie des libéraux fédéraux en matière économique — la démission de John Turner sert les thèses — les failles dans la propagande libérale, l'incohérence du programme de Nixon en matière de rénovation urbaine, l'administration municipale et scolaire.

Visiblement plus nerveux, M. Nixon a bien tenté, mais sans beaucoup de succès, de parler du patronage que pratiquent les conservateurs depuis 32 ans, de leur tendance à gonfler les budgets, de la dégradation — selon les libéraux — du système d'éducation. Dans l'ensemble, c'est M. Nixon qui dut, bien contre son gré, se placer sur la défensive, tellement M. Davis paraissait déterminé à ne plus se laisser attaquer.

Les deux partis attachaient beaucoup d'importance à ce débat, alors que les machines électorales font un dernier effort avant le vote du 18 septembre. Dans ce genre d'affrontement, le contenu compte beaucoup moins que les attitudes. Si M. Davis a montré plus d'habileté à confondre son adversaire, M. Nixon a présenté l'image d'un homme plus serein, moins aigri, moins harcelé. En voulant trop abattre son adversaire, M. Davis a peut-être confirmé ce que d'aucuns soupçonnaient depuis le début, à savoir que les conservateurs sont loin d'avoir la victoire en poche.

Le logement domine tout

La rencontre Davis-Nixon était tellement différente du débat Lewis-Davis qu'il ne fait plus de doute que l'élection devient de plus en plus une lutte entre libéraux et conservateurs, les néo-démocrates étant forcés de concentrer leurs énergies dans les régions où ils ont quelque chance de

conserver les sièges qui leur sont déjà acquis.

Les derniers jours de la campagne promettent d'être plus animés, libéraux et conservateurs devant lancer dès aujourd'hui une offensive publicitaire sans précédent dans les journaux et à la radio, tandis que le NPD stratège du parti comptent sur un minimum de 55 comtés, tandis que les compte une fois de plus sur son armée de volontaires pour contrer les assauts des deux autres partis.

A mesure que le jour du scrutin approche, c'est nettement le thème du logement qui domine. Même si c'est le NPD qui eut le mérite de soulever le grave problème du coût élevé du logement dans les grandes villes, ce sont maintenant les conservateurs et les libéraux qui en débattent.

Frappés par l'importance qu'attachent les gens à ce problème, les conservateurs ont dû improviser une solution en plein milieu de la campagne et, dès samedi, le ministre ontarien de l'habitation plaça des annonces publicitaires dans les journaux, exposant les grandes lignes de la législation à venir. Cette méthode a soulevé l'ire des libéraux et du NPD qui estiment injuste que les conservateurs utilisent des fonds publics pour annoncer une politique en pleine campagne électorale.

les derniers jours

Les derniers jours de la campagne verront les chefs multiplier les visites éclairées dans les régions où leur présence est susceptible de rapporter les plus gros dividendes. Tandis que M. Nixon parcourra surtout la région populeuse du sud-ouest, M. Davis tentera de raviver ses partisans à Toronto même et M. Lewis fera une autre incursion dans le nord de la province, où la population est plus réceptive aux thèses du NPD.

M. Davis a décidé de recourir aux vieilles recettes tout au long de la semaine dernière: une nouvelle promesse tous les jours, une attaque soutenue contre les libéraux en général, surtout ceux d'Ottawa, un rappel sélectif de réalisations de son gouvernement. Accentuera-t-il cette technique dans les dernières heures?

Ses adversaires le craignent d'autant plus qu'ils sont étonnés du peu de vigueur de la vieille machine tory. Les ministériels ont des munitions en réserve qu'ils utiliseront à la dernière minute, pour éviter la réplique des adversaires, prêté pour sa part le chef du NPD.

Dans le camp libéral, on maintient

que l'avance des troupes de Robert Nixon se maintient à travers la province, surtout dans la populeuse région de Toronto-Niagara-Hamilton. Les bleus de M. Davis soutiennent que les libéraux ont plafonné et que ce sont les ministériels qui rafferont en dernière heure le vote des indécis.

Chez les néo-démocrates, dont la campagne s'est déroulée sans anicroche, on sent une certaine incertitude. Même si c'est le NPD qui a soulevé les principales controverses de la campagne, il est bien évident que ce sont surtout les libéraux et les conservateurs qui s'en sont emparés, notamment dans le cas du logement.

La stratégie du NPD était hasardeuse au départ. Il s'agissait pour ce parti de soulever les problèmes, laisser les libéraux et les conservateurs tenter d'y apporter des demi-solutions, puis convaincre les gens que seul le NPD sait finalement où il va.

La force inespérée des libéraux a quelque peu saboté ce plan de campagne. Dans les dernières heures, il devient tout aussi impérieux pour M. Lewis que pour M. Davis de stopper l'avance libérale, le premier pour ménager un minimum de sièges à son parti, le second pour conserver le gouvernement.

## LA MÉTÉO

Une dépression sur le nord-ouest Ontario se déplace très rapidement vers l'est et sera située sur le sud-ouest du Québec, au cours de la soirée. Cette dépression pousse devant elle une bande étendue de nuages et de précipitations. Les températures se réchaufferont lors de son passage pour presque atteindre les normales saisonnières.

### à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum : 4 — Maximum : 18  
Nuageux avec éclaircies en après-midi et des averses en soirée.

DEMAIN

Averses suivies d'un dégagement.

### au Québec

| REGIONS          | Min. | Max. | AUJOURD'HUI              | DEMAIN                     |
|------------------|------|------|--------------------------|----------------------------|
| Abitibi          | 5    | 18   | Nuageux, pluie pass.     | Dégagement partiel         |
| Outaouais        | 4    | 18   | Nuageux, aver. en soir.  | Averses suivies d'un déga. |
| Laurentides      | 4    | 18   | Nuageux, aver. en soir.  | Averses suivies d'un déga. |
| Cantons-de-l'Est | 4    | 14   | Nuag., pluie passag.     | Gén. nuag., et averses     |
| Mauricie         | 4    | 14   | Nuag., pluie passag.     | Gén. nuag., et averses     |
| Québec           | 4    | 18   | Nuageux, aver. en soirée | Gén. nuag., et averses     |
| Lac-Saint-Jean   | 4    | 14   | Nuageux, pluie passag.   | Gén. nuag., et averses     |
| Rimouski         | 2    | 12   | Ensoleillé, deven. nuag. | Gén. nuag., et averses     |
| Gaspésie         | 2    | 14   | Ensoleillé, deven. nuag. | Gén. nuag., et averses     |
| Baie-Comeau      | 2    | 12   | Ensoleillé, deven. nuag. | Gén. nuag., et averses     |
| Sept-Îles        | 2    | 14   | Ensoleillé, deven. nuag. | Gén. nuag., et averses     |

### au Canada

|                       | Aujourd'hui | Min.          | Max.  |
|-----------------------|-------------|---------------|-------|
| Colombie-Britannique  | Ensoleillé  | Vancouver     | 11 18 |
| Alberta               | Ensoleillé  | Edmonton      | 2 21  |
| Saskatchewan          | Nuageux     | Regina        | 3 19  |
| Manitoba              | Averses     | Winnipeg      | 5 18  |
| Ontario               | Ensoleillé  | Toronto       | 8 10  |
| Nouveau-Brunswick     | Ensoleillé  | Fredericton   | 2 13  |
| Nouvelle-Écosse       | Ensoleillé  | Halifax       | 6 18  |
| Île-du-Prince-Édouard | Ensoleillé  | Charlottetown | 4 16  |
| Terre-Neuve           | Ensoleillé  | Saint-Jean    | 8 15  |

### si vous partez

| Aux Etats-Unis |      |      |                     |
|----------------|------|------|---------------------|
|                | Min. | Max. |                     |
| New York       | 10   | 21   | Nouv.-Orléans 18 26 |
| Washington     | 9    | 20   | San Francisco 15 19 |
| Boston         | 10   | 16   | Miami 24 28         |

### Vers les capitales

|            |      |          |      |           |      |
|------------|------|----------|------|-----------|------|
| Amsterdam  | — 15 | Londres  | — 9  | Stockholm | — 17 |
| Athènes    | — 20 | Le Caire | — 30 | Sydney    | — 2  |
| Berlin     | — 16 | Lisbonne | — 20 | Tokyo     | — 25 |
| Bruxelles  | — 15 | Madrid   | — 19 | Tunis     | — 34 |
| Casablanca | — 24 | Moscou   | — 12 | Vienne    | — 19 |
| Genève     | — 12 | Paris    | — 15 | Varsovie  | — 19 |
| Hong Kong  | — 26 | Rome     | — 25 |           |      |

### Vers les plages

|          |       |          |      |                |       |
|----------|-------|----------|------|----------------|-------|
| Acapulco | 23 28 | Bermudes | 25 — | Nasau          | 22 31 |
| Mexico   | 11 21 | Barbade  | 26 — | Rio de Janeiro | 25 31 |

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, boulevard Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule à l'échelle canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles de ses services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. Part de retour garanti.

**TARIFS D'ABONNEMENTS**  
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.40  
Lundi au vendredi \$1.25  
Samedi seulement 0.50\*

**ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE**  
par porteur: 13 26 \$2  
Lundi au samedi \$18.80 \$33.60 \$67.20  
Lundi au vendredi \$15.00 \$30.00 \$60.00  
Samedi seulement\* \$13.00 \$26.00

par courrier:  
Lundi au samedi \$28.60 \$57.20 \$114.40  
Lundi au vendredi \$21.45 \$42.90 \$85.80  
Samedi seulement \$10.01 \$20.02 \$40.04

\* Minimum de 26 semaines  
Côte-Nord, par avion, 0.50c  
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedi: 9h à 18h).  
285-6911

**INFORMATION GÉNÉRALE** 285-7272  
**REDACTION** 285-7070  
**EDITORIAL** 285-7030  
**PROMOTION** 285-7100  
**RELATIONS DE TRAVAIL** 285-7383

**PETITES ANNONCES** (annonces classées)  
Commandes 285-7111  
du lundi au vendredi: 9h à 17h  
Pour changer ou annuler 285-7205  
du lundi au vendredi: 9h à 16:30h

**GRANDES ANNONCES** 285-7300  
Détailants  
National, Télé-Presse, Vacances, voyages 285-7306  
Carrières et professions, nominations 285-7320

**COMPTA-D'ITE**  
Grandes annonces 285-6892  
Petites annonces 285-6901

# Pensez à votre coeur 15 minutes par jour.

Quinze minutes par jour, c'est peu. Pourtant, cela peut vous sauver la vie. Quinze minutes! Le temps de fumer une cigarette, de lire les pages sportives ou de boire une bière.

Nous vous suggérons d'employer ces quinze minutes à faire de l'exercice. Rien de trop fatigant. Des choses simples comme faire le mille en quinze minutes, monter à pied au lieu de prendre l'escalier roulant, etc.

Des exercices réguliers renforcent le coeur, tonifient les muscles et vous tiennent en forme.

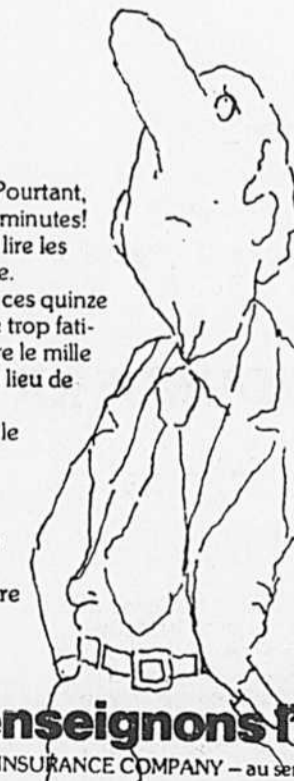
La New York Life préoccupe avant tout de votre santé. Nous voulons que vous viviez mieux et plus longtemps. Tout ce qui concerne votre bien-être physique et votre sécurité financière nous concerne aussi.

**Nous enseignons l'art de vivre.**  
NEW YORK LIFE INSURANCE COMPANY — au service des Canadiens depuis 1858

A Montréal:  
Suite 1875  
630, boul. Dorchester ouest  
H3B 1S6  
Directeur: J. Benoît Martin  
(514) 878-3985

Suite 500,  
2075, rue University  
H3A 2L1  
Donald H. Harvey, CLU  
(514) 844-3373

A Québec:  
Suite 612  
2, Place Québec  
G1R 2B5  
Guy McInnis  
(418) 529-0486



C'est la raison pour laquelle, depuis 116 ans, nous faisons affaire avec le peuple canadien. Pour nous comme pour nos agents, le client n'est pas qu'une fiche statistique. C'est un être humain qu'il faut traiter comme tel. Nos agents sont compétents.

Ils connaissent leur métier à fond. Ils s'intéressent à votre bien-être physique et à votre sécurité financière.

Ils peuvent solutionner tous vos problèmes d'assurance-vie. Ils sont prêts à vous aider en tout temps.

Ne vous gênez donc pas pour recourir à eux.



# Les Italo-Canadiens déclarent la guérilla

par Mariane FAVREAU

A court terme, lever le quota qui ferme l'école anglaise à quelques centaines d'élèves d'origine italienne dans l'est de Montréal. Puis amender la loi pour diriger à l'école française tout nouvel arrivant, quelle que soit sa langue d'origine.

Voilà l'enjeu d'une guérilla qui s'en-

gage dès maintenant entre des parents d'origine italienne, la commission scolaire Le Royer et le gouvernement.

Contrairement à ce que laisseraient croire les rapports de la commission scolaire et l'absence de brouhaha, la situation ne s'est pas améliorée à la commission scolaire Jérôme-Le Royer. Près de 300 élèves ne se seraient ja-

mais présentés en classe depuis le début de l'année.

C'est ce qu'assure le président du Consiglio Educativo Italo-Canadese, M. Angelo Montini et les quelque 500 parents qui se sont réunis hier pour décider des mesures à prendre. Désormais, on adopte les méthodes de la "guérilla" pour avoir raison des chicaneries administratives.

Dès ce matin, le harcèlement commençait: les aînés d'une famille qui fréquentent déjà des classes anglaises amenaient avec eux, dans leurs classes, leurs cadets refusés au secteur anglais. Si on leur refusait l'accès, toute la famille devait retourner à la maison.

Ceci pour protester contre la "séparation" des familles dont certains en-

fants doivent aller à l'école française tandis que d'autres fréquentent déjà des classes anglaises.

## Action surprise

Puis, des actions surprise se dérouleront ici et là:

— occupations dans les écoles par des groupes d'une trentaine de parents;

— occupation du centre administratif de la commission s'il y a lieu;

— occupation du consulat italien qui n'aurait pas tenu ses promesses envers ses ressortissants;

— télégramme à l'archevêque de Montréal lui signalant le choix absurde auquel sont acculés certains parents: langue ou religion;

— télégramme à l'évêque auxiliaire, Mgr Chimichella pour son absence dans le débat actuel.

L'assemblée d'hier soir, au sous-sol de l'église Notre-Dame de Pompei à Montréal, s'est déroulée calmement et uniquement en italien.

On constate que tous ressentent comme une atteinte à leur groupe ethnique l'application de la Loi 22 puisqu'il n'y a pratiquement que dans leur commission scolaire qu'il manque autant de places au secteur anglais pour des enfants de langue maternelle autre que l'anglais.

Après un rapport sur l'état des choses et divers votes à main levée, les parents se sont réunis en petits groupes pour préparer leur action. Chacun a de nouveau rempli une formule d'appel au ministre: les 470 formules déjà expédiées ayant été jugées incomplètes par la commission de surveillance de la langue d'enseignement.

La commission a toujours parlé de 300 formules reçues alors que le président du Consiglio maintient qu'il y en a 470.

## Mauvaise foi

En conférence de presse, à l'issue de l'assemblée, M. Montini, au nom du Consiglio qui agit comme une sorte de comité-conseil auprès des parents, a mis en doute la bonne foi de la commission scolaire Jérôme-Le Royer.

Chiffres à l'appui, il assure qu'il est faux de prétendre qu'environ 50 pour cent des enfants seraient retournés en classe. Les 470 familles qui avaient rempli des formules le 2 septembre dernier, ont fait leur rapport: 298 élèves ne se sont jamais présentés à l'école depuis le premier jour, pour protester contre l'intégration au secteur francophone.

D'autre part, alors que la commission scolaire assure qu'un contingent de plus de 200 élèves était nouvellement admis à l'anglais, le rapport des parents indique que seulement 39 ont jusqu'ici été, de fait, acceptés. L'existence de cas de confusion de directives contradictoires à propos de tel ou tel enfant.

En tout, 16 enfants seulement (dont neuf à Le Royer) auraient été envoyés par leurs parents dans des écoles françaises. Le Protestant School Board of Greater Montréal (PSBGM) en aurait intégré 31. Enfin, à la CECM ou incidemment il n'y aura aucune guérilla parce que tout se passe régulièrement, il y avait huit cas spéciaux: deux de ces élèves auraient été acceptés à l'anglais à Le Royer.

Ce n'est là qu'un tableau partiel de la situation, à partir des 470 cas que le Consiglio a en main. Mais en plus d'infirmer les allégations de la commission Le Royer avec ces données, le Consiglio pose des questions.

D'où viennent les 221 nouveaux élèves de langue maternelle anglaise que la commission a "découvert" au moment de ses rencontres au ministère de l'Éducation? Le Consiglio, pour sa part, croit jusqu'à preuve du contraire, qu'il s'agit d'élèves qui maîtrisent bien l'anglais mais qui avaient indiqué sur leur fiche d'inscription être de langue maternelle italienne.

Fort de cet avancé, le Consiglio de-



Le président du Consiglio Educativo Italo-Canadese, M. Angelo Montini, voit une opération de désamorçage dans les rapports satisfaisants de la commission scolaire Le Royer.

mande pourquoi on ne pourrait pas faire ce "changement" pour tous ceux qui ont réussi les tests? "Si on le fait pour quelques-uns, qu'on le fasse pour tous", réclame M. Montini. Il aimerait même qu'une commission d'enquête aille faire un peu de lumière là-dessus.

De plus, citant les chiffres d'inscription en maternelle où les classes anglaises sont de 10 pour cent, et ceux de l'élémentaire et secondaire où elles sont de 30 pour cent, il demande si la commission n'effectue pas elle-même une abolition progressive de son secteur anglais. D'autant plus que les transferts sont impossibles, de par la réglementation de la commission, avant la troisième année.

## Ecole française pour tous

A court terme, le Consiglio, comme d'autres organismes, conseille d'appliquer le contingentement du secteur anglais à toute l'île de Montréal et non à chaque commission scolaire.

Mais à long terme, à cause de l'apport de nouveaux immigrants de langue anglaise, ceci jouerait encore contre ceux qui sont d'autres langues maternelles. Aussi, réclame-t-on une modification de la loi qui ferait de tous les nouveaux immigrants un seul et même groupe, obligé d'aller à l'école française, quelle que soit leur langue maternelle (même anglaise).

Cette solution rejoint celle des groupes francophones, mais par un autre chemin: le groupe italien veut au moins s'assurer le présent, tandis que les francophones veulent s'assurer l'avenir.

En attendant, le groupe italien de l'est de Montréal fera sentir sa présence, pacifiquement leur a-t-on maintes fois répété. Il a trouvé dans l'équipe du Consiglio une voix qu'il semble disposé à écouter.

Ce midi, il y avait rencontre avec le comité de parents (comité spécial puisque exclusivement d'origine italienne). Mercredi, on assistera à la réunion de la commission scolaire Jérôme-Le Royer.

Et on avertit le ministre de l'Éducation que "s'il attend au 30 septembre pour régler la question, il se prépare un paquet de troubles".



M. Sylva Lemay, de Shawinigan, a hâte d'aller à la chasse pour essayer la jeep qu'il a achetée, samedi, au cours d'un encan à la base militaire de Saint-Hubert.

\$2,050 pour une jeep de 1953

## "C'est cher mais elle marche"

par Jacques GAGNON

"Je l'ai payée \$2,050. C'est cher mais elle marche", de déclarer M. Sylva Lemay, de Shawinigan, acheteur de l'une des 21 jeeps militaires construites en 1953 et que le gouvernement a vendues à l'encan, samedi, à la base de Saint-Hubert.

C'était la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale que des jeeps sont disponibles en surplus militaire et acheteurs et curieux sont accourus tellement nombreux qu'il fallait patienter de une heure à une heure et demie pour pouvoir se rendre à la base en voiture.

En plus des jeeps, la Corporation de disposition des biens de la Couronne a mis aux enchères une centaine d'articles: camions, motoneiges, dont deux autozeiges à 12 passagers, motocyclettes, automobiles et des pièces d'équipement industriel.

Tous les articles étaient vendus tels quels. Sans aucune garantie.

### Pour la chasse et la pêche

Ce détail, quand même important, n'inquiète nullement M. Lemay, assis fièrement au volant de sa jeep. Il l'avait choisie la veille, au cours des heures d'inspection, et il était prêt à payer le prix pour l'obtenir.

Le fait que le moteur "virait bien" lui a inspiré confiance.

Il a l'intention de s'en servir pour la chasse et la pêche et il s'est fixé une période d'un mois pour déterminer s'il a fait un bon achat.

Lorsqu'on lui parle du système électrique de sa jeep, qui est l'ancien 6 volts, et de la rareté des pièces, il répond qu'il fait con-

fiance aux magasins de surplus militaires.

Près de cette jeep, un homme est assis dans une Plymouth 1971, un sedan à quatre portières. Lorsqu'on lui demande s'il l'a achetée, il répond: "Oui, et elle est à vendre."

Ce citoyen d'Anjou avoue qu'il a acheté cette voiture uniquement dans le but de la vendre et de réaliser un profit. Le véhicule est propre et il estime ne pas l'avoir payé cher en déboursant \$850.

### De vieilles motos neuves!

Des voitures, il s'en est vendu 24, dont quatre familiales. Il y avait également une quinzaine de camions de trois tonnes, une autre quinzaine de camions d'une demi-tonne et une vingtaine de motocyclettes.

Les motocyclettes de marque Triumph, bien qu'elles aient été livrées aux Forces armées en 1957, il y a de cela 18 ans, étaient encore dans leur emballage tout neuf, bien graissées et non encore montées...

Pour en revenir aux jeeps, certains les achetaient sans même savoir si elles fonctionnaient, car l'accumulateur n'était pas assez fort pour les faire démarrer.

Malgré tout, ce n'est pas les enchérisseurs qui manquaient, à la grande déception de ceux qui se rendaient à Saint-Hubert dans l'espoir de décrocher une jeep pour \$300 ou \$400.

Les mises commençaient à \$500 ou \$600 et une jeep en état pitoyable s'enlevait pour la somme de \$1,200... et plus.

## Location de chambres pour les Jeux

# Les Montréalais se partageront \$10 millions

par Guy PINARD

Le président-directeur général Gilles Bergeron, de Hébergement-Québec-Olympiques 76 (HEQUO), relance la chasse aux résidences privées. Mais il le fait avec plus d'assurance qu'à la même époque l'an dernier, du fait qu'il est en mesure maintenant d'offrir un prix global de \$10 millions aux résidents du Montréal métropolitain.

Il ne faut pas croire que les Montréalais désireux d'accueillir des touristes à domicile pendant les Jeux se verront remettre un billet pour une loterie quelconque. Le prix global de \$10 millions découle d'une simple opération mathématique. Écoutons M. Bergeron:

"Pour la durée des Jeux, nous aurons des demandes pour deux millions de nuits-lits. La disponibilité de lits dans les établissements hôteliers normaux (hôtels, motels, maisons de touristes, appartements-hôtels, etc.) nous permettra de satisfaire la moitié de cette demande. Il nous faudra donc loger dans des résidences privées des visiteurs pour l'équivalent d'un million de nuits-lits.

"Compte tenu du fait que la moyenne des nuits-lits dans les résidences privées est de \$10 par jour, nous en arrivons au montant global de \$10 millions que les Montréalais et les banlieusards sont invités à se partager."

### La demande: 1,3 million déjà

Si la rigueur de l'opération mathématique de M. Bergeron est incontestable, on pourrait contester la réalité de ces chiffres de base. Mais les résultats obtenus jusqu'à ce moment nous obligent à accepter comme valables les projections de M. Bergeron.

Ainsi, la demande en nuits-lits atteint déjà 1,3 million aux bureaux de HEQUO, et elle augmente à raison de 30,000 à 40,000 par semaine. Sa projection de 2 millions est donc tout à fait réaliste.

La nécessité de loger la moitié des visiteurs dans des résidences privées est indiscutable, et même le pourcentage pourrait être plus élevé si le nombre de visiteurs des groupes d'af-

finités olympiques était plus élevé que prévu.

La pénurie de chambres d'hôtels est telle que M. Bergeron a dû user de toute son influence pour convaincre par exemple les employés du réseau américain ABC de l'impossibilité de les loger tous dans des hôtels de première catégorie, même si leur convention collective l'exige. Il était impossible de faire autrement, dit M. Bergeron.

Quant à la moyenne de \$10 par nuit-lit, elle est conséquente à l'échelle des prix récemment publiés dans la Gazette officielle du gouvernement provincial, et qui fixe de \$9 à \$19 le prix d'une chambre pour une personne, en résidence privée. En fait, cette moyenne sera probablement plus élevée, de sorte que le "gros lot" à partager sera probablement supérieur à \$10 millions.

### Un besoin de 30,000 chambres

Qui peut se partager le gâteau? En fait, tout citoyen qui souhaite louer

une chambre ou deux pendant les Jeux et possiblement se créer de nouvelles amitiés internationales.

Mais la tâche n'est pas facile, car l'objectif de HEQUO est de trouver 30,000 chambres en résidences privées.

"Depuis le lancement de la campagne l'an dernier, nous avons reçu 9,000 offres, et nous en avons retenu 6,500. Déjà 5,000 de ces chambres sont placées, et les dépôts sont même déposés en fidéjussés. Et comme nous accélérons actuellement la procédure, d'ici la fin de septembre, la demande surpassera l'offre."

M. Bergeron croit que le nombre de chambres offertes et non retenues sera beaucoup moins élevé maintenant que le système d'inspection est bien rodé. Les jeunes inspecteurs sont maintenant en mesure de visiter la chambre en deux à trois jours après l'offre.

M. Bergeron est d'avis que chaque chambre offerte sera occupée pendant les Jeux, à moins, dit-il, d'une période de récession très sévère, qui réduirait le nombre de visiteurs à Montréal.

Chaque locateur pourra obtenir jusqu'à \$300 par chambre, mais il y a une autre formule encore plus "payante", celle des résidences complètes mises à la disposition de HEQUO pour la durée des Jeux.

"Nous en avons environ 125 actuellement. Et je peux citer l'exemple d'une maison complète laissée par son propriétaire qui vit à la campagne pendant l'été. Elle a été louée pour 20 jours à six journalistes danois qui verseront \$1,500 au locateur. Pour eux c'est une aubaine (\$12.50 par jour par personne), et pour le locateur, ce sont des vacances qui ne lui coûteront pas cher," souligne M. Bergeron.

Ce secteur d'hébergement est le seul qui inquiète vraiment M. Bergeron, si on exclut évidemment le problème des hôtels, pour lequel il ne peut rien. Il faut qu'il trouve 30,000 chambres, et il faut qu'elles soient inspectées d'ici la fin de janvier 1976. Mais il reste confiant, à cause de l'accueil enthousiaste que les Montréalais ont toujours réservé aux visiteurs.

**Cours de fleuriste**  
Atelier de Montréal  
Inf. — 744-2150  
Cours donné par Pierre-J. Hébert, auteur de l'ARC du Québec  
Permis no 749516 Ministère de l'Éducation  
Culture Personnelle

# Pas de grève, mais une paix fragile

Les Montréalais respirent mieux aujourd'hui. Ils n'auront pas à subir une nouvelle grève de leurs policiers puisque ceux-ci, par vote secret, ont décidé hier d'accepter l'entente de principe intervenue quelques heures plus tôt entre leurs négociateurs et ceux du Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal.

Bien sûr, cette entente de principe ne porte pas sur tous les points de la convention actuellement en négociation, mais comme la question tranchée était probablement la principale encore en litige, il ne semble pas faire de doute maintenant qu'on s'achemine vers un accord global. L'entente de principe portait sur l'horaire de travail dont les policiers avaient fait jusqu'ici leur grand cheval de bataille. Quant aux salaires, on ne prévoit pas d'accrochage sérieux puisque le Conseil de sécurité accorde, en somme, la parité avec Toronto. Et le problème de la caisse de retraite est maintenant réglé depuis quelque temps.

Le dénouement est heureux. Les policiers montrealais auront désormais un horaire de travail plus humain, un horaire de travail qui leur permettra une vie plus normale. Ce nouvel horaire ne correspond pas exactement à ce qu'ils auraient souhaité, mais il s'en rapproche sensiblement.

La partie patronale a longtemps tardé à faire des concessions à ce chapitre. C'est qu'il y avait la question de coût. Pour réaménager la grille horaire, il faudra ajouter au nombre de policiers actuellement en service, à moins que le syndicat n'accepte que certaines tâches généralement accomplies par des policiers soient confiées à des non-policiers engagés à plus bas salaires.

Or, dans ce cas comme dans d'autres cas analogues, la Communauté urbaine de Montréal hésite toujours à s'engager en raison de ses limitations financières. Québec n'a pas de politique arrêtée d'assistance et Montréal ne sait jamais ce à quoi il peut s'attendre du gouvernement provincial. On improvise et cela complique singulièrement la tâche des négociateurs montrealais.

Si la grève paraît donc bien évitée pour le moment, il ne faudrait cependant pas se faire trop d'illusions. Le vote d'hier a été serré puisqu'il ne s'est dégagée qu'une majorité de 58 pour cent en faveur de l'entente de principe. Certes, la participation au scrutin a été faible (à peine 2.771 des 5.200 policiers se sont rendus aux urnes) et une participation plus forte aurait probablement signifié une majorité plus nette en faveur de l'entente, mais le groupe des irrédutibles, qui a fait du cha-

lut aux assemblées de la matinée et de la soirée, ne donne pas l'impression qu'il est disposé à désarmer.

La bataille pourra reprendre dans quelques mois, puisque le contrat en négociation n'aura qu'une durée d'un an. Il expirera à la fin de décembre, soit à peine après avoir été signé. Et 1976 est l'année des Jeux olympiques. Les policiers disposeront alors d'une force de négociation peu commune. On peut penser que certains voudront en profiter au maximum.

Hier, d'après certains observateurs, l'intervention du sergent Patrick DeCaen aurait été décisive. Il a appuyé la recommandation du comité de négociation. Si le bouillant chef de la stratégie syndicale de la Fraternité avait penché dans l'autre sens, le résultat du vote eût pu être différent. Son action, dans les mois à venir, sera donc à surveiller.

Tout malaise, en d'autres termes, est loin d'être dissipé. Et les causes de ce malaise ne sont pas faciles à identifier. Certains prétendent qu'il est dû à un manque de leadership à la tête de la police; d'autres l'attribuent plutôt à un manque de leadership au sein du syndicat. Quoi qu'il en soit, il faudra s'efforcer de mettre le doigt sur le bobo.

On ne peut laisser pourrir davantage une telle situation.

Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal font un dur boulot et ils le font généralement à la satisfaction du public. Ils s'efforcent d'être toujours davantage à la hauteur de leur tâche. Mais, sans vouloir rejeter sur tous les erreurs d'une minorité d'entre eux, il est à se demander s'ils ne sont pas portés à abuser parfois de la puissance que leur confère leur rôle indispensable.

On se rappelle malgré soi les incidents déplorables de la grève de ces mêmes policiers, en 1969. Des actes illégaux avaient alors été commis. Une commission d'enquête a recommandé des sanctions qui n'ont jamais été prises. Cela explique peut-être qu'on a pu être assez hardis dans les gestes qu'on a posés durant la dernière campagne de harcèlement. L'impunité aguerit. L'accordera-t-on de nouveau à ceux qui ont dépassé la mesure?

En résumé, on vient d'éviter le pire. Mais la paix qu'on s'est assurée reste fragile. Il n'y a pas de place pour un enthousiasme délirant.

Vincent PRINCE

## bloc-notes

### Une salutaire colère de Mme Plumtre

La présidente de la Commission de contrôle du prix des aliments, Mme Beryl Plumtre, vient de faire une colère qui, à n'en pas douter, lui vaudra les applaudissements des contribuables de plus en plus affectés par le phénomène de l'inflation.

Lorsqu'on mit la Commission sur pied, a fait observer Mme Plumtre, on lui a demandé de démasquer et de dénoncer le responsable de ce phénomène. Or, il apparaît, dit-elle, que ce responsable n'est nul autre que le gouvernement lui-même, qu'il soit provincial ou fédéral.

Les deux niveaux de gouvernements, ajoute-t-elle, n'ont que des politiques à court terme — des politiques qui ne tiennent compte que de l'immédiat; aussi, l'un et l'autre se révèlent-ils incapables de concevoir des politiques à long terme qui tiennent compte des perspectives d'avenir.

C'est véritablement une charge que Mme Plumtre dirige contre les gouvernements. Les arguments qu'elle met de l'avant semblent difficilement contestables, surtout lorsqu'elle affirme que, faute de leadership, les gouvernements se trouvent, ni plus ni moins, à nourrir l'inflation en se livrant, comme ils le font, à des extravagances de toutes sortes.

Le problème de l'inflation obsède de plus en plus de gens. Personne, à commencer par les responsables, dans les divers gouvernements, n'ignore les causes de ce phénomène galopant. Autrement dit, les gouvernements savent fort bien ce qui cause l'inflation; ils savent que c'est un mal qu'il faut combattre, mais ils ignorent à quel remède il faut recourir pour y parvenir, et c'est bien cette ignorance qui rend tragique la situation.

Bien sûr, il se trouve nombre de personnes pour prescrire des remèdes drastiques (contrôles, régie-

mentations, interdictions), mais les autorités hésitent avant d'y recourir, redoutant les effets que ces remèdes peuvent avoir sur l'ensemble de la population.

Il y a quelques années, le Premier ministre Trudeau et ses conseillers avaient jugé prioritaire la lutte à l'inflation. Mais ils durent renoncer à cette priorité lorsqu'ils s'aperçurent qu'en se fixant pareil objectif ils se trouvaient par la même occasion, à aggraver le problème du chômage. L'opinion publique les força à changer leur fusil d'épaule, et ils firent plutôt une priorité de la réduction du taux de chômage.

Ch ô m a g e, inflation; on commence à voir, à nos dépens, quelle dangereuse affinité existe entre ces deux maux. On dirait des vases communicants. Réduire l'un, c'est ajouter à l'autre.

Pour réduire le chômage, il faut créer des emplois — au risque même d'en créer d'inutiles. Les gens qui travaillent, tout comme ceux qui produisent, veulent être bien payés, et c'est normal. Mais plus les prix montent, plus les salaires montent, et vice versa. Plus les prix et les salaires montent, plus les gouvernements font de l'argent (avec les taxes et les impôts) et plus ils se considèrent justifiés de dépenser en vue de créer encore plus d'emplois. Inextricable cercle vicieux.

Mme Plumtre crie hola et elle a raison. Elle a raison de dire que les dépenses du gouvernement alimentent l'inflation et ajoutent au déficit. Elle a raison de trouver scandaleuses les augmentations de salaires aux employés et aux membres du gouvernement; elle a raison de recommander la modération et même l'austérité.

Et pourtant, on ne peut faire autrement que de se demander ce qui arriverait si le gouvernement appliquait ses recommandations.

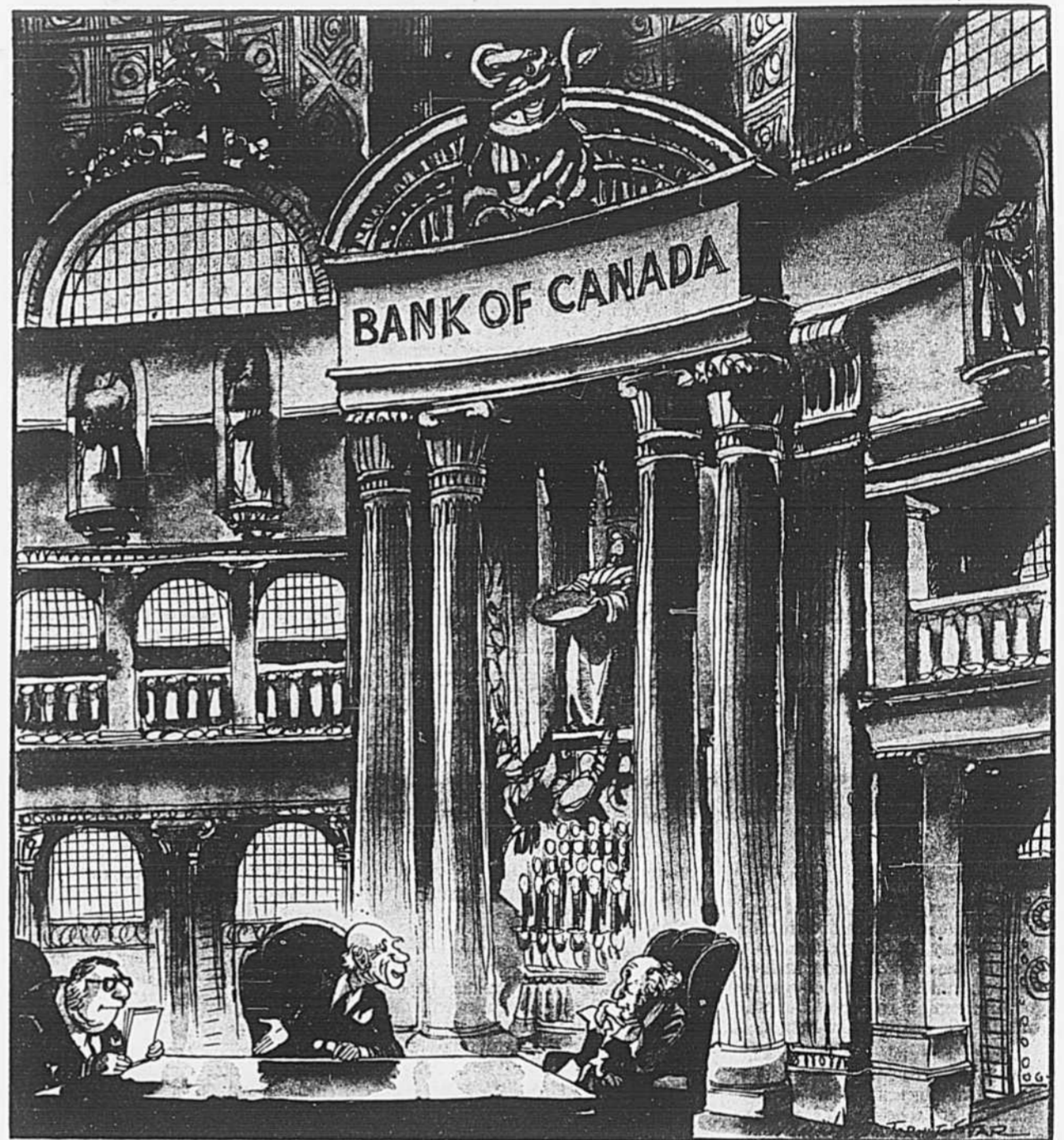
Imaginons que pour réduire ses dépenses, les gouvernements fermaient leurs chantiers et donnaient leur congé à tous les fonctionnaires inutiles, combien de chômeurs aurait-on sur les bras du jour au lendemain? Imaginons que, pour réduire l'inflation, le gouvernement décide d'exercer un contrôle sévère des prix et des salaires, qu'est-ce qui se passerait?

Des experts répondent que le gel des prix provoquerait une paralysie de la production susceptible d'engendrer une pénurie qui rendrait prohibitif l'achat de certaines denrées essentielles. D'autres experts font remarquer que le gel des salaires risquerait, vraisemblablement, de provoquer des ralentissements de travail et probablement aussi des grèves ruineuses et peut-être même un front commun syndical dans tout le pays.

Alors quelle initiative prendre? Laisser faire? C'est apparemment la solution à laquelle s'en tiennent pour le moment les gouvernements. Ils ressemblent à l'apprenti sorcier qui ignore la formule pour arrêter le balai d'apporter l'eau. Ils n'osent appliquer des mesures qui risquent d'engendrer un malaise pire que celui qu'ils voudraient combattre.

Pour régler nos problèmes économiques, il faudrait comme le suggère récemment un expert, que se crée une situation d'urgence nationale propre à provoquer le consensus nécessaire aux grands redressements. Le gouvernement ne peut plus tout faire. Il lui faut désormais le concours de l'entreprise et du syndicalisme, mais ce concours ne lui est pas assuré, personne n'étant encore véritablement conscient de la situation d'urgence que perçoit Mme Plumtre. Le bateau dérive parce que personne ne veut voir la tempête. De plus, il y a peut-être trop de timoniers.

Jean PELLERIN



Ce que le gouverneur a voulu dire, Pierre, c'est qu'au lieu de ne pas avoir l'argent que nous n'avons pas, nous en avons deux fois plus, mais sa valeur s'établit à seulement la moitié de ce que nous n'avons pas à l'heure actuelle.

## document

### "L'entreprise internationale doit respecter nos règles du jeu"

Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Guy Saint-Pierre, a prononcé la semaine dernière, devant le Canadian Club de New York, une causerie sur la politique économique que le gouvernement Bourassa entend suivre au cours des prochaines années. Nous avons publié la première tranche vendredi. Voici la suite :

par Guy SAINT-PIERRE  
Ministre de l'Industrie  
et du Commerce du Québec

— 2 —

Ce n'est pas parce que nous sommes convaincus que les entreprises multinationales desservent les intérêts des Canadiens que nous avons songé à limiter leur propriété dans certains secteurs, c'est que tout pays vise à un certain équilibre entre le capital autochtone et le secteur international dans le contrôle de ses institutions économiques.

Cet équilibre implique qu'un Etat désire conserver le contrôle sur le développement primordial de certains secteurs de son économie.

C'est le cas au Québec des ressources naturelles, du secteur rattaché aux institutions culturelles et du secteur financier.

Le Canada a adopté l'été dernier certaines mesures visant à orienter l'économie en fonction d'un développement plus équilibré, c'est-à-dire de limiter l'accès au contrôle de certaines institutions économiques du pays.

Mais on peut se demander si la question ainsi posée est une question en tous points réaliste.

#### Aucune différence

Personnellement, je suis enclin à croire qu'il n'y a fondamentalement aucune différence entre le capital étranger et le capital autochtone. Le capital est toujours le même. Il y a de petites entreprises à 100% québécoises qui exploitent leurs ressources de façon éhontée et qui après avoir mal payé leur personnel durant 20 ans, sans déployer les efforts nécessaires à une croissance saine et logique, dispersent leur patrimoine et ferment leurs portes, désorganisant des villes entières.

Il y a à l'inverse des multinationales installées au Québec qui offrent des salaires intéressants, y effectuent beaucoup de recherches et exportent une bonne part de leur production.

Mais ce n'est pas nécessairement, loin de là, l'origine de l'en-

treprise qui détermine son comportement social.

Il y a de fait des raisons évidentes pour un état de placer tout le capital sur un pied d'égalité et d'établir les mêmes règles pour tout le monde.

Même si nous reconnaissons au Québec la nécessité de créer des entreprises de grande taille ayant leurs racines sur notre territoire, je crois que nous ne sommes pas prêts à imposer des restrictions sur l'investissement étranger de façon générale et sans nuance.

Surtout, nous sommes contre toute politique discriminatoire à l'égard du capital étranger dans le développement économique du Québec.

Dans toute décision visant le territoire québécois, le gouvernement canadien entend consulter le gouvernement du Québec lorsqu'il doit prendre une décision, principalement sur une prise en main d'industrie autochtone par des intérêts extérieurs. Il s'est jusqu'à maintenant conformé à plus de 90% aux recommandations du Québec et nous avons tout lieu de croire que cette consultation se poursuivra aussi efficacement à l'avenir.

Cela est important pour nous car, non seulement le Québec a un net besoin de diversifier ses technologies industrielles, et ne peut le faire seulement avec ses propres ressources industrielles, mais en-

core, nous croyons de moins en moins au protectionnisme économique, comme la politique de libre-échange du Canada en donne l'indice.

#### Types d'investissements

Pour une entreprise, il y a trois types d'investissements possibles dans des pays étrangers.

1 — Il y a l'investissement dans les ressources naturelles qui se fait parfois dans ce que nous appelons une "République de bananes", dans un petit pays où le régime corrompu peut accorder contre des pots-de-vin élevés des avantages à la fois discriminatoires et non conformes à la croissance du pays.

Souvent dans un tel type d'investissement, une entreprise a intérêt à exploiter la ressource sans planification pour en tirer à court terme le maximum de profit. Car la menace d'un changement de régime et la venue de dictatures rigides amenant la nationalisation des installations et des ressources provoquent souvent l'opération "rapide" et la prise de profits considérables "pendant que cela dure".

2 — Il y a également d'autres types d'investissement, soit dans des pays communistes. Les entreprises multinationales y parviennent parfois à leur avantage, y vendant leur technologie, leur "Know-How" économique et indus-

triel et en connaissant à l'avance toutes les règles du jeu.

C'est peut-être le cas de Ford et de Pepsi-Cola en URSS.

3 — Un troisième type d'investissement est orienté vers des pays à régime capitaliste modéré où l'Etat tout comme aux Etats-Unis, se réserve le droit de faire respecter les principes de la libre entreprise, mais où les sociétés ont la possibilité de planifier leur développement à long terme de façon pondérée en fonction de profits réguliers écheonnés sur une période de temps indéfinie.

C'est le cas du Canada ou du Québec.

Ces comparaisons quoiqu'imparfaites tendent à indiquer que des régions comme le Québec constituent à la fois des marchés (le Québec pour les Etats-Unis est un marché plus important que la Chine et l'URSS réunies) et des lieux privilégiés pour l'entreprise internationale soucieuse de croissance planifiée.

C'est l'économiste John Kenneth Galbraith qui mentionne dans son livre "Economics & The Public Purpose" que nous avons dépassé l'économie de marché et que nous entrons dans l'ère de l'économie planifiée. En vertu de principes développés par Galbraith et auxquels j'aurais tendance à adhérer, si devenant leur technologie, leur "Know-How" économique et indus-

alimenté tant de causeries d'universitaires au dessert de multiples réunions de groupes sociaux. Le terme lui-même de "multinationales" avec son inépuisable auréole évoque à lui seul toute la tradition imperialiste.

#### Equilibre des forces

Or, selon Galbraith, le développement de l'économie internationale implique nécessairement des activités internationales de la part de grandes sociétés. Pour planifier leur croissance et assurer une rentabilité étudiée, les grandes corporations forment des administrations complexes dont la croissance s'oppose à son tour au pouvoir de l'Etat.

C'est un peu la position du Québec, et dans un sens, cette position vient en contradiction avec la loi établie par le gouvernement canadien sur le tamisage des investissements étrangers.

Pour finir, je note que toutes les lois sur le contrôle étranger ne

(suite en page A 5)

## Un anglophone fustige CFCF

Un Montréalais bien connu a organisé une pétition contre le bill 22, lequel bill est présentement inondé de publicité à la station de radio CFCF. Et le motif de cette campagne est: LIBERTE DE CHOIX EN EDUCATION POUR LES GENS QUI PARLENT L'ANGLAIS.

Je suis un Canadien anglais. J'ai alors téléphoné au poste CFCF et j'ai demandé s'ils avaient l'intention d'organiser aussi une contre-pétition — et cette fois une pétition en faveur du bill 22.

L'employé qui répondait à mon appel semblait étonné. Je lui disais que je cherchais la LIBERTE DE CHOIX POUR LES ANGLAIS. Je n'ai pas la liberté de choix s'il ne doit y avoir qu'une seule pétition qui ne favorise qu'un seul côté. Ainsi, je suggérais une autre pétition en faveur du bill 22.

La personne à l'écoute me répondait plutôt froidement, m'invitant à organiser moi-même une telle pétition. J'ai alors tenté de lui faire comprendre que je n'étais pas bien connu comme l'est John Robertson, que je n'étais pas à l'emploi d'une station de radio et qu'aucune station de radio ne pouvait m'aider. Néanmoins, il refusa de m'aider. C'est pour cette raison que j'écris à LA PRESSE, à la recherche de personnes qui ont la même opinion que moi.

Je suggère donc que vous écriviez dans un journal anglais, comme THE GAZETTE ou THE MONTREAL STAR, un avis rédigé en anglais qui se lirait comme suit:

"La raison d'être du bill 22 est de forcer les nouveaux Canadiens — les immigrants — à apprendre le français. Y a-t-il des Canadiens de souche anglaise, irlandaise, écossaise ou galloise qui ne s'inquiètent pas de voir les immigrants fréquenter les écoles françaises? Si le bill 22 ne soulève chez vous aucune inquiétude, signez S.V.P. votre nom et envoyez cet avis à LA PRESSE. Cet avis peut être signé seulement par des Canadiens de souche anglaise, irlandaise, écossaise ou galloise."

Voilà mon idée. Pouvez-vous m'aider? Je suis un Anglais qui a besoin de vous.

A. A. STEVENSON  
Montréal

N.D.L.R. Merci de votre lettre, cher Monsieur. LA PRESSE ne croit pas devoir se lancer dans une campagne, du moins pas pour l'instant. Elle publiera cependant avec plaisir, dans les limites de l'espace disponible dans cette page, toutes les lettres que ses lecteurs, anglophones aussi bien que francophones, voudront bien lui faire parvenir à ce sujet.

## Le conflit de l'amiante

Lors de la Conférence internationale sur l'amiante (Université Laval, 17-21 août 1975) l'A.M.A.Q. dans un dépliant (Un aperçu sur l'amiante) n'avait aucune honte d'écrire l'un de ses mensonges habituels pour gens crédules:

"La prospérité appelle la prospérité... Des statistiques récentes du gouvernement fédéral révèlent que les citoyens d'Abestos et de Thetford Mines sont parmi les gens ayant le revenu net le plus élevé dans la province."

Avant la grève, le salaire de base dans les mines de la région de Thetford était de \$3.73 l'heure. Or, les travailleurs de l'Abitibi Paper Co. font la grève à Beaufort parce qu'ils n'ont que \$5.70. A la fin d'août, les mineurs de l'Iron Ore gagnent \$5.59 et auront \$6.13 en 1977 plus l'indexation. Les travailleurs d'Hamilton, Ont. dans l'acier (Stelco Co. et Algoma Steel) viennent d'obtenir, le 1er août, \$5.40 et auront \$6.53 en 1977.

Quand on constate que les compagnies d'amiante ont haussé leurs prix de 8% en 1973 et de 25% dans les 4 premiers mois de 1974, quand M. Oughtred se vante qu'avec à peu près le même tonnage, la valeur des ventes de l'Asbestos Corporation a augmenté de 63.8% en 1974 (Rapport annuel 1974) et de 29.7% sur l'année précédente pour les trois premiers mois de 1975 et que "depuis cinq ans nous avons doublé notre actif, qui est passé de 85 millions à 176 millions" (Rapport, 21 mai 1975), on comprend mal que des gérants de chez nous conspirent, non pour un salaire honnête, mais pour le moins haut possible, qu'ils se foutent de l'aisance du travailleur et accusent de socialisme ceux

qui leur parlent de partage juste des revenus réels non camouflés.

Les mineurs de l'Iron Ore, à Labrador City et à Schefferville, alors que la concurrence est plus grande dans le fer que dans l'amiante, ont obtenu une possibilité de retraite complète après 25 ans, (un droit au fonds de pension après 10 ans de service), avec une base de \$20.00 par mois par année de service.

Le 1er août 1975, les travailleurs de Stelco Co. obtenaient pleine pension après 30 ans de service avec une base de \$570.00 par mois. L'on pourrait énumérer aussi les indemnités hebdomadaires et les assurances sur la vie accordées.

A Thetford, il faut attendre 45 ans; pour une pension anticipée la plupart obtiennent une pension mensuelle ridicule. Voici quelques exemples tirés de la Bell Asb. et de l'Asbestos Corp. Liée: A: 52 ans: \$87.00... B: 42 ans: \$46.00... C: 31 ans: \$82.00... D: 38 ans: \$72.00... E: 37 ans: \$126.00... F: 33 ans: \$96.00.

Si le capital est important et mérite une juste rétribution, il ne faut pas toutefois défendre ses abus comme des valets des multinationales. Notre gouvernement québécois lui-même gagnerait à mettre en pratique la recommandation du Conseil économique du Canada 1975 "Au-delà des Frontières", p. 63: "Toute politique visant au progrès économique devra, pour être viable, reposer sur une mobilisation effective des ressources de ces entreprises au service de la collectivité intéressée."

Pourrons-nous espérer que le nouveau ministre (M.R.N.) l'hon. Jean Cournoyer y mettra ordre?

Joseph TANGUAY ptre,  
Du Comité des Mines  
du C.E.R.S.E.Q.

(suite de la page A 4)

s'appliquent pas aux sociétés qui sont déjà implantées au Canada, lesquelles sont considérées comme canadiennes et peuvent envisager tous les projets d'expansion qu'elles souhaitent, sans recourir aux formules de la nouvelle loi.

Le Québec, s'il entend adopter une politique absolument non discriminatoire face aux investissements étrangers, souhaite néanmoins favoriser l'intégration des entreprises internationales à sa vie économique aussi bien que l'intégration des Québécois à la vie économique internationale.

Cette intégration est une nécessité. Je me demande ce que diraient les New-Yorkais, même s'ils affichaient dans le métro "je suis fier d'être Portoricain" si 70% des cadres supérieurs des entreprises s'appelaient Rafael Mendez Figueroa et ne parlaient qu'espagnol.

## Besoin d'intégration

Quand un certain John Smith de Denver achète un hôtel à Bar Harbor, les gens du pays peuvent toujours s'imaginer que c'est le cousin de Jim Smith du 5ème Rang.

Mais quand un Bill White achète un hôtel à Percé en Gaspésie et le nomme "Bill White Resort" les gens de l'endroit ont peine à imaginer qu'il s'agit du cousin de Jacques Leblanc de Gaspé, même si c'est effectivement le cas, chaque famille québécoise possédant à toutes fins utiles son "oncle des Etats".

Dans un tel contexte, je crois que l'intégration est un besoin pour assurer la coexistence pacifique de l'industrie dans son milieu.

Je crois que pour cela, les sociétés américaines qui investissent au Québec auraient avantage à confier la responsabilité de leur investissement au directeur ou vice-président de la section "internationale" plutôt que de la confier au responsable du marché domestique.

Les nuances propres au milieu culturel seraient peut-être mieux saisies de cette façon.

Enfin, les sociétés internationales désireuses d'investir au Québec de-

vraient tenter de confier leurs services professionnels à des francophones, et viser une participation systématique au milieu.

S'il y a tout à gagner pour une entreprise à se faire connaître de son milieu, si celle-ci doit s'ouvrir à l'environnement culturel pour de simples raisons de responsabilités sociales qui font partie de la planification à long terme, il y a aussi beaucoup à gagner pour le représentant américain présent dans cette entreprise à l'étranger.

Que celui-ci s'enferme dans un cercle recréant sa propre banlieue américaine, il pourra considérer le cadre québécois comme un mal nécessaire durant tout son séjour au Québec.

Au contraire, pour celui qui dans ce contexte se donnera la peine de connaître son milieu et d'en assimiler la culture, il pourra au bout de quelques mois s'attabler dans un coin charmant et très européen du vieux Montréal ou du vieux Québec et se dire en toute satisfaction, "les affaires vont bien et j'ai appris une autre culture". Double acquisition.

C'est le comportement d'un tel individu que nous voulons, que nous attendons de l'entreprise internationale. Ce que nous voulons, c'est que l'entreprise internationale respecte nos règles du jeu et qu'elle vive vraiment avec nous et non en marge de notre collectivité, qu'elle partage avec nous notre salon et non pas le grenier ou la cave de la maison.

Nous sommes en plein essor économique. Le Québec est une partie du monde industrialisé, une porte ouverte sur l'Europe avec son nouvel aéroport international de Mirabel, le plus vaste du monde.

Le Québec, c'est aussi un endroit exceptionnel où se côtoient constamment l'Europe et l'Amérique, et deux civilisations présentes à Montréal.

Mais c'est surtout un endroit privilégié pour le développement industriel. Et dans ce cadre, nous adoptons pour le monde ce qui pourrait être une maxime: Frontières ouvertes, esprit ouvert, bienvenue aux hommes d'entreprises... et de bonne volonté.



— Est-ce grave, docteur? Elle a ce sourire depuis que les enfants sont retournés à l'école.

## Une chronique qui fait snob

Monsieur l'Éditeur,

La télévision est un médium de communication des masses. Ce n'est pas comme le ballet, les vieux opéras du XVIIIe siècle ou les concertos pour musiciens "de chambre". J'hésite à critiquer votre nouveau critique de télévision, car la dernière fois que j'ai critiqué votre ex-critique de TV... eh bien, deux semaines ou moins après ma lettre ouverte de l'an dernier vous le mettiez à la porte de ce bureau. Eh oui, j'ai senti un vent de puissance chez moi.

Madame Louise Cousineau écrit bien et elle ne parle pas que de son "moi", des gens de sa famille ou des fautes de français entendues un dimanche après-midi à la radio FM de Hull, non mais elle est portée au snobisme. Je vais m'expliquer.

On dirait que ses idéologies (ouvriérisme, féminisme, etc.) la dominent et font d'elle un être consacré à ne parler surtout que de l'avancement de ses idéologies, estimables en soi. Je ne veux pas donner de leçons, je ne suis encore qu'une étudiante (oui, en "communications") mais il me semble que ce poste est là dans un grand quotidien pour surtout: annoncer ce qui vient, ce soir ou plus tard, commenter ce qui a eu lieu la veille ou trois jours plus tôt.

Trop souvent, Louise Cousineau consacre son article — autre reproche et le plus grave — à une émission pour instruits savants, pour initiés, pour cliques ou chapelles intellectuelles. Ainsi, dès son retour de longues vacances, mardi, elle ne critique ni ne commente les émissions les plus importantes de ce début de saison. Le grand reportage du réseau TVA (10) sur le chanteur-compositeur Jean-Pierre Ferland, tourné sur sa ferme. Ce même lundi soir, il y avait début

du nouveau feuilleton de R. Boisvert: "Y a pas de problème". Pas un mot de L. Cousineau. Pas un mot sur Bernard Derome dans sa nouvelle émission. J'en passe.

Le rôle du critique est ainsi nié, méprisé, bafoué! Le public lecteur, le grand public, n'est pas servi, stimulé, instruit.

Louise Cousineau doit assumer son rôle. Ne pas tomber dans le ronron satiriste à la Rudel-Tessier. Elle peut informer, instruire, former: dire qu'il faut regarder ceci ou cela et pour telles raisons, consulter, téléphoner aux artisans, aux spécialistes, publier les avis de ces gens, pour et contre selon les cas: Qu'elle se grouille davantage que son prédécesseur. Et si elle juge que telle émission est plate, insignifiante, niaise qu'elle l'écrive et qu'elle donne ses raisons. Et si cette émission qu'elle démolit est très suivie, qu'elle en cherche les vraies raisons. Ce serait cela une chronique vivante et bien faite.

Je l'ai dit l'année passée et je le répète: il me semble que les Guy Cormier, Jacques Keable et Renault Gariépy (j'ai des dossiers sur eux, oh, études!) étaient plus forts. Mieux préparés. Plus utiles à vos lecteurs. A bon entendeur salut... Mardi soir, ce fut pénible, Mad. Cousineau.

Hélène DELORME  
Étudiante en communications  
Montréal

N.B. — Ne la changez pas trop vite, je vais encore croire à des pouvoirs que je n'ai pas. Il se pourrait que votre critique suive mes conseils. Des dizaines de milliers de lecteurs sont plus scolarisés désormais et doivent exiger mieux, comme moi je le fais par cette lettre. La TV est plus importante qu'un Victor Barbeau pourrait le croire du fond de sa tour d'ivoire.

## Les savants sont faillibles

A Monsieur Marcel Adam,

LA PRESSE du 3 septembre publiait une dépêche d'AFP nous informant du fait que 186 savants "éminents" s'élevaient contre les pratiques astrologiques. Le 6 septembre, sur six colonnes en page éditoriale, Monsieur Adam se dit "raffermi" dans son incrédulité par ladite déclaration.

Un animateur-radio tenait un raisonnement semblable. Puisque tous ces savants "dont 18 prix Nobel" sont contre l'astrologie c'est que l'astrologie ne vaut rien. Un "savant" vaut plus qu'un astrologue, 186 savants valent plus que tous les astrologues du passé, du présent et de l'avenir. Pourtant que savent donc ces savants de l'astrologie? Ont-ils fait quelques recherches dans ce domaine; ont-ils des comptes rendus d'expériences à présenter? Combien d'astrologues connaissent-ils?

Et, puisque nous en sommes aux questions, vous Monsieur Adam, par quoi êtes-vous impressionné? Par le titre de savant, par la quantité de savants? N'est-il pas vrai qu'une seule personne peut avoir raison contre une foule? Ne préférez-vous pas croire plutôt que savoir?

Ne savez-vous pas qu'à l'extérieur de son laboratoire (sa spécialité) un savant est un homme

comme les autres? (Exemple: Konrad Lorenz s'est laissé prendre au nazisme, Psycho no 62). N'êtes-vous pas en train de remplacer le dogme religieux par le dogme scientifique?

Il est vrai qu'il y a des astrologues charlatans, tout comme il y a des médecins charlatans, des physiciens charlatans et des journalistes charlatans. Tout comme il y a des "erreurs scientifiques": le plus lourd que l'air ne pourra jamais voler, l'énergie de l'atome ne pourra jamais être libérée, la terre est plate, Monsieur Gallée!

S'il n'y a qu'un seul "grain d'or" en astrologie, il faudra l'extraire et le mettre en place dans l'édifice du savoir. Ce n'est pas avec des déclarations fracassantes et à "coups de savants" que cela se fera.

Vous terminez par une citation de Jean-Paul Desbiens; je termine par une citation de Lyall Watson, biologiste: "l'astrologie est particulièrement faible et vulnérable à la critique dans le domaine de la prédiction; je reste néanmoins sur le sentiment de justesse, le sentiment que même si les buts sont parfois contestables et, le raisonnement souvent faible, l'astrologie a trouvé une formule qui, fondamentalement, a un sens." Histoire naturelle du Surnaturel, page 79.

Le scientisme date du 19e siècle!  
Christian GORDON  
Professeur de philosophie.

## Les prothèses de hanches

Monsieur André Chénier  
Journaliste  
La Presse

Cher Monsieur,

C'est avec stupéfaction que j'ai lu votre article concernant les prothèses de hanches, paru en première et troisième pages de l'édition de La Presse du 13 août dernier. Par souci d'exactitude des faits, je me dois de vous transmettre ces quelques commentaires.

Il est certain qu'à 13 ans la petite patiente mentionnée dans votre exposé est parmi les plus jeunes à subir une telle opération, opération qui, comme vous le mentionnez, est généralement réservée aux plus de 45 ans. Ayant moi-même effectué environ 250 remplacements complets de hanches depuis avril 1971, je me rappelle n'avoir opéré que deux patients qui n'avaient pas encore 20 ans, et un jeune garçon de 16 ans et une jeune fille de 17 ans dont les deux hanches étaient atteintes d'une maladie qui touche toutes les articulations: en conséquence, sa taille était celle d'une fillette de 12-13 ans. Ces interventions ont été faites en 1972 et 1973.

J'ai téléphoné ce matin à un de mes confrères de Québec, qui comme moi a étudié durant 6 mois en Angleterre chez le professeur John Charnley, le "père du remplacement des hanches", et il m'affirme avoir lui aussi effectué de telles interventions chez des moins de 20 ans. Comme vous le constatez, ces interventions sont rares, mais chaque patient est étudié individuellement et de telles décisions ont déjà été prises.

Il ne faudrait pas qu'à la suite de votre article la population croit que de telles interventions sont une panacée à toute affection de la hanche survenant chez les jeunes. Les complications, lorsqu'elles existent, sont si dramatiques, qu'elles amènent une infirmité extrême-

ment grave et très souvent permanente.

Nous avons tellement souci de ces complications que, à Sacré-Coeur, tous les remplacements articulaires (hanches, genoux, chevilles, coudes) sont effectués dans une cage de verre spéciale et non dans une salle d'opération conventionnelle, afin de diminuer le taux d'infection de dix (10%) à zéro point cinq (0.5%).

Il serait aussi fâcheux si les patients, suite à cet article, exigeaient une prothèse de Harris faite par How Médica. D'autres prothèses sont disponibles commercialement — aux frais de l'hôpital, et non aux frais du patient — et portent les noms des chirurgiens qui ont modifié la prothèse de métal et polyéthylène à haute densité originalement "inventée" par le professeur John Charnley en novembre 1962, et chaque orthopédiste utilise toujours la même technique afin de la mieux maîtriser.

J'espère, cher Monsieur, que vous ne voyez pas dans ces commentaires un souci de publicité personnelle — nous l'avons refusé après avoir remplacé la hanche déjà opérée à un journaliste de La Presse en octobre 1972 — mais plutôt un besoin d'expliquer que:

1 — quelques chirurgiens francophones ont déjà posé des gestes semblables à celui que vous rap- portez;

2 — les malades ne doivent pas s'attendre à ce que cette intervention soit le miracle si longtemps attendu pour toute affection de la hanche.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre-Paul HEBERT, md.,  
F.R.C.S. (C)

Chirurgien-orthopédiste  
Hôpital du Sacré-Coeur  
Montréal

Préparez-vous un hiver bien au chaud et épargnez

**Rabais de 20%**

**FENÊTRES et PORTES**

EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

- Vitres de porte en VERRE TREMPÉ
- Faites sur mesures
- Première qualité
- MAIN-D'OEUVRE et GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs
- Facilement enlevables de l'intérieur
- 3 rainures
- Isolation impenetrable pour étanchéité parfaite

ACHÉTEZ MAINTENANT  
• PAYEZ EN DÉCEMBRE • PAS D'INTÉRÊT

Service d'achat à domicile  
Jour et soir. Termes faciles  
Aussi: Auvents, portes revêtements en aluminium, fenêtres coulissantes panoramiques et persiennes  
DÉMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES

**TÉL. 731-7676** SOIR: 481-6356

**MORCO Aluminium inc.** 8225, av. Mayrand  
Montréal  
• Achetez avec confiance Plus de 20 ans d'expérience

# Nouvelle hausse du prix du pétrole dans un mois

CARACAS (AFP) — Le prix du pétrole augmentera sans doute de dix à quinze pour cent dès le mois prochain, estime-t-on dans les milieux économiques de Caracas.

On précise que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole est en effet décidée à augmenter ses prix, et qu'une décision définitive devrait être prise à Vienne avant la fin du mois.

Selon les milieux spécialisés, cette hausse serait modérée, c'est-à-dire inférieure à 30 pour cent, taux de l'inflation mondiale atteint depuis le début de l'année.

L'Agence internationale de l'énergie, qui groupe les 18 pays importateurs et exportateurs de pétrole les plus importants, devrait alors, selon ces mêmes milieux, considérer une augmentation modérée comme un geste de bonne volonté qui devrait permettre de diminuer l'intensité de la guerre économique que se livrent l'OPEP et l'AIE au niveau mondial.

Le ministre iranien de l'Intérieur et représentant de l'Iran à l'OPEP, M. Jamshid Amouzegar, a déclaré récem-

ment que cette attitude modérée était une réponse aux pays industrialisés disposés à discuter avec le tiers-monde du problème des prix des matières premières.

Cette invitation au dialogue s'accompagne d'une politique d'abaissement des taux de production: la production quotidienne du Venezuela, qui jusqu'à l'année dernière s'élevait à trois millions de barils, est maintenant de 2,5 millions et n'atteindra probablement pas 2,2 millions de barils l'année prochaine.

En ce qui concerne la production globale de l'OPEP, elle sera inférieure à dix milliards de barils de pétrole brut cette année, alors qu'elle s'élevait à onze milliards de barils en 1973. Quant aux revenus pétroliers, les treize pays membres de l'OPEP subiront probablement cette année une perte totale de dix milliards de dollars.

Cette stratégie colore évidemment les priorités qu'il envisage dans le cas où il prendrait le pouvoir:

"D'abord, dit-il, il faut réaliser nos promesses formelles: abolir la taxe scolaire, réinstaller l'allocation aux mères de famille. Ensuite, il faut d'abord savoir où nous en sommes, dans quel état est la province. Il nous faudra bien un mois, un mois et demi d'études pour faire le point.

"Chose certaine, nous voulons fonctionner de façon plus ouverte, plus publique que le gouvernement actuel."

— 30 —

## POLICE

SUITE DE LA PAGE A 1

mentation sera de 15 pour cent, rétroactivement au 1er janvier 1975, plus 10 pour cent au premier janvier 1976. La dernière convention était expirée depuis le 31 décembre dernier.

A compter du premier janvier 1976, le policier commencera sa carrière dans la police de la CUM au salaire de \$13,789.45. Il touchera \$15,459.25 s'il compte six mois de service; \$16,597.75 pour 12 mois; \$17,356.75 pour 24 mois; et \$17,900.65 pour 36 mois (où se situe la majorité des policiers).

A la même date, le salaire d'un sergent sera de \$19,922.80; celui d'un lieutenant de \$21,944.90 et celui d'un capitaine de \$23,967.

Les congés fériés passent de 12 à 13. Quant aux vacances annuelles, elles sont de 12 jours au début; 15 jours après trois ans; 20 jours après 10 ans; 21 jours après 15 ans; 22 jours après 17 ans; 23 jours après 18 ans; 24 jours après 19 ans; et 25 jours après 20 ans.

## ROBERTS

SUITE DE LA PAGE A 1

à l'emporte-pièce", le défenseur des amis.

"Ed est un bon organisateur et un type très intelligent, mais hélas pas un politicien", note pour sa part le président de l'Union des pêcheurs Rick Cashin, que plusieurs considèrent comme son successeur éventuel.

Comme homme, Roberts est plutôt sympathique: une sorte de Robert Bourassa en moins étrié, en plus détendu: la même timidité trompeuse qui cache une bonne dose d'énergie, les mêmes lunettes épaisses à tour noir, mais des vêtements sports, les cheveux plus longs et moins léchés, et une facilité d'abord qui lui crée nombre d'amis.

Aux nombreux sceptiques qui l'accusent d'avoir été un chef de l'opposition inefficace et qui mettent en doute qu'il puisse devenir un bon Premier ministre, il répond simplement: "Je suis comme je suis. Je ne vais pas changer ma personnalité pour ceux qui me voudraient plus 'dictateur'."

"Je ne crois pas au chef qui à toutes les réponses, ne doute jamais de rien et ne consulte personne. Je pense qu'il faut étudier les problèmes avant de les régler, et que les décisions peuvent être meilleures quand on les prend en groupe.

"Je ne crois pas non plus qu'il faille enflammer les foules par des discours incendiaires et les envoyer aux barricades. Ce n'est pas le rôle d'un leader politique responsable dans notre société."

La stratégie de Roberts dans cette campagne a été d'éviter les grands thèmes, les grands programmes, et de se concentrer sur des questions qui touchent directement les individus: taxes, allocations familiales, chômage.

## De nouveaux gros-lots à Loto-Québec

par Michel AUGER

Loto-Québec augmentera sous peu d'une façon substantielle les montants d'argent accordés lors de ses tirages et profitera de l'occasion pour augmenter aussi le nombre de ses agences de distributions.

C'est ce que le président de la Loto-Québec, M. Maurice Custeau doit annoncer prochainement et que LA PRESSE a appris hier de source sûre.

Lors de la mise sur pied de Loto-Québec par le gouvernement Bertrand, on avait rapidement constaté que la majorité de ces agences étaient dirigées par des partisans de

Les clients de la lotto seront sûrement heureux d'apprendre que l'on discute actuellement la possibilité d'ajouter un prix hebdomadaire de \$25,000 et peut-être \$50,000 à la mini-lotto. Le prix du billet demeurera le même, semble-t-il.

Quant à la Super-lotto, son premier prix atteindra le demi-million de dollars et l'Inter donnera \$200,000 à son grand gagnant. Plusieurs autres prix doivent aussi être augmentés.

Les fervents de la Loto-Perfecta pourront aussi escompter recevoir trois fois plus d'argent s'ils ont misé juste sur la course du jeudi soir.

On estime à Loto-Québec que ces nouveaux gros lots devraient encourager encore d'avantage l'achat de billets et qu'un nombre plus grand de clients seront attirés par les prix alléchants.

L'an dernier, Loto-Québec avait vendu pour \$132 millions de billets et distribué \$57 millions en prix. Les vendeurs et les agences de distribution ont retiré \$17 millions en commissions. Les profits de l'ordre de quelque \$51 millions ont été versés dans les coffres de la province.

Profitant donc de l'augmentation des ventes prévisible, la direction de la Loto a décidé de réduire les territoires concédés à la majorité de ses agences de distribution et ainsi accorder d'autres contrats.

Ces agences qui sont totalement indépendantes de Loto-Québec sont les distributeurs exclusifs des billets de la loterie.



Droits réservés

Si un policier doit témoigner à la Cour un jour de congé, il a maintenant le choix de reprendre ce congé ou de se le faire payer au tarif du surtemps, avec un minimum de quatre heures. Cet article n'est pas rétroactif.

La Fraternité a tenu deux assemblées, hier, au Centre Paul-Sauvé, afin de permettre aux policiers en devoir de pouvoir se prononcer. Ces deux assemblées ont été passablement houleuses, surtout à cause des horaires de travail.

Le président de la Fraternité lui-même, M. Gilbert Custeau, a déclaré à ses membres que c'est à regret qu'il avait accepté la cédule proposée, dans l'espoir de se reprendre aux prochaines négociations.

"Les membres sont très déçus et je le suis autant, sinon plus", a-t-il déclaré après la compilation des bulletins de vote, au cours d'une conférence de presse.

D'ailleurs, seulement 2,771 des 5,134 policiers de la CUM ont voté, soit 54 pour cent. De ce nombre, 1,611 ont voté en faveur de l'entente, 1,151 contre et neuf bulletins ont été rejetés. Il était 22h30 lorsque le résultat a été connu.

D'un autre côté, tout au long de la journée d'hier, il semblait y avoir énormément d'animosité entre les policiers en uniforme et ceux

qui travaillent en civil, de même qu'entre les "vieux" et les "jeunes".

Selon le président Custeau, il ne faut voir là que le mécontentement des policiers de la relève, qui sont au nombre d'environ 3,300. Ceux de ce groupe qui ont assisté aux assemblées voulaient régler le problème des cédules de travail une fois pour toutes, immédiatement.

Malgré tout, M. Custeau s'est dit convaincu de la solidarité des membres de la Fraternité, ajoutant que la véritable intégration des corps de police du territoire de la Communauté urbaine s'est faite au cours de la semaine dernière.

Tour à tour hué et applaudi, le nouveau président de la Fraternité s'est dit prêt à recommencer l'expérience.

## ENQUETE

SUITE DE LA PAGE A 1

toucherait le commerce des alcools au Québec depuis 1965. Durant leur enquête, les commissaires auraient interrogé plusieurs policiers en plus des importateurs et des distillateurs d'alcool.

En mars dernier, LA PRESSE révélait pour la première fois, le travail de la CECO concernant ce dossier important. La Commission avait alors

interrogé M. Paul Giguère, le directeur actuel de la commercialisation auprès de Loto-Québec mais qui auparavant avait été le directeur général adjoint de la Régie des alcools du Québec et ensuite le responsable de la mise en marché à la Société des alcools du Québec.

M. Giguère avait surtout été interrogé concernant des renseignements obtenus lors de l'opération d'écoute électronique Vegas de la Sûreté du Québec. Cette vaste opération policière est à l'origine de plusieurs révélations importantes touchant le monde politique québécois et a également servi à faire condamner pour trafic de stupéfiants les mafiosos montréalais Frank Cotroni et Frank Dasti.

La CECO a aussi longuement interrogé certains membres de la Fédération libérale du Québec toujours concernant le dossier de la SAQ.

Il semble que cette enquête soit à l'origine des nombreuses rumeurs qui circulent depuis quelques semaines quant à l'avenir de la CECO. Le mandat de cette Commission d'enquête sur le crime organisé doit prendre fin le 31 décembre prochain et le solliciteur général Fernand Lalonde n'a pas encore voulu se prononcer clairement sur le sujet. Tout au plus a-t-il déclaré récemment à un journaliste de Québec "qu'il fallait étudier les erreurs de la CECO et modifier en conséquence ses structures".

Horaire en vigueur le 15 sept.

# Delta vers le sud, c'est votre voyage.

Vol sans escale vers Boston, avec correspondance vers Atlanta ou Washington/Baltimore.

| Départ de Montréal | Arrivée à Boston    | Arrivée à Washington/Baltimore | Arrivée à Atlanta  |
|--------------------|---------------------|--------------------------------|--------------------|
| 8h                 | 8h51SE              | 11h59*Na                       | 14h07*             |
| 10h45              | 11h36SE             | 13h29*Na                       | 15h26*             |
| 10h45              | —                   | 13h29*I                        | —                  |
| 13h25              | 14h16SE             | 15h59Na                        | 19h23*             |
| 13h25              | —                   | 17h18*I                        | —                  |
| 16h                | 16h51SE             | 18h41*Na                       | 20h52* (exc. sam.) |
| 18h50              | 19h41SE             | 21h30 Na/UE                    | 23h27              |
| 20h30              | 21h21SE (exc. sam.) | —                              | —                  |

Na: national; SE: sans escale; UE: une escale; I: Baltimore Washington International; \*: correspondance

Tarifs économie de jour, aller: Boston \$33, Washington \$57, Baltimore \$53, Atlanta \$97.

Vol sans escale vers Miami à 10h. Autres vols avec escale vers Fort Lauderdale et Tampa/Saint-Petersburg.

| Départ de Montréal      | Arrivée à Miami | Arrivée à Fort Lauderdale | Arrivée à Tampa/Saint-Petersburg |
|-------------------------|-----------------|---------------------------|----------------------------------|
| 8h                      | —               | 12h10UE                   | 12h05*                           |
| 10h00 (exc. merc. jeu.) | 13h02SE         | —                         | —                                |
| 10h45 Service Royal     | —               | 16h13*                    | 15h05UE                          |
| 16h Service Royal       | 20h52*          | 20h06*                    | —                                |
| 18h50                   | —               | 0h18*                     | —                                |
| 20h30 (exc. sam.)       | 0h49*           | 1h41*                     | 0h40*                            |

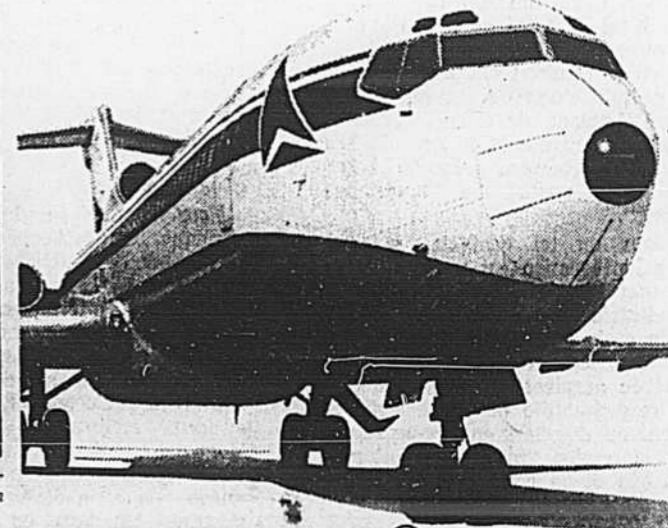
SE: sans escale; UE: une escale; \*: correspondance

Tarifs: Miami, Fort Lauderdale — économie de jour, aller: \$117; excursion 7 à 21 jours, aller-retour: \$192. Tampa, Saint-Petersburg — économie de jour, aller: \$108; excursion 7 à 21 jours, aller-retour: \$192.

Delta accepte la plupart des principales cartes de crédit générales. Pour réserver rapidement par Deltamatic, communiquez avec Delta à 931-9351 ou consultez votre agent de voyages. Bon voyage!



Pam Webb, agent aux réservations, est une professionnelle de l'air Delta; elle porte toute son attention à son travail et est dévouée à la clientèle.



Delta est toujours là

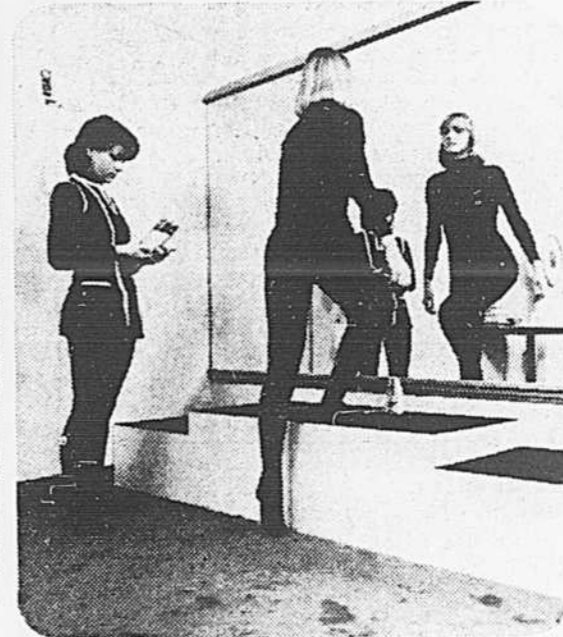
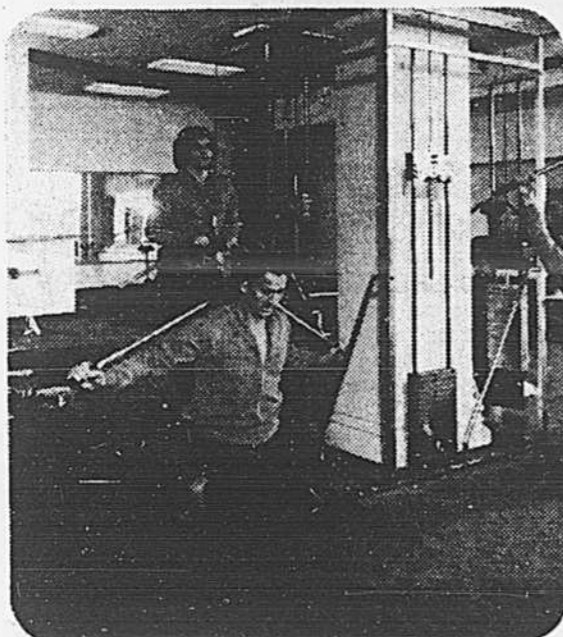
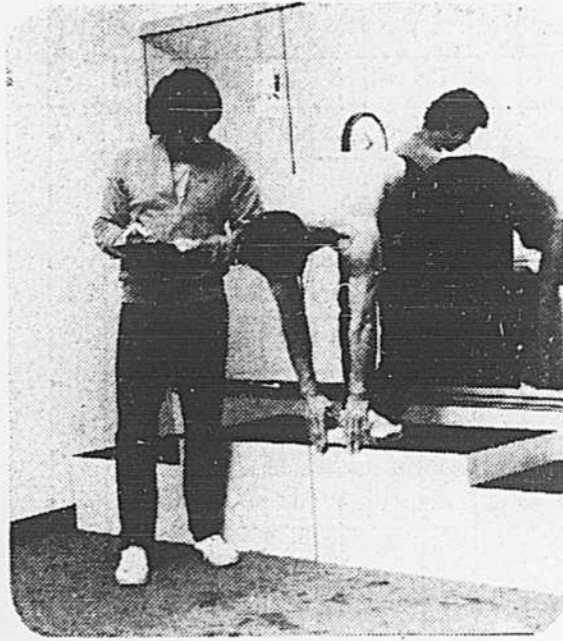
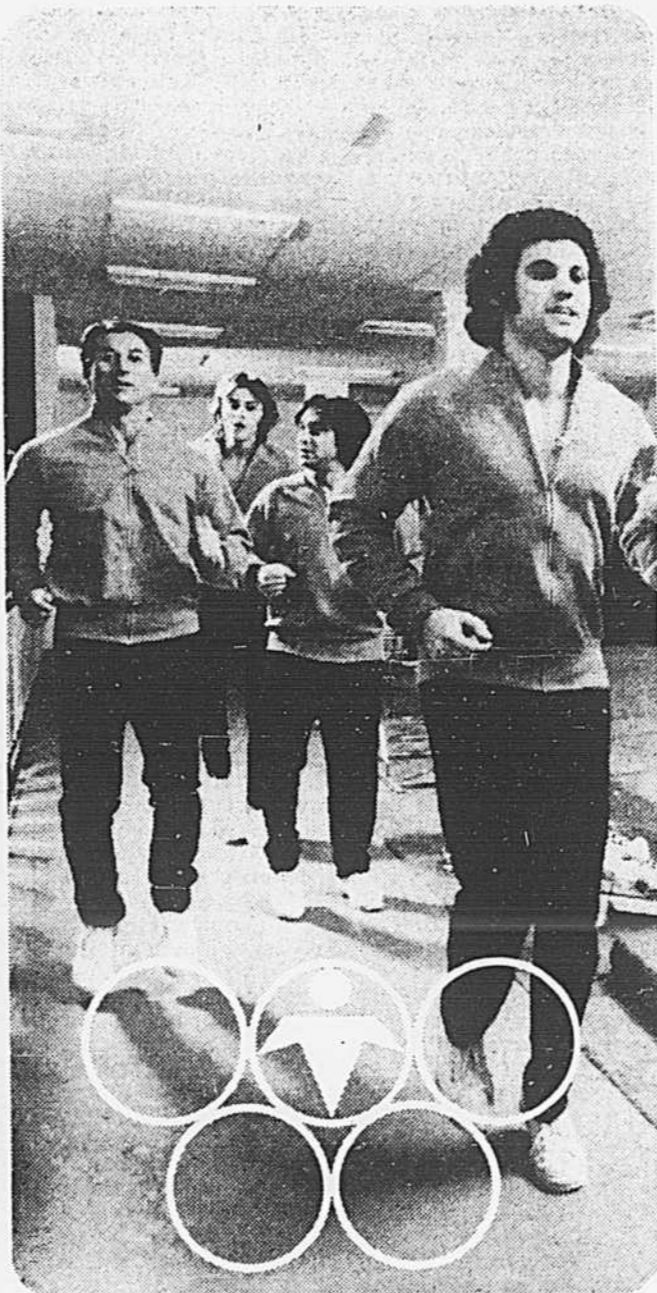
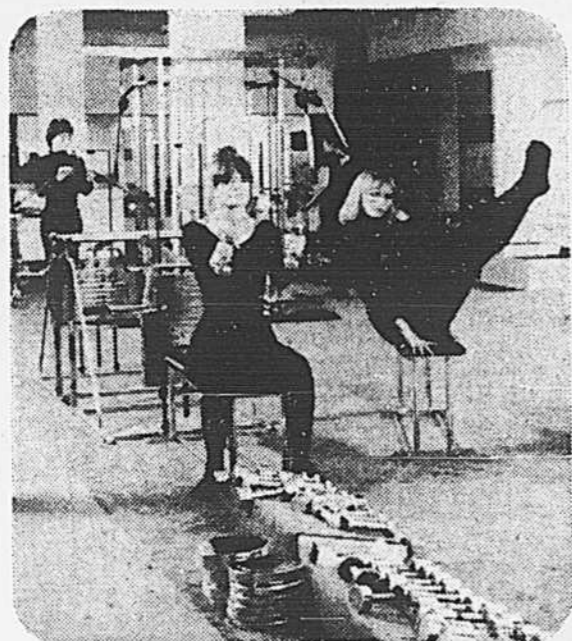
ÉMISSION SPÉCIALE  
LUNDI 15 SEPTEMBRE  
9 HEURES 30 P.M.

## RENÉ SIMARD EN CONCERT



CFTM la télévision

Un associé dynamique du Réseau de Télévision TVA



# VIC TANNY

PRÉSENTE

## LE NOUVEAU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE "BUTS OLYMPIQUES"

comprenant  
UN TEST DE CONDITIONNEMENT GRATUIT

ÊTRE EN FORME À LA FAÇON DE VIC TANNY, CELA REPRÉSENTE UN NOUVEAU MODE DE VIE...  
UNE FOIS QUE VOUS Y AUREZ GOÛTÉ VOUS NE VOUDREZ JAMAIS PLUS VOUS EN DÉPARTIR!

Durant cette année olympique canadienne, Vic Tanny a mis sur pied un programme de développement physique appelé "Buts olympiques", pour hommes et femmes de 15 à 65 ans qui veulent se remettre en forme physique. C'est un défi et une occasion, durant cette année olympique, d'atteindre un but personnel: une bonne santé générale et une condition physique que vous n'avez jamais connues.

Le programme inclut l'utilisation de toutes les installations d'exercices et de relaxation de Vic Tanny en plus d'une évaluation gratuite de votre conditionnement. Vic Tanny établira pour vous un programme de conditionnement cardio-vasculaire personnel. À mesure que vous atteignez chaque niveau de conditionnement, vous recevez un certificat et un écusson spéciaux "Buts olympiques" de Vic Tanny, et vous êtes éligibles aux honneurs d'une médaille d'argent.

Si vous êtes un Canadien en piètre forme physique, inscrivez-vous dès maintenant... car si vous n'avez jamais mis en question l'état de votre condition physique, il est grand temps d'y réfléchir!

PREMIÈRE PHASE DES "DEGRÉS D'EXCELLENCE OLYMPIQUES DE VIC TANNY"

|  |                 |                       |                                |
|--|-----------------|-----------------------|--------------------------------|
| • "JOGGING" Distance parcourue en 12 minutes "ou test équivalent"                                      |                 |                       |                                |
| HOMMES   |                 |                       |                                |
| AGE  | Moins de 30 ans | 30-39                 | 40-49 50 et plus               |
|  | 1.25 mille      | 1.15                  | 1.05 1.0                       |
| FEMMES   |                 |                       |                                |
|  | 1.15 mille      | 1.05                  | .95 .85                        |
| • POIDS La poids du corps doit être au moins de 20 livres + ou - la "charge de poids admissible".      |                 |                       |                                |
| • FORCE Pousée au banc Pousée des jambes   |                 |                       |                                |
|  | Hommes          | Poids du corps        | Poids du corps (5 répétitions) |
|  | Femmes          | 1/4 du poids du corps | Poids du corps                 |
| • STATURE PHYSIQUE   |                 |                       |                                |
| HOMMES Différence de 3 pouces entre la taille en position normale et la taille en position normale.    |                 |                       |                                |
| FEMMES Différence de 4 pouces entre la position en position normale et la taille en position normale.  |                 |                       |                                |
| • TEST DE CONDITIONNEMENT: Les résultats doivent être "passables" ou mieux dans toutes les catégories. |                 |                       |                                |

PROFITEZ DES INSTALLATIONS LES PLUS COMPLETES ET LES PLUS LUXUEUSES AU CANADA:

- piscines tropicales
- bains — giratoires chauds
- tapis (moquette) mur à mur dans les salles de conditionnement
- pistes de course\*
- perte de poids et de bourrelets
- bains saunas
- bains turcs\*
- courts de squash\*
- salle d'inhalation eucalyptus\*
- chambre à rayons ultra-violet
- massage professionnel\*
- test de conditionnement

(\*disponible dans certains studios seulement)

INSCRIPTIONS LIMITÉES... INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT... LES PROGRAMMES DE LA PREMIÈRE PHASE DÉBUTENT CETTE SEMAINE.

- Place Bonaventure ..... 866-3992
- Centre commercial Rockland ..... 341-3810
- Centre commercial Côte Saint Luc ..... 482-7415
- Chomedey, 1278, boul. Labelle ..... 687-1916

**VIC TANNY**  
CLUB DE SANTÉ / MISE EN FORME

- Longueuil, Place Desormeaux ..... 651-7770
- Montréal-Nord, Place Bourassa ..... 326-8240
- Ville LaSalle, Place Newman ..... 366-8080
- Mail West Island ..... 683-2130

# Bourassa: une grève du métro serait inutile et anti-sociale

«La grève du métro et des autobus serait une grève inutile, coûteuse et anti-sociale. Inutile parce que la commission parlementaire siégeant à titre exceptionnel est un moyen de pression autant que la grève. Coûteuse pour l'économie montréalaise à cause des millions d'heures qu'elle ferait perdre. Anti-sociale parce qu'elle frapperait les travailleurs les plus démunis, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas de voitures pour se rendre à leur travail.»

C'est ce qu'a déclaré le

Premier ministre Robert Bourassa, hier, en réponse à des questions sur le conflit dans le transport en commun à Montréal.

«Je n'ai pas demandé, a précisé M. Bourassa, qu'ils renonceraient au droit de grève. Je leur ai simplement demandé d'attendre quelques jours. Mieux vaut faire travailler les 15 députés de la commission qu'incommoder un demi-million de travailleurs.»

Il semble bien, même s'il n'existe aucun signe perceptible d'harmonie, que les employés non itinérants de la Commission des transports de la communauté urbaine de Montréal ne débrayeront pas avant jeudi de cette semaine.

Quoique les préposés à l'entretien, employés de bureaux et caissiers de la CTCUM restent libres de débrayer quand ils le veulent, on peut espérer profiter des transports en commun jusqu'à jeudi. Et du choc des idées jaillira peut-être la lumière!

## MOT-MYSTÈRE

SECONDE GUERRE MONDIALE — Un mot de 7 lettres

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  | L | U | C | E | R | T | D | O | T | G | E | S | O | H | R |
| 2  | Y | I | T | A | L | I | E | N | E | N | E | S | Y | I | E |
| 3  | S | A | S | E | U | G | O | N | G | U | E | R | K | T | L |
| 4  | I | I | L | U | V | R | E | O | A | R | Q | U | O | L | O |
| 5  | K | L | R | T | F | R | L | I | G | N | E | A | T | E | R |
| 6  | A | I | E | A | A | O | I | D | A | R | K | C | T | R | N |
| 7  | S | B | U | L | P | J | E | E | P | U | A | A | E | T | E |
| 8  | A | A | T | I | O | U | D | S | T | L | D | M | M | I | A |
| 9  | G | N | Z | U | A | I | O | S | O | L | I | P | R | R | E |
| 10 | A | A | K | G | B | N | X | T | O | E | D | D | A | E | D |
| 11 | N | O | R | O | I | L | E | S | S | M | I | O | I | R | A |
| 12 | V | O | C | I | L | R | I | O | L | M | E | N | J | C | V |
| 13 | T | H | E | S | S | L | A | N | O | O | P | N | E | D | E |
| 14 | E | N | I | A | R | K | U | U | D | R | P | A | T | C | H |
| 15 | H | C | I | R | D | Y | E | H | D | E | E | L | L | A | B |

|          |          |          |         |          |
|----------|----------|----------|---------|----------|
| ARME     | EVADER   | HULL     | NAZI    | SOLDAT   |
| ATTAQUE  | EXODE    | ITALIEN  | NEUTRE  | STUKA    |
| BALLE    | FRONT    | JEEP     | NOGUES  | TIRER    |
| BLINDE   | FUSIL    | JODL     | OSLO    | TOTD     |
| BOCHE    | GENERAL  | JOUKOV   | PATCH   | TOKYO    |
| CALOT    | GIRAUD   | JUIN     | PARIS   | TORGAU   |
| CAMP     | GRECE    | LIBAN    | POLOGNE | TUER     |
| DIEPPE   | HESS     | LIDICE   | RADIO   | UKRAINE  |
| EDEN     | HEYDRICH | LIGNE    | RECU    | U.R.S.S. |
| ENROLLER | HITLER   | NAGASAKI | ROMMEL  | YALTA    |

Solution du dernier problème: KURDE

### Explication du jeu

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous restent composent le mot-mystère

## LES MAUX DE NOTRE LANGUE

PAR PIERRE BEAUDRY (collaboration spéciale)

### Du français subito presto

On se scandalise souvent chez nous de l'emploi d'un nom de marque déposée comme terme générique. Il y a là, pourtant, un procédé tout à fait normal en français tout comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres langues.

En France, on parle couramment de frigidaire et de kodak, pour ne donner que deux exemples, même si dans le dernier cas il est maintenant plus usuel de dire APPAREIL PHOTO.

Il existe en France comme au Canada une marmite qui permet l'accélération de la cuisson, sous la pression de la vapeur.

Comme terme générique, l'anglais utilise l'expression "pressure cooker" que certains Québécois traduisent par marmite à pression. Ils ont tort. L'expression française est autocuiseur.

Par contre, la marque la plus populaire en France porte le nom de COCOTTE MINUTE alors qu'ici c'est le PRESTO. Cocotte minute figure au Petit ROBERT, qui signale qu'il s'agit d'une marque déposée.

Voici donc un cas, où, sans déroger au principe de l'universalité du français, on peut par exception utiliser ici une expression inconnue en France. Comme la marque Cocotte minute est à peu près inconnue ici, rien ne s'oppose à ce que nous continuions à parler du Presto. Mais sachons au moins qu'ici comme en France, le terme générique est AUTOCUISEUR.

## êtes-vous observateur?

Ces deux dessins de LAPLACE sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.



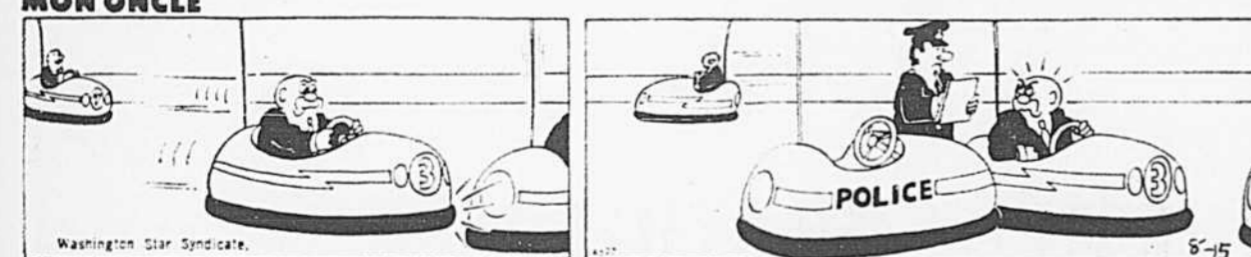
### JULIETTE DE MON COEUR



### FERDINAND



### MON ONCLE



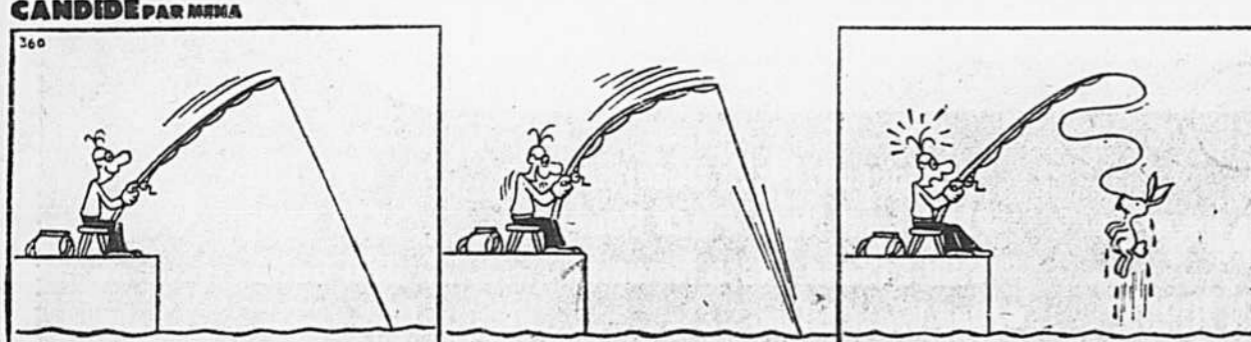
### PEANUTS



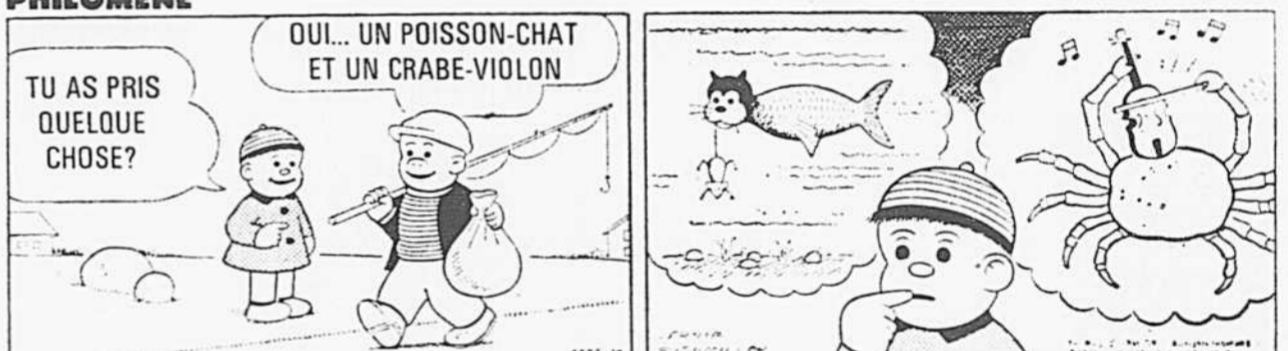
### LES NAUFRAGÉS



### CANDIDE PAR MINA



### PHILOMÈNE



### BOZO



### HAGAR D'UNOR le VIKING



### MUTT ET JEFF



### BASILE



VOIR SOLUTION A LA FIN DES ANNONCES CLASSEES



Trois ex-colonels du Kuomintang, (de gauche à droite) Yang Nan-Tsun, Chang Hai-Sang et Chao Yi-Hsuen, donnent une conférence de presse dans un hôtel de Hong Kong avant de reprendre le train pour Canton. Selon des sources non officielles, le gouvernement de Taiwan aurait refusé de les accueillir afin d'éviter tout commentaire favorable à la Chine après ce geste de réconciliation. Les trois officiers font partie d'un groupe de dix arrivés à Hong Kong depuis cinq mois.

# Relations Chine-Taiwan: détente apparente, mais le dilemme persiste

par Jules NADEAU

**TAIWAN N'EST pas sur le point de modifier son attitude intransigente vis-à-vis de la Chine. L'affaire des dix prisonniers de guerre Kuomintang relâchés par Pékin qui n'ont pas réussi à mettre le pied à Taiwan en est une preuve éclatante. C'est aussi l'infirmité de toute hypothèse de négociations secrètes Pékin-Taïpeh.**

Les visites secrètes de Kissinger dans l'ex-cité impériale avaient créé un précédent assez singulier. Il était possible de croire que la même approche discrète serait utilisée pour amorcer un réchauffement des relations entre la Chine et sa province récalcitrante.

Une réconciliation actuelle avec Taïpeh serait beaucoup moins douloureuse que ne l'a été la détente sino-américaine du temps de Nixon. La guerre du Vietnam n'était pas encore terminée. Celle du Cambodge non plus. Chou En-lai dut aller lui-même à la résidence du Prince Sihanouk pour lui expliquer le sens de la décision du gouvernement chinois.

### Des signes de détente

En Chine, on peut encore voir un peu partout des slogans: "Nous libérerons Taïwan!" En dépit de cette violence verbale, il est peu probable, en 1975, que la Chine se lance dans une expédition de libération territoriale. Toute la diplomatie chinoise et ses nombreux succès seraient du coup anéantis.

Au contraire, de part et d'autre du détroit de Taiwan, des signes

d'adoucissement se sont récemment multipliés. Dans les compétitions sportives, comme les épreuves de natation qui viennent d'avoir lieu à Pékin, des délégations de Taiwan sont présentes et beaucoup de publicité est donnée à ces "visites fraternelles".

### Les voyages

De Pékin à Taiwan, il est maintenant possible d'obtenir un visa sans tracasseries politico-administratives. Il y a quelques jours, un médecin canadien a pu aller de Pékin à Taïpeh via Tokyo avec une valise généreusement décorée de "littérature communiste" à l'index.

Les douaniers ont examiné le tout avec un intérêt "scientifique" en disant: "Tiens, vous avez acheté cela pendant que vous habitiez à Pékin? C'est quoi ça..." Réaction nouvelle sur une île où l'on affuble encore les dirigeants du Parti communiste du vocable "feï" qui veut dire: bandits.

### Réconciliation

Dans ce nouveau contexte, l'affaire des prisonniers de guerre étonne un peu. En avril dernier, 293 anciens combattants de Tchang Kai-cheh ont été libérés en Chine. Le dix avril, dix d'entre eux ont pu venir à Hong Kong. Dès leur première entrevue, ils nous ont tous déclaré: "Nous nous arrêtons ici pour quelques jours en attendant de rejoindre nos familles qui sont maintenant établies à Taiwan..."

Qu'allait faire le Premier ministre Chiang Ching-kuo (le fils de feu le Généralissimo) face à ce geste de réconciliation? Exactement cinq mois plus tard, la réponse qui est

toujours la même se résume à deux mots: absolument rien.

### Dix septuagénaires découragés

Le 4 juin, le Colonel Chang Tieh-shih, déçu de ne pas recevoir de visa taïwanais, se pendait dans sa chambre de l'hôtel Fortuna à Hong Kong. L'incident a défrayé les manchettes de la presse locale pendant une semaine.

Un autre, le Général Chen Shih-chang, 73 ans, a décidé d'aller habiter avec sa fille dans l'Indiana. Un troisième l'a suivi aux Etats-Unis.

Le 2 septembre, coup de théâtre face au silence du gouvernement Kuomintang. Trois des sept vétérans encore échoués dans des hôtels de Hong Kong annoncent qu'ils retournent en Chine: "Nous ne pouvons pas comprendre l'attitude de Taiwan vis-à-vis nous..." A Taïpeh, on garde toujours le silence.

### Mauvaise propagande

Pour les Chinois, le fait d'empêcher quelques septuagénaires de réintégrer leurs familles après 26 ans de captivité est vu comme un geste cruel. La gauche patriotique de Hong Kong n'a pas raté l'occasion d'exploiter le fait que des ex-officiers Kuomintang aient choisi de retourner volontairement dans cette Chine que Taiwan dénigre tant. Le lendemain du départ, le plus important journal communiste de la colonie anglaise relayait l'événement avec une pleine page de photos.

En d'autres termes, la mort de Tchang Kai-cheh ne semble pas suffire pour accélérer la solution du problème de Taiwan.

# CECO: On la prend au sérieux ou on capitule

**S'IL appartenait à l'actuelle équipe de commissaires, de procureurs et d'enquêteurs de la Commission d'enquête sur le crime organisé de décider du sort de cette dernière — son mandat expire le 31 décembre prochain — il est certain qu'elle opérerait sur-le-champ pour sa survie. Qui plus est, elle assurerait celle-ci pour une période d'au moins trois ans.**

par Conrad BERNIER

A l'appui d'une telle affirmation, rien de plus et rien de moins que le nombre de dossiers que la CECO a entrepris de fouiller, dès janvier 1975, et sur lesquels travaillent toujours assidûment procureurs et policiers enquêteurs. En effet, au moment où la CECO s'attaquait au dossier du commerce clandestin de la viande avariée, elle en ouvrait une demi-douzaine d'autres qu'elle jugeait encore plus importants et plus secrets.

La CECO aurait-elle amorcé autant d'enquêtes si elle avait su ou simplement pensé, dès janvier 1975, que le gouvernement hésiterait par la suite à renouveler son mandat? Certainement pas.

En janvier 1975, commissaires, procureurs et policiers enquêteurs mobilisés pour la "nouvelle" CECO se sont dit: "Cette fois, c'est sérieux. Le gouvernement veut une commission efficace. Nous allons tout faire pour qu'elle le soit. Si nous réussissons, le problème du renouvellement du mandat ne se posera pas et, par voie de conséquence, la survie de la commission sera assurée pour une période de plusieurs années."

Aujourd'hui, à moins de quatre mois de l'expiration de son mandat, la CECO vit dans l'incertitude relativement à son avenir et au sort réservé à la demi-douzaine de dossiers qui ont nécessité jusqu'ici des milliers d'heures d'enquête et des déboursés considérables.

### Une CECO trop efficace?

Evidemment, à la CECO, on n'est pas bavard à ce chapitre-là. D'ailleurs, pourquoi le serait-on? La CECO se sait et se sent, quotidiennement, la créature du gouvernement qui a droit de vie ou de mort sur elle. Certes, celui-ci l'a voulue fouilleuse, courageuse, innovatrice et efficace. Mais une CECO trop innovatrice et trop efficace, qui fait éclater la vieille définition du crime organisé et l'imagerie qui l'enrobe, qui fait témoigner à huis-clos des haut-fonctionnaires, des présidents de compagnies, de sous-ministres, qui ouvre des enquêtes susceptibles d'impliquer des



Le juge Jean DUTIL

fonctionnaires gouvernementaux, des députés, des ministres, de s amis du gouvernement, c'est là une CECO qu'on peut regretter d'avoir voulue innovatrice et efficace...

Là est le coeur du problème: ou le gouvernement donne carte blanche à la CECO, quelles que soient les possibles retombées politiques ou autres de ses enquêtes, ou il intervient, en coulisse, de mille et une façons, pour la diriger, la contrôler, ou plus simplement pour lui faire savoir ses allergies à tel ou tel projet d'enquête.

A partir de là, la CECO n'a plus vraiment sa raison d'être. Elle devient une commission-marioulette condamnée à patauger dans de vieux dossiers éculés, qui coûte une fortune aux contribuables et qui, à toutes fins utiles, sert de paravent hypocrite à un gouvernement beaucoup plus soucieux de ses propres intérêts partisans et politiques que de la prolifération du crime sous toutes ses formes imaginables.

Créer la CECO, ou plus exactement re-créer la CECO — tout le monde sait que la première a été un échec — c'était, de la part du gouvernement, reconnaître, d'une part, l'inefficacité, voire l'impuissance, des corps policiers face au crime organisé. Reconnaître aussi l'urgence de mettre sur pied un organisme efficace qui tenterait de réussir là où les seuls pouvoirs policiers avaient jusqu'ici échoué.

Avec le dossier du commerce clandestin de la viande avariée, l'actuelle CECO a affectivement réussi là où les corps policiers, c'est-à-dire tous les corps policiers du pays, avaient échoué depuis 1967. Ces échecs répétés, ce sont les policiers eux-mêmes qui sont

venus les avouer publiquement devant la CECO.

### Pas une garantie absolue

Cette réussite n'est certes pas une garantie absolue que la CECO est immunisée contre les échecs. Mais, aujourd'hui, cela importe peu. Ce qui est important, pour le moment, c'est de souligner que, sans l'enquête de la CECO, les consommateurs québécois, aux quatre coins de la Belle province, mangeraient encore de la charogne.

Certains ont prétendu que cette enquête n'avait touché en rien le crime organisé. Le 26 juin dernier, lors de la dernière séance publique et télévisée de la CECO, son président, le juge Jean Dutil, avait rejeté cette critique comme non fondée. Il déclarait: "Partout où la fraude, sous quelque forme que ce soit, s'érige en système, on peut et on doit parler de crime organisé."

L'actuelle équipe de la CECO — c'est visible en dépit de son silence — est prête à continuer. Si elle refuse, d'une part, de se croire irremplaçable, elle admet, d'autre part, qu'elle ne pourrait strictement rien pour assurer la survie de la commission si le gouvernement décidait brusquement de l'abolir.

A ses yeux, l'odieuse d'une telle décision serait l'affaire de gouvernement. Pas la sienne! A ce chapitre-là, la CECO se sent pleinement rassurée.

En effet, si le gouvernement décidait soit d'abolir la CECO, soit de la décapiter, soit d'en faire un organisme bouffon, les contribuables pourraient rapidement tirer des conclusions: ou le gouvernement n'était pas sérieux quand il a créé la CECO ou il capitule, pour des raisons occultes, devant la prolifération du crime organisé sous toutes ses formes.

# Le drame de Timor n'émeut même pas Lisbonne

**POSSESSION portugaise perdue au milieu de l'archipel indonésien, la petite île de Timor n'a jamais eu une grande valeur stratégique. Mais après un mois de guerre civile, elle ne semble même plus intéresser personne.**

En effet, le gouvernement de l'île et une centaine de ses gardes portugais, fuyant les sanglants combats qui s'y déroulent, se sont réfugiés dans une île voisine, à 17 milles de Timor. Le gouvernement indonésien, de son côté, malgré les menaces que ferait peser une révolution marxiste à ses portes, est nullement pressé d'intervenir pour mettre fin à la violence. Quant aux autorités portugaises à Lisbonne, elles se soucient fort peu de ce qui peut se passer à Timor. Même pas de conserver la colonie elle-même dans le giron portugais. Lisbonne a d'autres chats à fouetter, vu l'instabilité politique actuelle au Portugal.

Comme le disait un diplomate portugais en poste en Australie, nous ne savons même pas ce qui va se passer demain à Lisbonne. Timor est bien loin de nos préoccupations...

La constatation du diplomate est

réelle, mais il n'en demeure pas moins qu'on peut s'inquiéter de l'ampleur des dévastations subies par l'île depuis l'éclatement de la guerre civile.

Le journaliste Gerald Stone de la télévision australienne décrivait, dans un compte rendu des événements publié la semaine dernière par le New York Times, les dégâts subis par Dili, la capitale de Timor, où il dit avoir vu les rues jonchées de cadavres, tandis que de nombreux civils grièvement blessés ne recevaient aucun soin.

Il révélait également que le parti marxiste Fretilin avait chassé de la capitale les membres de l'Union démocratique de Timor (UDT) (faction modérée) et avait soumis systématiquement à des mauvais traitements tous les prisonniers faits au cours de l'opération.

La dépêche de Stone ne faisait que confirmer en fait les déclarations de nombreux réfugiés parmi les 4.000 qui ont réussi à fuir Timor.

Une action rapide serait nécessaire pour mettre fin à cette désastreuse situation. Jusqu'à maintenant, tous les efforts tentés pour faire cesser les combats se sont embourbés dans le jeu des manœuvres diplomatiques.

Il y a deux semaines, le président Francisco da Costa Gomes, ou-

bliant quelques instants ses propres préoccupations, décidait d'envoyer à Canberra et à Djakarta le ministre des Territoires d'outre-mer, M. Almeida Santos, un de ses plus habiles collaborateurs.

Les Indonésiens, qui contrôlent la partie occidentale de l'île, avaient laissé entendre qu'ils seraient prêts à intervenir et à rétablir l'ordre à Timor, mais uniquement avec l'assentiment de Lisbonne. Santos refusa, craignant qu'on ne reproche à Lisbonne d'avoir abdiqué ses responsabilités.

Il proposa plutôt que le Portugal, l'Indonésie, l'Australie et la Malaisie envoient des soldats à Timor, proposition que refusèrent pour différentes raisons l'Australie comme l'Indonésie.

### Portugal et Indonésie

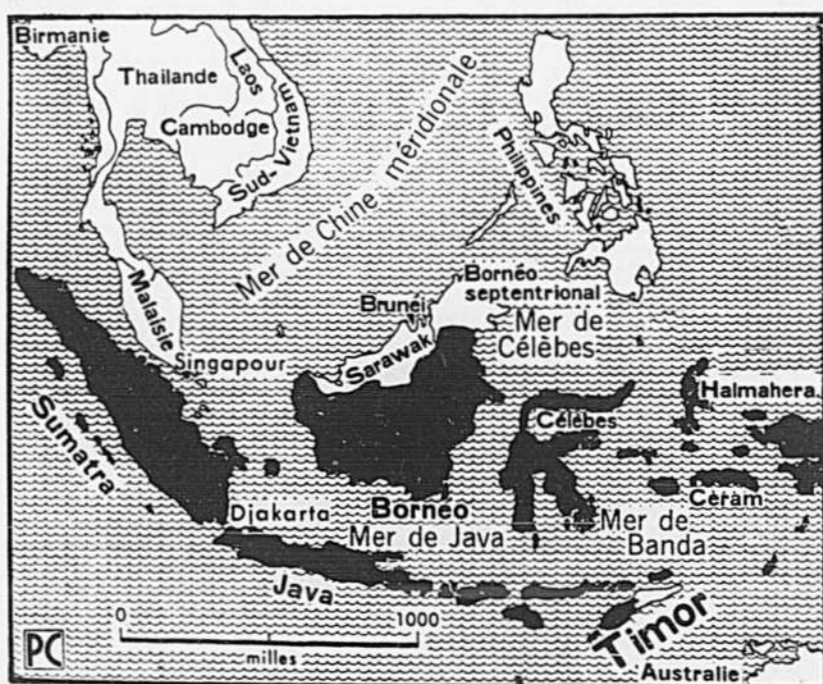
Il est possible que Santos ait espéré secrètement que les Indonésiens interviendraient unilatéralement et délégueraient le Portugal du règlement du problème.

Le président Souharto convoite depuis longtemps la partie orientale de Timor, mais il se souvient aussi des critiques dont l'Indonésie a fait l'objet lorsqu'elle a décidé d'imposer sa loi dans l'ancienne colonie de l'Iran occidental dans les années soixante. Souharto n'a ma-

nifesté jusqu'à présent d'aucune façon son intention d'intervenir à Timor sans avoir obtenu au préalable la permission du Portugal. Et même si cette permission était accordée, beaucoup d'Indonésiens pensent qu'une intervention serait une erreur.

Le Portugal dépense chaque année \$20 millions pour soutenir l'existence de Timor, et les Indonésiens estiment qu'il leur en coûtera beaucoup plus cher, en particulier s'ils héritent d'un champ de bataille.

Il y a pourtant de fortes chances,



en définitive, pour que Timor se retrouve sous l'aile de l'Indonésie. Les pays voisins de l'Indonésie au sein de l'Association des pays du sud-est de l'Asie ont déjà fait savoir qu'ils étaient prêts à laisser Djakarta installer sa tutelle sur la colonie portugaise. Dans cette perspective, la radio indonésienne a commencé à diffuser quotidiennement de la propagande à l'intention des Timorais, les invitant à "rejoindre leurs frères indonésiens indépendants".

Mais en attendant, l'effusion de sang continue. Les deux factions qui s'opposent, le Fretilin et l'UDT, n'ont ni l'un ni l'autre un appui solide dans la population. Leurs soldats se bornent à terroriser les civils.

La semaine dernière, un groupe de Timorais qui voulaient échapper par tous les moyens au chaos s'est emparé d'un avion australien transportant des secours médicaux à Timor et a forcé le pilote à les conduire à Darwin, en Australie.

A l'extérieur, personne ne semble se soucier de quoi que ce soit, constatait avec pessimisme un Indonésien. Et malheureusement, si rien ne survient bientôt qui clarifierait la situation, la guerre risque de se poursuivre pendant encore bien longtemps.



photo René Picard, LA PRESSE

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a profité des "Dix heures pour les travailleurs du 10" pour "faire son numéro" avec Lise Payette. Il a demandé à la classe ouvrière, celle qui forme la clientèle de Télé-Métropole, de signifier son désaccord en boycottant la programmation du 10 et les commanditaires qui continuent à annoncer sur les ondes de cette station.

## La fête redonne du souffle aux 315 grévistes de Télé-Métropole

par Réal BOUVIER

Une cinquantaine d'artistes et une salle qui, quoiqu'elle ne fut jamais comble, ont redonné samedi soir aux

315 grévistes de Télé-Métropole le souffle nécessaire pour tenir bon dans un conflit déjà vieux de quatre mois. Quelques 8.000 billets à \$2,50 avaient

## Les futurs chômeurs de Louiseville optent pour la fermeture de l'usine au lieu de subventions

LOUISEVILLE (PC) — Même s'ils seront en chômage dans trois mois, les 500 salariés de la société Associated Textiles se sont déclarés samedi en faveur de la fermeture de l'usine de Louiseville plutôt que de la voir recevoir des subventions du gouvernement.

Au cours d'une assemblée syndicale, les ouvriers ont demandé au gouvernement de leur permettre de vivre décemment plutôt que de faire subsister artificiellement une industrie qui périclite au Québec.

L'Associated Textiles, qui est une filiale de la United Merchants, a annoncé, la semaine dernière, qu'elle fermerait les portes de son usine de

Louiseville au cours du mois de décembre prochain.

Les syndiqués, qui n'ont trouvé aucune solution à leur problème, s'étaient réunis en présence des députés provincial et fédéral, MM. Yvon Picotte et Antonio Yanakis, et rois, MM. Gaston Fleury et Paul-Emile Caron.

Ils ont pris connaissance, au cours de la réunion, du rapport financier de la United Merchants, qui montre une augmentation du revenu net, au cours de la dernière année, de plus de \$10 millions.

été vendus pour les "Dix heures pour les travailleurs du 10". Une Lise Payette transige pour l'occasion à volé la vedette à Réal Giguère, le Benoit Girard et Jean-Guy Moreau se sont surpassés en humour un peu sa-dique, tandis que Louis Laberge, le président de la FTQ, achetait un porcelet à l'encan. M. Laberge et Mme Payette ont d'ailleurs fait le poids sur la scène!

Beau Dommage, Gaston L'Heureux, Raymond Lévesque et son homonyme, le président du PQ, Claude Dubois, André Payette et d'autres qu'on voit rarement sur l'écran du canal 10 ont apporté leur collaboration bénévole à la cause des travailleurs en grève.

Ces derniers tentent depuis le 12 mai dernier de signer leur première convention collective, mais une large brèche les empêche d'être sur la même longueur d'onde que l'administration de CFMT-TV. Secrétaire, régisseurs, décorateurs et autres membres du personnel de soutien veulent obtenir la parité de salaire avec leurs collègues de Radio-Canada, ce qui, règle générale, nécessiterait une augmentation de salaire de 43 p. cent.

Selon le représentant du Syndicat canadien de la fonction publique, Gilles Charland, il n'y a que sur la question des salaires et celle de la classification que se butent les négociations. Il n'y a pas eu de rencontre depuis plusieurs semaines entre les deux parties et il n'y a pas de prévu.

Télé-Métropole, selon le syndicat offre à peine une augmentation de 13 p. cent, pour un contrat de trois ans, ce qui représente à peine la hausse normale du coût de la vie.

## Le nouveau président de la Régie : La RAMQ doit refaire son fichier de bénéficiaires

par Claire DUTRISAC

Si surprenante que la chose apparaisse au profane, la Régie de l'assurance-maladie doit refaire son fichier de bénéficiaires.

"En 1970, a déclaré le Dr Martin Laberge, la Régie a fait des efforts inouïs pour établir son fichier. Il contenait alors 6.000.000 de noms de Québécois. Or, en 1975, on se réveille avec 7.000.080 Québécois, dont une bonne partie se trouve au cimetière, avec six p. cent de bénéficiaires sans carte; avec 30 p. cent d'adresses erronées et deux millions et demi de numéros temporaires. Pas besoin de tirer de conclusion: il faut refaire le fichier et le maintenir à jour."

Pour atteindre cet objectif, le troisième que s'est fixé le nouveau président, la Régie fera appel aux données externes: celles du Régime des rentes, du ministère des Affaires sociales, du ministère du Revenu, du service responsable des permis de conduire, et, chose étonnante, des permis de chasse.

Le Dr Laberge s'explique: "Quand une carte donne droit à quelque chose, des rentes par exemple, les gens avertissent d'avance de leur changement d'adresse."

Même philosophie quant au permis de conduire. "Si on arrêteait 1.000 automobilistes à un point donné, 99,9 p. cent des conducteurs auraient leur permis sur eux. Les renseignements qu'elle donne sont exacts (nom, adresse, âge, sexe) car une amende est prévue pour de faux renseignements."

Dire qui naît, chasse, meurt

Le MAS, lui, va dire à la Régie quand quelqu'un naît et quand quelqu'un meurt. Le MAS a aussi un fichier d'assurés sociaux. "On a demandé au MAS d'introduire dans la convention qu'il négocie avec les médecins, un nouveau code: constatation d'un décès. Ça n'existe pas. Qu'on le crée et qu'on y attache une rémunération. Quand on recevra un relevé d'honoraires avec ce code, la carte de la personne décédée va sortir de notre fichier. Aujourd'hui, qu'un médecin prenne la page de la nécrologie de LA PRESSE et envoie des relevés d'honoraires pour services rendus aux personnes décédées et il sera payé! Pour une constatation de décès: on nous demande je ne sais trop quoi: examen ordinaire ou majeur pour M. X vu tel jour; et c'est pour avoir constaté le décès."

Quant au rôle du ministère du Revenu, point n'est besoin de précision: ce ministère-là rejoint toujours son monde!

"Un autre contrôle qui fait rire: dans le Québec, il y a au-delà de 600.000 chasseurs. Il y en a 7.000 seulement qu'on n'a pu retracer faute de la bonne adresse. C'est donc un fichier bien tenu, exact dans la proportion de 99 p. cent, la raison est bien simple: on ne peut aller à la chasse sans le permis."

Rappelons que la loi 93 oblige maintenant la Régie à faire parvenir à chaque bénéficiaire un relevé des services qu'il a reçus, au moins une fois par année. "Moi, j'aimerais mieux envoyer ce relevé chaque mois, ou tous les deux mois. Le client se souvient mieux des fois où il a vu son médecin ou un autre professionnel de la santé. Et cela m'aide à atteindre mon deuxième objectif: le contrôle des actes professionnels."

Une carte unique  
La Régie s'est entendue avec le MAS pour donner aux bénéficiaires une carte qui servira à l'assurance-maladie et à l'assurance-hospitalisation.

Un seul numéro pour un seul régime québécois. La même carte servira auprès des professionnels et des centres hospitaliers. Actuellement, chaque hôpital émet sa propre carte. "Cela pourrait faciliter la création d'un dossier unique."

"La carte sera émise à la naissance et, qu'on se marie, qu'on se sépare,

qu'on divorce, chaque personne aura toujours le même numéro. On étudie la possibilité de réémettre la carte tous les trois ans pour plus d'efficacité, particulièrement en ce qui a trait aux adresses."

Un problème demeure: quels moyens prendre pour rendre la carte d'assurance-maladie aussi nécessaire au malade que le permis de chasse au chasseur et le permis de conduire à l'automobiliste? "Je n'ai pas de solution avouée le Dr Laberge. Pas de solution acceptée. J'en étudie plusieurs."

On ne peut refuser des soins aux personnes qui n'ont pas leur carte sur eux. Certains l'oublent, d'autres ne sont pas en état de la présenter. Faut-il imposer une amende de \$1?

Une chose est certaine: il va falloir adopter des mesures qui rendent obligatoire la présentation de la carte.

Faut-il voir, dans la nomination du Dr Laberge, ex-sous-ministre adjoint au MAS, le désir du gouvernement de rapprocher la Régie du ministère, ou est-ce le Dr Laberge qui forcera ce rapprochement très désirable?

Une chose est certaine: il entre dans les plans du Dr Laberge de travailler en collaboration avec le MAS puisque son quatrième objectif se lit ainsi: "Apporter, par voie de complémentarité, une contribution importante et soutenue à l'exercice du ministère des Affaires sociales de sa responsabilité générale quant à la formulation des politiques de santé, de la planification et de la coordination."

"Il y a eu, dans le passé, beaucoup d'incompréhension mutuelle entre la Régie et le MAS. Dans l'esprit du ministre Claude Forget, ma nomination exprime sûrement l'espoir d'un rapprochement. J'ai d'ailleurs posé comme condition de pouvoir m'entretenir avec lui au moins une fois par mois."

"D'ailleurs, c'est à tous les niveaux que doivent s'établir des communications. Les directeurs de la Régie et les chefs de service m'ont fait part de leurs relations qu'ils ont pu établir avec leurs homologues du MAS."

"De chaque côté, on était sur la défensive. Maintenant, la méfiance qu'on décelait en certains cas fond. On apprend à se connaître, à se parler. Nous participons par voie de complémentarité."

"Nous avons la plus belle banque de données sur un régime d'assurance-maladie qui existe en Amérique du Nord. Pourquoi ne la mettrions-nous pas au service du MAS? Par exemple, on veut savoir le nombre de médecins de plus de 80 ans qui pratiquent la médecine, si ce sont des omnipraticiens ou des spécialistes, quel est leur volume de travail, quelle est leur clientèle, — un groupe de 100.150 personnes âgées qui font prendre leur pression toutes les semaines sous tous les quinze jours? — Quel est leur volume de travail par rapport à des médecins de 40 ans. On fait l'étude. Le MAS prendra les décisions qui s'imposent."

Des éléments nécessaires

La Régie n'élabore par la politique: elle apporte les éléments nécessaires à cette élaboration. La Régie peut répondre à de nombreuses questions. Le Dr Laberge donne des exemples: "Relativement à la distribution géographique des professionnels de la santé: où sont-ils? que font-ils? Quel est leur âge? Quelles sont leurs heures de travail par semaine? Combien d'anesthésies générales et d'amygdalotomies se font en dehors des centres hospitaliers, le savez-vous? Nous, on le sait et on va le dire prochainement. Combien d'extractions dentaires sous anesthésie générale sont faites en dehors des hôpitaux? Combien de ligatures de trompes? etc. Voilà des travaux que peut efficacement entreprendre la Régie."

D'autres objectifs, à court terme, se greffent aux quatre points qui constituent la substance des changements ou des orientations de la Régie. Par exemple, la compression des dépenses d'administration, compression qui aura

un impact sur le plan de croissance de la Régie, sur le nombre de ses effectifs, etc.

Le Dr Laberge débordait manifestement d'enthousiasme. Il a du pain sur la planche. Mais c'est un homme d'action et un homme de cœur. Il apporte à sa tâche un sens de l'humain qui huilera mieux les rouages de cette énorme machine qui s'appelle la Régie de l'assurance-maladie.

## en bref

### Lalonde souhaite une hausse des prix des aliments

LA MALBAIE — Le ministre fédéral de la Santé a prédit, au cours du week-end, que le prix des produits agricoles va continuer d'augmenter. Participant à un colloque régional du Parti libéral, M. Marc Lalonde a souligné que les agriculteurs avaient droit de retirer un bénéfice convenable de leur travail et que c'était pour cette raison que les prix agricoles continueraient de grimper. Il a lancé un appel aux consommateurs, afin qu'ils acceptent cette nouvelle hausse des prix, précisant que c'était l'unique façon d'assurer la relève dans l'agriculture, au moment où les jeunes délaissent la ferme de plus en plus.

### Une dénonciation violente de BP

Le président de BP Canada, M. Derek F. Mitchell, n'a pas du tout apprécié que le Premier ministre de l'Ontario, M. William Davis pousse au 15 novembre de gel des prix des produits pétroliers. M. Mitchell, dans un communiqué qu'il a fait tenir à la presse, livre le contenu d'une lettre aux actionnaires de BP et d'un télégramme à M. Davis.

Aux actionnaires, il raconte que les mesures de M. Davis coûtent à "votre compagnie" \$3 millions par mois, principalement dû au fait que 60 p. cent du marché de BP se trouve en Ontario.

A M. Davis, le président de BP sert des termes comme "ni raisonnable", "ni judicieux", "discriminatoire", pour qualifier son initiative de prolonger de 45 jours de gel des prix.

M. Mitchell fait valoir un récent investissement de \$80 millions à Oakville et ne se gêne pas pour accuser M. Davis de voler légalement "les actionnaires de ma compagnie au profit éphémère du consommateur Ontarien et peut-être, à l'avantage de votre campagne électorale".

### Lang réponde à "la droite"

BURNABY, C.-B. — Le ministre fédéral de la Justice a l'intention de soumettre une nouvelle législation aux Communes l'automne prochain afin d'améliorer le présent système des libérations conditionnelles et rendre les sentences plus réalistes. S'adressant à des militants libéraux, M. Otto Lang a nié que ces modifications soient un virement vers la droite de la part du gouvernement Trudeau. "Il s'agit d'une réponse normale et démocratique" à la réaction de la droite politique dans un pourcentage important de la population qui, selon lui, est inquiète devant ce qu'elle considère comme des carences de la loi. Il a précisé que ces changements n'iront pas jusqu'au rétablissement de la peine capitale à laquelle il s'oppose.

## Une firme canadienne pourrait obtenir un contrat d'un milliard en Tchécoslovaquie

par Mario FONTAINE

collaboration spéciale

BRNO — Le Canada possède de fortes chances d'obtenir un contrat d'une valeur totale dépassant un milliard de dollars pour la construction, en Tchécoslovaquie, d'une usine de pâte et papier.

La firme Simons-Tecsult, de Vancouver devance en effet aujourd'hui tous ses concurrents dans ce projet, qui sera réalisé entre 1976 et 1980 à Ruzomberok, en Slovaquie. S'il est signé, l'accord apportera des revenus d'environ 100 millions de dollars à Simons, et ouvrira la porte aux producteurs canadiens de matériel de pâte et papier.

"Pour nous, ce projet est un point tournant dans notre développement, déclare M. Edouard Micunek, directeur de la firme Techno-Export Brati-

slava, chargée de cette réalisation. Rien ne sera définitif avant la signature d'un contrat, mais la firme Simons nous offre des conditions très avantageuses, que ce soit au niveau de la qualité technique ou à celui du financement."

Car, en entérinant l'accord, Simons s'engagerait également à payer une partie des coûts entraînés par ce projet.

Retombées considérables

Il s'agira, pour la firme d'ingénierie choisie, d'effectuer les travaux permettant la transformation de l'arbre en papier. C'est elle qui sélectionnera la machinerie et décidera de sa provenance et de son prix.

Ainsi, l'adjudication de ce contrat à une maison canadienne pourrait entraîner des retombées considérables

sur notre industrie manufacturière spécialisée. D'autant plus que la Tchécoslovaquie, satisfaite de ses achats d'équipement canadien effectués il y a deux ans dans ce domaine, nous favoriseraient en cas de concurrence serrée.

Même si le Canada nous soumettait des offres légèrement supérieures aux autres, nous les accepterions sans doute, de poursuivre M. Micunek. Bien sûr le prix est très important, mais il ne va pas tout conditionner."

D'autres Canadiens

L'avancement des pourparlers entre Simons et Technoexport Bratislava ne fait cependant pas que des heureux, et le vice-président de Snc-Rust Ltée, M. Claude A. Bourgeois, semblait assez surpris lors de son passage à Brno cette semaine.

Cette firme d'ingénieurs-conseils, la

plus importante au Canada, ne désespère cependant pas, et croit pouvoir soumettre ses projets avant l'adjudication du contrat. Les très longs délais qui caractérisent les négociations avec les pays de l'Est peuvent servir la cause de Snc-Rust, mais cette maison d'ingénieurs-conseils accuse au moins une année de retard sur Simons.

La position de Simons surprend également A.W. Hooper, lui aussi en visite industrielle à Brno. Hooper, l'un des seuls fabricants canadiens de matériel de pâte et papier n'a en effet pas reçu le moindre avis de Simons, et craint que ce dernier n'ait décidé de confier à la firme américaine Ingersoll Rand ses sous-contrats de machinerie.

Simons aurait effectivement la pos-

sibilité de choisir ses sous-entreprises à sa guise, sauf spécification contraire du contrat. Ainsi, au moins trente pour cent pour l'équipement proviendra obligatoirement d'Union Soviétique, et une autre partie de Yougoslavie. Malgré cette ponction, un contrat d'un milliard de dollars garde quand même son pouvoir d'attraction.

Surtout que les participants à cette réalisation seront particulièrement bien placés pour arracher une entente semblable en Bohême. C'est sans doute sur ce dernier projet que s'orienteront maintenant Snc-Rust et S.W. Hooper après leur échec potentiel de Ruzomberok.

L'attrait Yougoslave

Ces deux firmes s'intéressent également à la Yougoslavie, où des pro-

jets d'envergure devraient être annoncés bientôt.

Snc dispose en effet d'une expérience internationale considérable (35 p. cent de son chiffre d'affaires), tandis que la compagnie Hoover a déjà vendu à plusieurs reprises aux pays de l'Est, par l'intermédiaire de ses quatre agences en Europe occidentale.

Elles songent de plus sérieusement au marché bulgare, où un projet de pâte et papier de 120 millions de dollars sera mis en marche bientôt.

Même si les Russes doivent prendre la part du lion de ce contrat, environ 50 millions de dollars d'équipement seront toutefois importés d'autres sous-entreprises, ce qui peut intéresser les firmes canadiennes. Enfin, un autre projet, concernant une usine de papier à cigarette, devrait prendre forme l'an prochain à Pelova.

# L'enseignement à distance

Ce cours comporte des crédits du niveau collégial et il est pleinement agréé par le ministère de l'Éducation du Québec. "Les cours de CEGEP dans LA PRESSE" s'adressent à toute la population, sans distinction d'âge, de niveau de scolarité ou d'origine. Pour obtenir reconnaissance officielle des crédits, les candidats doivent s'inscrire en bonne et due forme auprès du collège Marie-Victorin, selon ses normes d'admission, et subir les examens prescrits. On peut aussi suivre "les cours de CEGEP dans LA PRESSE" à titre d'élève libre, pour parfaire sa culture générale.

## psychologie

### DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE

#### L'ENFANT DE 0 À 1 AN

##### PLAN DE LA LEÇON

###### 1 LA PÉRIODE PRÉNATALE

- A) Le développement du fœtus
- B) Expérience psychologique vécue par la mère durant la grossesse
  - a) 1er trimestre
  - b) 2ème trimestre
  - c) 3ème trimestre
- C) Expérience psychologique vécue par le père durant la grossesse de sa femme

###### II LA NAISSANCE

- A) L'expérience de la mère et du père
- B) L'expérience de l'enfant

###### III LA PREMIÈRE ANNÉE DE VIE DE L'ENFANT

- A) La phase narcissique
- B) La phase préobjectale
- C) La phase objectale

#### I — OBJECTIFS DU LECTEUR

Le lecteur qui entend profiter au maximum de l'étude de cette première unité, doit

- 1— répondre au test de sensibilisation avant de s'attaquer à la lecture du texte;
- 2— faire les exercices 2 et 3 sans référer au texte;
- 3— noter sur sa fiche personnelle les résultats obtenus.

#### BONNE ÉTUDE!

#### II — TEST DE SENSIBILISATION

Dans le tableau qui suit, vous retrouverez neuf affirmations concernant la période 0-1 an. Il s'agit pour vous de déterminer si chacune est VRAIE ou FAUSSE en inscrivant V ou F dans la petite case au bas et à droite de chacun des carrés.

|    |  |  |
|----|--|--|
| 1. | Vers la fin de la période de grossesse, l'enfant peut être stimulé par le toucher, la lumière et les sons.   |  |
| 2. | Durant les trois premiers mois de sa grossesse, une femme se préoccupe plus de la présence de l'enfant que de son état.                            |  |
| 3. | Entre le 3e et le 4e mois, la femme enceinte s'inquiète davantage de la sécurité de son mari que de la sienne.                                     |  |
| 4. | Durant les trois derniers mois de grossesse, bien qu'incommodée physiquement, la femme ressent un regain d'énergie qui l'amène à être très active. |  |
| 5. | Durant ses trois premiers mois de vie, l'enfant ne sait pas encore que sa mère ne fait pas partie de lui, qu'elle existe en dehors de lui.         |  |
| 6. | Entre le 3e et 6e mois, bien peu de gens ont droit au sourire du bébé.   |  |
| 7. | Entre le 3e et 6e mois, l'enfant ne réagit pas généralement au visage qu'il voit de profil.  |  |
| 8. | Au cours de la période 8-15 mois, l'enfant qui ne peut voir sa mère, croit qu'elle n'existe plus, qu'elle est retournée au néant.                  |  |
| 9. | Durant cette période 8-15 mois, l'enfant apprend à utiliser le "non" pour son propre compte.   |  |

#### III — LEÇON

##### I — PÉRIODE PRÉNATALE

###### A) LE DÉVELOPPEMENT DU FŒTUS

Un enfant va naître bientôt. Il n'est pas encore là, mais il existe déjà. Il s'agit d'être prêt, et cette éventualité modifie considérablement la vie du couple, surtout lorsqu'il s'agit du premier enfant.

Il y a une chambre à meubler et à repeindre, des vêtements et des jouets à acheter, des chaussons à tricoter. Ces gestes concrets, posés en vue de l'arrivée de l'enfant, aident l'homme et la femme à prendre conscience du rôle de parents qui les attend.

Que se passe-t-il chez l'enfant pendant ce temps-là? De cellule fécondée qu'il était, il devient graduellement EMBRYON, puis FŒTUS, subissant toutes les transformations biologiques décrites par l'embryologie.

Nous ignorons actuellement en quoi consiste l'activité psychique du fœtus.

Ce qu'on connaît du comportement de l'enfant durant son séjour dans l'utérus vient d'observations faites chez des enfants nés prématurément. Vers le 7e mois, le fœtus vit dans un état de "torpeur", qui se situe entre le sommeil et l'état de veille. Au cours des 8e et 9e mois, il devient capable de sommeil et d'éveil réel.

Les périodes d'activité du fœtus sont de courte durée; on peut le voir s'étirer, se recroqueviller, se tourner la tête, hausser les sourcils, plisser le front, bouger les membres et sucer son pouce. Il présente même le besoin d'être stimulé par le toucher, la lumière et les sons.

A ce stade, le fœtus est déjà un petit être complexe possédant des caractéristiques bien à lui.

On ne peut toutefois parler de l'enfant sans parler de la mère. Elle s'identifie à lui; cet enfant, c'est elle-même. Il sera tout ce qu'elle a rêvé de beau et qu'elle n'a pu réaliser.

###### B) L'EXPERIENCE PSYCHOLOGIQUE

###### VECUE PAR LA MÈRE DURANT LA GROSSESSE

La femme enceinte peut passer d'une humeur à l'autre ou même éprouver des sentiments contraires simultanément. Elle devient plus sensible et se sent plus facilement vulnérable. Elle se sent à la fois FRAGILE et PRÉCIEUSE: elle craint davantage ce qui peut lui arriver; accident d'auto, agression.

La femme qui attend un enfant est à l'écoute de son monde intérieur et elle se retire parfois de l'activité qui règne autour d'elle.

Des transformations importantes, autant physiques que psychologiques, s'opèrent en elle et elle tente de se faire une nouvelle image d'elle-même.

Dans le livre qu'ils ont publié, "LA GROSSESSE. EXPERIENCE PSYCHOLOGIQUE", Arthur et Libby Colman décrivent cette expérience, au point de vue surtout de la femme qui attend son premier enfant, et la divisent en trois étapes ou trimestres.

###### a) Le premier trimestre de la grossesse:

Si la grossesse est acceptée, c'est une grande joie qui est ressentie. La femme préfère toutefois s'assurer qu'elle est enceinte avant de communiquer la nouvelle, qui ne sera d'abord confiée qu'à des personnes choisies.

Il n'y a pas de changements physiques très apparents qui se produisent au début, ce qui est parfois frustrant pour la femme. Elle est la seule à s'apercevoir des premiers signes de sa grossesse. A ce stade, la présence de l'enfant est moins ressentie, et ce qui préoccupe davantage la femme, c'est ce qui lui arrive à elle.

En face de cette réalité, la femme demeure ambivalente. Elle ne sait pas encore si elle va accepter pleinement ou refuser la grossesse, même dans les cas où l'enfant a été désiré.

La grossesse représente l'acceptation de responsabilités, et la femme tente d'évaluer ce que cet événement implique pour elle. Il lui devient alors nécessaire de se resituer dans ses activités, autant personnelles que sociales et professionnelles.

Le couple commence à vivre une démarche d'acceptation vis-à-vis de cette procréation commune.

Avant, l'enfant pouvait être désiré, mais il y avait toujours la possibilité de changer d'idée, de revenir en arrière. Maintenant l'enfant est là, il s'en vient; il s'agit d'accepter de vivre cette expérience. La future mère et le futur père se cherchent une identité maternelle et paternelle qui corresponde à ce qu'ils sont déjà comme personnes.

Les images qui leur reviennent sont celles du père et de la mère qu'ils ont eus.

C'est ce qui les amène à réévaluer l'éducation qu'ils ont reçue. La femme jettera un regard nouveau sur sa relation avec sa mère et l'homme fera de même pour ce qui est de sa relation avec son père.

Cette remise en question peut entraîner une certaine culpabilité liée à la prise de conscience d'un désaccord possible entre la façon dont les futurs parents veulent se comporter avec leur enfant et l'éducation qu'ils ont reçue.

###### b) Le second trimestre:

Vers le 4e mois, la femme se rend compte qu'il n'y a plus de doute: c'est vrai; elle est enceinte. La mère sent maintenant bouger le bébé et elle aime faire partager à son mari cette expérience: Mets ta main sur mon ventre, le sens-tu, il bouge!... La femme se préoccupe davantage de la santé du bébé, car elle sent sa présence, elle réalise que c'est un être qui a sa vie à lui.

Son corps se transforme et elle en est fière, parce que maintenant les autres peuvent savoir. Mais en même temps, elle se rend compte qu'elle n'a aucun contrôle sur ces transformations.

Elle éprouve de plus en plus le besoin que l'on prenne soin d'elle et, future mère, elle attend de son mari une attitude "maternelle".

Durant ce trimestre elle s'inquiète davantage de la sécurité de son mari. Elle craint de se retrouver seule devant sa nouvelle responsabilité.

###### c) Le troisième trimestre:

Durant les trois derniers mois, la femme éprouve un sentiment d'orgueil et de fierté, qui se mêle à l'anxiété de se retrouver bientôt devant l'inconnu et à la crainte de la douleur physique. L'anxiété liée à l'accouchement augmente durant cette période.

A cause du poids de l'enfant et de son déplacement graduel dans l'utérus, la femme se sent de plus en plus incommodée physiquement. Paradoxalement, elle sent un regain d'énergie qui l'amène à être très active; par exemple, elle peut décider de faire le grand ménage de la maison. Durant le 9e mois, de fausses contractions peuvent se produire, ce qui donne à la mère l'impression que le bébé peut arriver n'importe quand! Les opinions qu'elle reçoit de ses amies peuvent avoir pour effet d'augmenter la peur chez la femme, qui tente alors de se rassurer auprès de son mari. Au fond, de tout cela, c'est une joie profonde qui habite la future maman.

###### C) EXPERIENCE DU PERE DURANT LA GROSSESSE

L'homme n'est pas que mari, il est aussi père. Il faut regretter encore de voir jusqu'à quel point le milieu ne permet pas au père de vivre pleinement une expérience qui est, pour lui aussi, chargée et intense au point de vue émotif.

C'est alors que celui-ci éprouve parfois le besoin de compenser par une activité créatrice et nouvelle dans laquelle il aura le sentiment de s'accomplir, de se renouveler.

Comme sa femme, il se cherche une identité, celle de père.

Il tente de prendre conscience, non seulement de son rôle de pourvoyeur, auquel on le confie souvent, mais de son rôle d'éducateur: il veut lui aussi être présent à l'enfant, lui apporter de l'affection, représenter pour lui un modèle d'identification satisfaisant. Souvent son éducation ne l'a pas préparé à envisager un tel rôle.

Pendant qu'il se débat avec ses propres sentiments et ses responsabilités vis-à-vis de son rôle de père, son rôle de mari lui demande d'être présent à sa femme, de lui apporter sécurité et réconfort.

La communication dans le couple devient à ce moment d'autant plus importante qu'ils ont à échanger leurs idées et leurs impressions relativement à leur expérience commune.

#### II — LA NAISSANCE

##### A) L'EXPERIENCE DE LA MÈRE ET DU PERE

L'accouchement «doit» arriver, la femme n'y peut rien; l'utérus agit «pour son propre compte». La femme est dominée par cette pensée qu'elle ne peut plus contrôler la situation. Elle ne peut désirer que tout se passe bien.

Il est préférable que la femme identifie son style personnel. C'est-à-dire la façon dont elle veut accoucher. Même s'il est à la mode, l'accouchement dit "naturel" n'est pas toujours ce qui lui convient.

Quoi qu'il en soit, une fois la mère rendue à l'hôpital, le travail s'effectue de façon parfois capricieuse et irrégulière, tant et si bien qu'aux périodes de contractions douloureuses succèdent parfois des périodes d'accalmie qui font croire que le travail est terminé ce qui accentue l'anxiété chez la parturiente.

Les attitudes du personnel hospitalier sont d'une importance considérable. La mère peut se sentir tour à tour isolée, "insécure", contrariée, soupçonneuse, et ceux qui l'assistent peuvent la rassurer, lui apporter leur appui.

Par l'accouchement, la femme soumet sa féminité à l'épreuve, et la façon dont cet événement est vécu peut conditionner ses relations futures avec son mari et ses enfants. La mère craint aussi de perdre son identité, car c'est le corps, et ce qui est ressenti à travers lui, qui commande et la femme ne peut pas toujours y imposer sa volonté. En général, elle se sent satisfaite si le besoin de participer à ce qui lui arrive a pu être relativement comblé.

La mère, après l'accouchement, a hâte de voir l'enfant, elle s'inquiète de savoir s'il est normal. Toutes ses attentions envers l'enfant ne sont pas encore définies. Bien qu'il s'agisse d'un être avec lequel elle a vécu intimement pendant neuf mois, il lui semble un étranger lorsqu'on le lui apporte.

De plus en plus d'hôpitaux permettent au mari d'assister et même de participer à l'accouchement. Celui-ci peut alors choisir, avec sa femme, d'être présent ou non. Il peut ainsi éviter la frus-

trante expérience d'être laissé à l'écart juste au moment où se termine une démarche dans laquelle il a été jusque-là impliqué.

##### B) L'EXPERIENCE DE L'ENFANT

Si l'enfant est au début étranger à la mère, le monde extérieur dans lequel il arrive lui est tout aussi inconnu.

Physiquement, pour parvenir dans ce monde, l'enfant a dû utiliser presque toutes ses forces et maintenant son corps doit s'adapter rapidement à ce changement de milieu: c'est une question de survie.

Ce choc de la naissance est un des plus importants auxquels un être humain peut avoir à faire face.

Pour la mère, l'accouchement est presque terminé. Pour l'enfant, ce sont ses premières minutes d'existence en dehors du sein maternel: il voit le jour.

Le nouveau-né n'est pas un objet ou un «tube digestif». Il est déjà une petite personne qui sentira, dès son arrivée, si le monde extérieur est bon, hospitalier et sans danger, ou s'il doit s'en protéger.

S'il sent l'amour et la chaleur humaine dans la façon dont il est accueilli, il se sentira en sécurité, prêt à recevoir.

Référence: Dr F. Leboyer,

"Naissance sans violence".

#### III — PREMIÈRE ANNÉE DE VIE DE L'ENFANT (0-1 AN)

##### A) LA PHASE NARCISSIQUE (0 à 2 mois)

On utilise l'expression "narcissique" pour signifier que durant les 3 premiers mois, l'enfant est complètement centré sur lui-même comme Narcisse. Mais les psychologues préfèrent parler de "Narcissisme sans Narcisse" dans la mesure où l'enfant, contrairement au héros mythologique, n'est pas conscient de lui-même.

L'enfant, avant l'âge de trois mois, vit entièrement dans son monde à lui, tout à l'intérieur de lui-même. Maman et papa en sont fiers, lui parlent et lui font de "belles façons". Mais pour le moment les seules sensations qui font réagir l'enfant sont celles qu'il ressent en lui-même, la faim et la soif, et qui se mêlent avec toutes ces images qui lui viennent du monde extérieur.

L'enfant ne sait pas encore que maman et papa ne font pas partie de lui, qu'ils existent en dehors de lui.

Qui n'a pas entendu un enfant pleurer parce qu'il avait faim ou qu'il était mouillé? Quand la mère lui apporte nourriture et linge propre, l'enfant retrouve sa quiétude et s'endort satisfait. Il se sent bien. Les soins dont la mère entoure son bébé et l'amour avec lequel elle le fait créent un climat affectif favorable au développement de l'enfant. C'est ce qui amènera celui-ci à s'estimer lui-même et à se faire confiance. «Je suis bon parce que maman m'aime.» A chaque fois qu'il se présente un besoin, il voit apparaître le visage de sa mère et pressent la satisfaction qui s'ensuivra. Ce visage s'associe au plaisir que l'enfant ressent et devient petit à petit chargé de signification, de valeur.

##### B) LA PHASE PRÉOBJECTALE (3 à 8 mois)

###### Cf. Phase objectale

Traduit l'étape de transition entre l'absence de conscience (phase narcissique) et la conscience de lui-même et du monde extérieur (phase objectale).

Si un adulte le regarde en face, hoche la tête et sourit, l'enfant, vers l'âge de trois mois, répondra par un sourire. Théoriquement, il ne réagira pas au visage qu'il voit de profil. Grand-mère, tante Alice, la voisine, papa et maman ont TOUS DROIT A SON SOURIRE. Car le visage humain est devenu une image qu'il distingue maintenant de tout autre objet venant de l'extérieur.

Vers 6 mois, IL RESERVE MAINTENANT SON SOURIRE AUX PERSONNES QU'IL CONNAÎT BIEN et, finalement, entre 7 et 9 mois, il ne sourit qu'à sa mère et pleure dans les bras de grand-mère et de tante Alice.

##### C) LA PHASE OBJECTALE (8 à 12 ou 15 mois)

Expression tirée du mot "objet". Au cours de cette période, l'enfant cesse d'être centré sur lui-même et prend conscience de l'existence d'un monde extérieur formé d'objets distincts de lui-même.

A cet âge, l'enfant sait distinguer sa mère de toutes les autres personnes. Elle est cet être reconnu et aimé qui sait nourrir, caresser, sourire, emballoter si bien. Elle n'a pas son égal. Que ce soit le terre de la perdre! Tante Alice est bien gentille mais ce n'est pas maman.

Mais, pour l'enfant, la mère sera tantôt bonne, tantôt mauvaise, suivant qu'elle répondra immédiatement ou non ses besoins. Il y a donc pour lui deux mamans: une «gentille», et une moins gentille.

Soulignons le fait que, si l'enfant en est arrivé à reconnaître sa mère et à diriger son amour vers elle, c'est que son visage lui est devenu familier, qu'il représente l'affection, la satisfaction, la sécurité. D'où l'importance de la stabilité dans la présence de la mère ou de son substitut. C'est par la présence répétée du même visage que l'enfant en arrive à se souvenir de ce visage et à l'identifier.

C'est aussi le moment où l'enfant saisit qu'il peut utiliser ses pleurs pour appeler maman. Il se rend compte qu'elle apparaît à ce moment pour satisfaire ses besoins. Il découvre alors sa toute-puissance.

Il suffit de pleurer pour "dire" et pour communiquer à sa mère qu'il a besoin d'elle. C'est le début de la communication.

Pourtant, à cet âge, l'enfant ne saisit pas encore l'existence permanente et autonome des personnes et des objets. Lorsqu'il ne peut voir sa mère, il croit qu'elle n'existe plus, qu'elle est retournée au néant.

Dans la journée d'un enfant, il arrive souvent que sa mère s'éloigne de lui et réapparait quelques minutes plus tard.

C'est par ces expériences répétées que l'enfant se rend compte que, même s'il ne la voit plus, sa mère continue d'exister car elle reviendra. Il réalise également qu'il peut exister sans qu'elle soit présente, qu'il existe indépendamment d'elle.

C'est à ce moment que les jeux où l'on fait apparaître et disparaître des objets l'amuse beaucoup.

Il sait maintenant dire "à revoir" par un signe de la main, car les gens qui s'en vont peuvent revenir. De plus, sa capacité d'établir d'autres relations sociales se développe. Il peut non seulement distinguer les personnes entre elles, mais aussi les objets. Par exemple, parmi plusieurs jouets qui lui sont présentés, l'enfant sait choisir son "joujou" préféré.

C'est aussi l'âge des explorations et des découvertes. L'enfant peut se mouvoir plus facilement, il marche avec incertitude au début, ce qui ne l'empêche pas de se lancer dans des aventures et des interdictions. L'enfant finit par saisir le sens du "non" car l'intonation avec lequel il est dit et les gestes qui l'accompagnent ne trompent pas sur sa signification. C'est ainsi que l'enfant apprend à utiliser le non pour son propre compte. Maman lui demandera de ranger son jouet, ce sera "non", ce qui annonce la période bien connue d'entêtement, qui correspond à l'âge de deux ans.

#### EXERCICES

##### EXERCICE 1

Identifiez la phase (narcissique, préobjectale ou objectale) du développement psychologique représentée par chacune des caricatures suivantes.

Inscrivez votre réponse dans la case appropriée.



| MAMAN      | PAPA       | BÉBÉ      |
|------------|------------|-----------|
|            |            |           |
| GRAND-MÈRE | MME DUFOUR | M. DUFOUR |
|            |            |           |

#### RÉPONSES

|   |   |
|---|---|
| 1 | 2 |
| 3 | 4 |
| 5 | 6 |

#### EXERCICE 2

Faites les mots croisés ci-dessous sans recourir au texte. Vous avez cependant droit au dictionnaire.

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

#### HORIZONTALEMENT

- 1 Durant la période objectale, l'enfant saisit cette caractéristique des personnes et des objets.
- 2 As, en anglais — c'est en pleurant que bébé le fait le mieux — fleur
- 3 Le nouveau père est très souvent mal préparé pour l'assumer — en fin de grossesse, les mouvements de la femme ne le sont plus.
- 4 Mouvement précédant un saut — consonnes qui se suivent habituellement — la femme le devient après son premier enfant.
- 5 Propre — phase
- 6 Délégué — il teste les premiers vers 1 an.
- 7 Arrêt — enlève.
- 8 Doux de vie — on craint que les enfants y soient.
- 9 Terre-Neuve — fleuve d'Italie — transpirer
- 10 La femme en éprouve en général au cours de sa grossesse — rayon d'une roue.
- 11 Double voyelle — trois voyelles — au-dessus.
- 12 Règle plate faite de deux branches en équerre — durant la phase objectale, bébé en préfère certains plus que d'autres — symbole chimique du xénon.

#### VERTICALEMENT

- 1 Sur le point de voir un enfant, l'homme et la femme doivent apprendre à le devenir (pl) — adj. poss.
- 2 Cette institution constitue la première forme de socialisation systématique de l'enfant — épouse (fam.)
- 3 La mère en est restreinte à une très étroite avec son enfant — symbole du germanium.
- 4 Préposant d'une couche d'étain — accoucheuse.
- 5 Préposant en latin — possédé.
- 6 Enfant, en latin — possédé.
- 7 Recouvrant d'une couche d'étain — accoucheuse.
- 8 Enfant, en latin — possédé.
- 9 Certains considèrent encore que l'avortement en est un — habitudes.
- 10 Dieu des vents — durant la première année, bébé y recourt généralement pour s'exprimer (plur.).
- 11 Elreignit — doit souvent être crevé pour accélérer le processus d'accouchement.
- 12 Le médecin le fait avec bébé dès sa naissance — durant la phase pré-objectale, l'enfant l'accorde indistinctement à tout le monde.

Vous trouverez la solution à ces exercices dans La Presse de jeudi  
La semaine prochaine: l'enfant de 1 à 3 ans.

Références: 1 — Colman, Arthur et Libby "La grossesse expérience psychologique", Ed. Robert Laffont, coll. "RE-PONSES", 1973, 251 pages 2 — Spitz, René A., "De la naissance à la parole", Bibliothèque de psychanalyse, P.O.F., 1968, 310 pages.

Sherwin-Williams



JOHN G. HUMFREY

La Compagnie Sherwin-Williams du Canada Limitede annonce la nomination de M. John G. Humfrey au poste de Directeur Général de l'approvisionnement. M. Humfrey est un diplômé de l'Université de Cambridge où il a obtenu une maîtrise en sciences. Il avait précédemment occupé les postes de Directeur technique adjoint et de Coordonnateur de la planification. Il succède à M. J. V. Loucks qui prend sa retraite après une remarquable carrière de 45 années dans la même entreprise.

arts et spectacles

Cinéma: Londres et Ottawa signent un accord de coproduction

Un accord de coproduction cinématographique entre la Grande-Bretagne et le Canada a été signé, vendredi, à Londres, par Lord Goronwy-Roberts, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office et M. Hugh Faulkner secrétaire d'Etat canadien, chargé des affaires culturelles.

Les films britanniques et canadiens produits dans le cadre et cet accord de trois ans bénéficieront respectivement de l'aide des gouvernements canadien et britannique.

Une commission

Cet accord sera automatiquement reconduit tous les trois ans, à moins qu'une des parties n'avise l'autre, trois mois avant l'expiration d'un terme, de son intention d'y mettre fin.

Londres et Ottawa doivent mettre sur pied une commission chargée de préciser les modalités de cet accord et d'en superviser l'application.

Les films devront avoir un budget d'au moins \$350,000. Ni Londres ni Ottawa ne déboursent le moindre sou; ils s'engagent, tout simplement à faire profiter le film (canadien ou britannique) des avantages accordés aux producteurs de leur pays.

Contenu canadien

Ainsi, aux termes de cet accord, un producteur britannique pourra-t-il obtenir de l'argent de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (au moins 30 p. 100 du budget global) et, si son film passe chez nous à la télévision, il sera considéré comme "contenu canadien" aux yeux du CRTV. Un producteur canadien, pour sa part, obtiendra l'aide financière de l'ADY Plan, pendant britannique de la SDICC.

Au Canada, c'est le secrétariat d'Etat qui choisira les films dont les producteurs profiteront de cette entente. Le Secrétaire d'Etat consultera, semble-t-il, les gens de la SDICC, ceux de l'ONF et d'autres gens qui s'y connaissent en cinéma.

C'est le quatrième accord du genre que signe la Grande-Bretagne, les autres ayant été conclus avec la France, l'Italie et l'Allemagne.

DEVENIR RADIO AMATEUR. En classe ou par correspondance. (514) 651-0761. C.P. 9573 SAINTE-FOY

FIDUCIE PRÊT ET REVENU. Dividende no 45. Avis est donné que le Conseil d'administration de FIDUCIE ET REVENU a déclaré un dividende de 12% cents par action classe "A" payable le 15 septembre 1975 aux actionnaires enregistrés dans les livres de la compagnie le 12 septembre 1975. PAUL TARDIF, Secrétaire. Québec, le 12 septembre 1975.

Nous aimons nous mêler de vos affaires...

C'est devenu une habitude chez nous au Bonaventure de contribuer à faire un succès de vos réunions d'affaires car, si ça fait votre affaire, c'est une bonne affaire pour nous. Voilà pourquoi nous déployons tant d'efforts et que nous mettons à votre disposition un grand nombre de salles de réunions, de conférences et d'expositions toutes munies de l'équipement nécessaire à faire de vos réunions d'affaires un véritable succès. Communiquez avec nous sans tarder et vous verrez que nous aimons nous mêler de vos affaires. Composez 878-2332 et demandez le Service des ventes.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTROLYSE ET DE CHIMIE ALCAN, LTÉE



M. Roger Phillips, président, annonce la nomination de MM. J.S. MacKenzie, François Sénécal-Tremblay et S. T. Solinski à la vice-présidence de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, Ltée. M. MacKenzie, posté à Kitimat, C.-B., est vice-président, Exploitation, région de l'Ouest. M. Sénécal-Tremblay, posté à Arvida, est vice-président, Exploitation, région de l'Est, laquelle comprend toutes les installations situées au Québec et à Terre-Neuve. M. Solinski, posté au siège social à Montréal, est vice-président, Electrolyse. La Société d'Électrolyse et de chimie Alcan, Ltée vient d'être constituée pour diriger l'exploitation des secteurs canadiens d'électrolyse et de produits chimiques d'Aluminium du Canada, Ltée.

horaires cinéma

ANJOU: "La Route de la violence": 12:30, 21:35. "Le Feu": 13:30, 21:35. ARLEQUIN: "Les saintes nitouches": 13:00, 15:45, 18:30, 21:15. "Les ébranlés": 14:25, 17:15, 20:00. ATWATER (cinéma 1): "Farewell My Lovely": 13:20, 15:20, 17:20, 19:15, 21:15. ATWATER (cinéma 2): "Case of the Smiling Thief": 13:30, 15:10, 16:40, 18:20, 19:50, 21:30. BEEMER: "Francisca's Sexual Whirlpool": 12:00, 4:50, 17:40, 20:30. "French Love Secrets": 13:20, 15:10, 17:00, 18:50. BERRI: "La tour infernale": 13:25, 15:20, 17:15. BIJOU: "Georgina la nonne perverse": 12:00, 15:20, 18:20, 21:20. "Le sexe à la barre": 13:35, 17:00, 20:25. CANDIEN: "Le Démon aux tripes": 14:10, 17:50, 21:30. "Les Vengeurs de l'ave Maria": 12:30, 15:10, 17:50. CHAMPLAIN: "Plein la gueule": 13:00, 17:15, 21:30. "Le flambeur": 15:10, 19:20. CHATEAU (cinéma 1): "Le III": 12:40, 15:40, 18:40, 21:40. "Jeunes filles impudiques": 14:20, 17:25, 20:30. CHATEAU (cinéma 2): "Fraulein en uniform": 14:20, 17:25, 20:30. "Des filles qui croient après l'amour": 13:10, 15:25, 17:40. CHEVALIERE: "Manier": 13:30, 16:05, 18:30, 21:10. CINE-CENTRE (cinéma 1): "It seemed like a good idea": 12:00, 13:30, 15:00, 16:30, 18:00, 19:30. CINE-CENTRE (cinéma 2): "Tidal Wave": 13:00, 15:30, 18:45, 21:45. "Fearless Fighter": 14:25, 17:15, 20:10. CINEMA CINO: "Salle rouge": "Frankenstein": 18:15, 20:00, 21:45. KINEMA DE PARIS: "Beyond the door": 13:30, 15:45, 18:45, 21:45. "A film about Jimi Hendrix": 18:50, "Jams": 21:30. CINEMA DE ART: "Cabaret": 19:00. "Papillon": 21:30. CLAREMONT: "Love & Death": 13:25, 15:25, 17:25, 19:25. COMMOORE: "Hisa, la louve des 55": "Hisa pour deux veaux". CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: "Beautiful Days": 19:00, 21:30. CREAZIE: "Tremblement de terre": 18:00, 21:30. DAUPHIN: "Salle Rens": "Le secret": 19:30, 21:30. SALLE McLaren: "Chinatown": 19:15, 21:30. ELECTRA: "Fin de semaine érotique": 13:30, 15:25, 16:40, 18:25, 20:10. "Les deux fileuses du paradis": 13:00, 14:40, 16:25, 18:05, 20:00. SALLE Eisenstein: "L'Escapade": 19:30, 21:30. EROS: "How to satisfy a Woman": 11:30, 14:05, 16:25, 19:10, 21:45. "The Ravager": 10:15, 12:45, 15:20, 17:50, 20:25. EVE: "The Seduced Girls": 10:00, 12:35, 15:10, 17:45, 20:20. "Loves of a salesman": 11:30, 13:50, 16:25, 19:00, 21:35. FESTIVAL: "La dernière maison sur la gauche": 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20. FLEUR DE LYS: "Le mâle du siècle": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30. GRANADA: "Armes mortelles": "Enquête sur les apprentis": à compter de 18:50. GREENFIELD PARK (cinéma 1): "Jaws": à compter de 19:00. GREENFIELD PARK (cinéma 2): "Les Vengeurs de l'ave Maria": à compter de 18:00. JEAN-TALON: "Le démon aux tripes": 12:30, 15:10, 17:50, 20:30. KENT: "Percy's Progress": 13:30, 15:25, 17:20, 19:15, 21:10. LA SCALA: "Larry le dingue": 14:55, 18:15, 21:40. "Retrouvi à 99%": 13:15, 15:30, 17:45, 20:00. LAVAL (cinéma 1): "Jaws": à compter de 19:00. LAVAL (cinéma 2): "Le III": "Les anges pervers": à compter de 18:00. LAVAL (cinéma 3): "Chasse à l'amour à travers 7 lits": "Plaisir à trois": à compter de 17:55. LAVAL (cinéma 4): "Armes mortelles": "Amour et plaisir à l'école de danse": à compter de 18:55. LAVAL (cinéma 5): "Tidal Wave": "Last Day of Man on Earth": à compter de 18:20. LOEWS: "Jaws": 12:15, 14:25, 16:45, 19:05, 21:15. LONGUEUIL: "Le lauréat": 20:00. "La route de la violence": 18:15, 21:50. MERCIER: "Fish Gordon": 20:10. "Le pétale de l'amour": 18:30, 21:25. MERCIER: "Brannigan": 21:40. "Chaleur d'été": 19:15. MIDWINTER: "Chaleur d'été": 13:00, 15:50, 18:40, 21:35. "Fin de semaine érotique": 14:30, 17:20, 20:15. MONKLAND: "Réincarnation for Peter Proud": 14:40, 18:15, 21:55. "Happy Hooker": 12:55, 16:30, 20:10. OMEGA (cinéma 1): "Armes mortelles": "Fin de semaine érotique": à compter de 18:20. SALLE bleue: "Le III": "Donnez-nous notre amour quotidien": à compter de 18:35. VIAU: "Georgina la nonne perverse": "Le sexe à la barre": à compter de 18:00. VIDEOGRAPHE: "La garderie c'est un droit": 20:00. VILLERAY: "Fish Gordon": 20:10. "Le pétale de l'amour": 18:30, 21:25. WESTMOUNT SQUARE: "The Wind & The Lion": 12:30, 14:35, 16:40, 18:50, 21:00. YORK: "Return of the Pink Panther": 13:00, 14:55, 16:50, 19:00, 21:05.

ciné-parcs

CINE-PARC MONT-ST-HILAIRE: "Le Cercle noir": "Les filles ne dorment pas la nuit". CINE-PARC DOLLARD 1: "Jaws". "Adolescence perverse": 13:05, 15:25, 17:40. CINE-PARC DOLLARD 2: "Tidal Wave". "Red Dragon". CINE-PARC ODEON: Ecran 1: "Brannigan". "Un col pour une corde". Ecran 2: "La Tour infernale". "Retrouvi à 99%". CINE-PARC DE ST-JEROME: "La Tour infernale". "Police puissance 7". 18:00, 21:00. PLAZA: "Le Démon aux tripes": 12:10, 17:20, 21:20. "Les Vengeurs de l'ave Maria": 12:30, 16:10, 19:50. PUSZYCA: "Computer Game": 12:10, 14:55, 17:40, 20:25. "Houche de l'ours": 13:15, 16:05, 18:50, 21:35. REGAL: "Hisa, la louve des 55": "Des filles pour deux veaux". REX: "Retrouvi": 18:20. "Les durs": 20:10. "Larry le dingue": 21:45. RITZ: "Des petites saintes nitouches": 13:30, 21:25. "Les ébranlés": 20:00. RIVOLI (cinéma 1): "Chasse à l'amour à travers 7 lits": 12:15, 16:00, 18:45, 21:35. "Plaisir à trois": 14:45, 17:25, 20:10. RIVOLI (cinéma 2): "La fille": 13:20, 17:20, 21:20. "Vincent, François, Paul et les autres": 15:10, 19:15. SAINT-DENIS: "La route de la violence": 17:15, 19:35, 21:55, 24:05. "La loi du Talion": 13:55, 17:00, 20:05. SEVILLE: "Rollerball": 13:30, 15:30, 18:10, 20:30, 22:50. SNOWDON: "The Exorcist": 13:00, 15:05, 17:10, 19:20, 21:45. VAN HORNE: "Mandingo": 12:00, 14:25, 16:50, 19:15. VENDOME: "The Life and times of Xavier": "Hollander": 12:15, 13:50, 15:25, 17:00, 18:35, 20:15, 21:50. VERDUN: "Plein la gueule": 20:00. "La Tente rouge": 18:10. VERSAILLES: Salle rouge: "Chaleurs"

théâtre

PALAIS MONTCALM (Place d'Youville, Québec): "La Gloire des filles de Magloire" d'André Ricard: 20:30. Production du Théâtre du Trident. CENTRE NATIONAL DES ARTS (Ottawa): "La mort d'un commis voyageur", d'Arthur Miller: 20:00. Production de la Compagnie Jean Duceppe. CENTAUR II (453 St-François-Xavier): "Ten Lost Years", de Barry Broadfoot: 20:00. Production de Toronto Workshop.

variétés

SALLE BONAVENTURE (Reine Elizabeth), Al Martin: à 21:30 et 23:30. THÉÂTRE DU GESU (1200 Bleury) Sol: "Rien d'étonnant": 20:30. IN CONCERT: Mc Coy Tyner. VALENTIN: Moonquake: 22:00 et 24:00. L'ATRIE (427, St-Denis) — Raymond Lévesque: 21:30, 23:30. PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — Festival mondial de magie et sorcellerie: 20:30.

ALSCO INC. (1974) PRODUITS DE BÂTIMENTS EN ALUMINIUM. APPELÉZ LA SUCCURSALE LA PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS. 1530 est, rue Baubien Montréal 279-8551. 1143, boul. DÉCARIE Ville Saint-Laurent (Centre d'échange Hergata) 744-6457. QUÉBEC: 2070, rue Brandy, 681-6089. OTTAWA: 208, rue Main, 236-0734. SHEBRIDGE: 465, rue Papeau, 567-5122.

la presse livraison à domicile 285-6911 du lundi au vendredi: 8 h a.m. à 19 h 30 le samedi: 9 h à 16 h

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES DES LIÈGES ET DU BOIS DIRECTION DE L'ENGINEERING ET DU DÉVELOPPEMENT AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL POUR 3 COMBINATS DE TRANSFORMATION DU BOIS

RETRAIT DES CAHIERS DES CHARGES Les dossiers peuvent être retirés à partir du 5 septembre 1975 au 202, rue Hassiba Ben Bouali à Alger.

PRÉSENTATION Le présent appel d'offres a pour objet la livraison d'usines produites en mains concernant 3 combinats de bois de: Contreplaqué, Panneaux de fibres (particules) moyenne densité, Panneaux de fibres minces, Panneaux lattés, Sciages situés à MAGHNA, BENI-SAF et COLLO

DÉPÔT DES OFFRES Les offres accompagnées de toutes les pièces requises par la législation en vigueur devront parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée sous double enveloppe cachetée avec la mention obligatoire sur l'enveloppe extérieure: "Appel d'offres".

CONCERNANT LES COMBINATS DE TRANSFORMATION BOIS DE LA SHLB Ces offres doivent parvenir par la poste avant le 30 novembre 1975. Aucune offre parvenue après cette date ne sera prise en compte, le cachet de la poste faisant foi. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours (quatre-vingt-dix).

joignez-vous à notre cercle d'amis LE CONCESSIONNAIRE DE TOUT LE MONDE Jarry Ford 7275, ST-LAURENT 274-8331

EATON Où peut-on trouver du vison à ce prix? Chez Eaton, bien sûr. Prix Eaton 1000.00 ch. De nos jours, une offre semblable c'est un tour de force, une occasion comme vous n'en verrez pas souvent. Et un manteau de vison de cette qualité, c'est un investissement pour des années à venir. Il est taillé de façon experte dans des peaux choisies. Et vous avez le choix de divers styles au goût du jour: col à ailette, cranté ou châle. Quatre couleurs naturelles: vison d'élevage foncé, pastel, aube, demi-sang. Tailles 8 à 44 dans le lot. Eaton Centre-ville (Salon de la fourrure, troisième étage, et maintenant aussi à Laval. Également à ou par Sherbrooke, Ottawa et à notre nouveau magasin Ste-Foy, Rayon 248. Achats en personne seulement. Utilisez la carte-comptable Eaton.



Bonaventure HOTELS WESTERN INTERNATIONAL Vos hôtes en voyage avec United Airlines

# télé aujourd'hui

- 12:00 (2) Cher Oncle Bill
- (3) Young and Restless
- (5) The Magnificent Marble Machine
- (6) The Bob McLean Show
- (8) Showoffs
- (9) The Flintstones
- 12:30 (10) Le 10 vous informe
- 12:50 (2) Les Coqueluches
- (3) Search for Tomorrow
- (5) Jackpot
- (6) All My Children
- (8) Les Tannants
- (9) Matinee with George "Dreams of Glass", 1970.
- 13 h.
- 1:00 (3) One O'Clock News
- (5) Truth or Consequences
- (6) The Larry Solway Show "Ben Gazzara".
- (8) Ryan's Hope
- 1:10 (3) Across the Fence
- 1:30 (2) Téléjournal
- (3) As the World Turns
- (5) Days of Our Lives
- (6) Any Woman Can
- (8) Let's Make a Deal
- (9) A votre service "Les Jeux de la route et du hasard".
- 1:35 (2) Femme d'aujourd'hui
- Document sur le peintre Léon Bellecteur.
- 14 h.
- 2:00 (3) Guiding Light
- (5) Love, American Style
- (6) \$10,000 Pyramid
- 2:15 (10) Cinéma "Quand la vengeance sonnera".
- 11, 1968.
- 2:30 (2) Cinéma "Le Petit Gargon de l'ascenseur".
- 1963. Serge Bilanar.
- (3) The Edge of Night
- (5) The Doctors
- (8) Rhyme and Reason
- (9) What's The Good Word
- 15 h.
- 3:00 (3) Match Game
- (5) Another World
- (6) 30 from Halifax
- (8) General Hospital
- (9) NC German Diary
- (10) Psychology Today
- 3:30 (3) Tattletales
- (5) Celebrity Cooks
- (8) One Life to Live
- (9) NC Jewish Dimension
- (10) Liliacs, Yoga and You
- 4 h.
- 4:00 (2) Bobino
- (3) Musical Chairs
- (5) Somerset
- (6) Forest Rangers
- (8) Batman
- (9) NC Sesame Street
- (10) Escadrille sous-marine
- (11) Celebrity Dominoes
- (12) You Don't Say
- 4:30 (2) Fanfreluches
- (3) Ironside
- (5) Merv Griffin
- (6) Comin' Up Rosie
- (8) The Munsters
- (9) C Objectif jeune chambre
- (10) Patofville
- (12) Flintstones
- 17 h.
- 5:00 (2) Cosmos 1999 "Un autre royaume de la mort".
- (3) Mr. Dressup
- (5) Bewitched
- (6) NC Spécial: Plein Air
- (8) Le Ranch L
- (9) It's Your Move
- (10) Happy Days, DB
- (11) Same Day
- (12) Mr. Rodgers Neighborhood
- 5:30 (3) Beverly Hillbillies
- (5) The Partridge Family
- (6) Newscircle
- (7) C Senior Citizens
- (8) NC Spécial: Festival de Longueuil
- (9) The Price is Right
- (10) The Big Valley
- (11) Electric Company
- 18 h.
- 6:00 (2) Ce soir
- (3) (5) News
- (6) The City Six
- (7) C (9) NC (11) Tourlou
- (12) Parlo, parle, jase, jase Inv.: Lucie Jorissette, Paul Houde, Yvon Dupuis et Dr. Marché Bédard.
- (22) Total News
- (23) Hodgepodge Lodge
- (24) C (9) NC (17) Elans d'athlètes
- 6:15 (2) News
- (3) The Explorers
- (4) Hogan's Heroes
- (5) Psychology Today
- 6:45 (2) C (9) NC (17) Autonomie
- 19 h.
- 7:00 (2) Quelle Famille
- (3) CBS News
- (5) Adam 12
- (6) Onedin Line
- (8) The F.B.I.
- (9) C (9) NC (17) Mystères de l'homme
- (10) Le 10 vous informe
- (11) That's My Mama
- (12) Flintstones
- (13) Two Faces of the Sea
- 7:30 (2) JO Magazine préolympique.
- (3) Hollywood Squares
- (4) Treasure Hunt
- (5) Les Berger
- (6) Headline Hunters
- (7) Mickey Mouse Club
- (8) Evening Edition with Martin Agronsky
- 8:00 (2) Y a pas de problème "Les Jeux de la route et du hasard".
- (3) Rhoda
- (4) The Invisible Man "The Art of Diplomacy".
- (5) Barnaby Coast
- (6) C (9) NC (17) Ce coin de pays
- (10) A la canadienne Inv.: Ovi Légaré.
- (11) Special of the Week "The Bank of Cash".
- 8:30 (2) Avec le temps
- (3) Phyllis
- (4) They're Playing Our Song
- 9:00 (2) C (9) NC (17) Dans la fête des hommes
- (10) Médecine d'aujourd'hui
- 31 h.
- (2) Télé-Sélection "Popcorn".
- (3) All in the Family
- (4) Monday Night at the Movies "The April Fool", Am. 1969.
- (5) NCAA Football
- (6) C (9) NC (17) Histoire sur le pétrole
- (7) Petrocchi "The Bank of Cash".
- 9:30 (3) Maude "Contenting Adults".
- (4) Chico and the Man
- (5) René Simard en concert
- (6) You Owe It To Yourself "Little Planning".
- 22 h.
- 10:00 (3) Mod Squad
- (4) New Wave
- (5) C Cowtown Rodeo
- (6) NC Spécial: Festival de Longueuil
- (7) Grand Old Country
- (8) A Family at War "I Wanted to Be With You".
- 10:30 (2) Téléjournal
- (3) People of Our Time
- (4) NC Tele-Sports Digest
- (5) Les Nouvelles TVA
- (6) Pig & Whistle Inv.: Barbara Windsor.
- 10:50 (2) Nouvelles du sport
- 23 h.
- 11:00 (2) En tant que femmes "Les Filles d'été pas serein".
- (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) News
- (13) C Tele-Sports Digest
- (14) NC Cowtown Rodeo
- (15) La Couleur du temps
- 11:15 (10) Sans Pantouffes "La Rivière rouge", Am. 1948.
- 11:20 (12) Pulse
- 11:22 (2) Viewpoint
- 11:30 (3) Late Movie "Night of Terror", Am. 1972.
- (5) Tonight Show
- (6) Montreal Tonight "The Case Against Mrs. Ames", Am. 1956.
- 11:55 (2) Cine-Six
- MINUIT
- 12:00 (2) Schulmeister, "Schulmeister contre Schulmeister".
- (3) L'empereur
- (4) C Télé Sports Digest
- (5) NC A la découverte
- (6) The Midnight Movie "Foreign Correspondent", Brit. 1940.
- 12:15 (8) (9) NCAA Hillites
- 12:30 (2) C Télé Sports Digest
- (3) NC Kial
- 12:45 (2) Le 10 vous informe
- 1:00 (3) Tomorrow Show
- (5) NC Qui je veux
- 1:30 (2) NC Dialogue intime
- 2:00 (2) Téléjournal
- (3) NC Les Cloches du hameau
- 2:30 (2) NC Les Violons d'Ingres
- 3:00 (2) NC Loisirs sciences
- 3:30 (2) NC Un Québécois à travers le monde
- MARDI
- 9:00 (3) Mike Douglas
- (5) Phil Donahue Show
- (8) Good Morning! New England
- (9) Karen's Yoga
- 9:30 (2) Mr. Piper
- (3) The Community
- 9:45 (2) En mouvement "Talkin'".
- 10:00 (2) Les Chiboukis
- (3) Give and Take
- (4) Celebrity Sweepstakes
- (5) The Friendly Giant
- (6) Pour vous mesdames
- (7) The Art of Cooking "Caesar Salad".
- 10:15 (2) Minute Moumoute 1
- (3) Mon ami
- 10:30 (2) Conseil-express
- (3) Price is Right
- (5) Wheel of Fortune
- (6) Mr. Dressup
- (8) Not for Women Only
- (12) McGowan & Co
- (17) PTL Club
- 11:00 (2) Les Recettes de Juliette Inv.: Françoise Giroux.
- (3) Gambit
- (5) High Rollers
- (6) Sesame Street
- (8) Dealer's Choice
- (12) Definition
- 11:30 (2) Nanny "Prudence et loup-garou".
- (3) Love of Life
- (5) Hollywood Squares
- (6) The Brady Bunch
- (12) The Joyce Davidson Show
- 11:45 (10) Les P'tits bonshommes
- 11:55 (3) CBS News

## radio/télévision

# De la télé belle, belle: "L'Enéide"

Ce qu'il y a de merveilleux dans "L'Enéide", qu'on nous présente depuis deux semaines aux Beaux Dimanches, c'est ce goût subtil qu'on a de découvrir un grand poète mort il y a 2,000 ans. Les latinistes, et il s'en trouve au Québec, vous diront que le livre était bien meilleur que la série télévisée, ce dont je ne doute aucunement. Mais voilà: qui a lu le grand poème de Virgile? Au cours classique dans mon temps, on s'échouait surtout sur les grandes batailles de Tite-Live. Si nos profs avait lu l'Enéide, ils se gardaient bien de nous faire partager leur plaisir. Aujourd'hui, les cours de latin sont aussi démodés que les corsés à lacets et je me demande combien de cégépiens connaissent le nom de Virgile.

Cette série est un splendide. Si vous aviez vu "L'Odyssée" d'Homère, vous avez sans doute remarqué que le rythme de "L'Enéide" est plus rapide, ce qui ne gêne rien. La première émission nous a fait assister à l'arrivée d'Énée et de ses compagnons à Carthage, où règne la très belle reine Didon.

Énée et ses concitoyens naufragés sont les survivants de la destruction de Troie, dont les Grecs, après dix ans de siège, sont parvenus à s'emparer grâce à la ruse du cheval. Incidemment, la sœur d'Énée avait flairé le piège dans ce cadeau des Grecs et avait déconseillé qu'on laisse entrer l'immense statue dans Troie. On ne l'écouta pas (après tout ce n'était qu'une femme), on fit entrer le cheval. Les Grecs qui s'y étaient dissimulés en sortirent la nuit et

massacrèrent les Troyens.

Le prince troyen raconte les tribulations de son peuple à la reine Didon, superbement incarnée par Olga Karlatos. Nous l'avons vu hier aborder des rivages inclement (l'escale en Crète se termine brusquement lorsque la peste se manifeste) et perdre son père.

La série télévisée est un plaisir pour les sens: les héros sont beaux (c'est Giulio Brogi qui incarne Énée), les images sont grandioses, l'étoffe des vêtements donne envie de la palper.

La production nous rappelle les splendeurs des films de Fellini ou de Leone. Qui a influencé qui? Un délicieux mystère à résoudre... Et dire que Virgile avait ordonné qu'on brûle son poème.

Une autre série européenne commencée hier soir, "Le dossier secret des trésors", et présentée juste avant "L'Enéide" est hélas bien décevante. L'émission d'hier nous racontait l'histoire des réserves d'or de la France, de la Belgique et de la Pologne qu'on a dû mettre à l'abri durant la Deuxième Guerre mondiale. Ça aurait pu être excitant. Malheureusement, le scénario était d'une platitude rare. L'or s'est baladé en bateau, puis en train et a échoué au Sénégal. Les marins qui avaient participé à l'expédition ont reçu une belle médaille de... bronze de la Banque de France.

Pourtant l'or est un sujet fascinant. Depuis que le monde est monde, il provoque les passions. L'odyssée de la fortune de trois pays était pourtant dénuée d'intérêt.

## choix d'émissions

- 18:45 (2) (3) LC (9) C (9) NC (15) (17) Autonomie
- Non, il ne s'agit pas d'une série sur Maurice Duplessis. Cela porte plutôt sur l'automobile et son entretien. C'est la première ce soir, animée par le pilote de course François Favreau.
- 19:00 (2) (3) LC (9) C (9) NC (15) (17) — Mystères de l'homme
- Début d'une série consacrée aux origines de l'homme.
- 21:30 (2) (7) (10) — René Simard en concert
- Une heure avec l'enfant chéri du Québec.

- 23:00 (2) (9) (11) — En tant que femmes
- Présentée le printemps dernier, "Les filles c'est pas pareil", une étude sur la nouvelle génération d'adolescentes québécoises a provoqué l'incrédulité, l'effarement et même le désespoir.
- 30:00 (12) — "Foreign Correspondant"
- Une histoire d'espionnage signée Alfred Hitchcock. Avec Joel McCrea et Laraine Day.

## Le Canada est blâmé pour avoir accueilli le tortionnaire de Moroz

Le comité pour la défense de Valentin Moroz et des autres prisonniers politiques ukrainiens a émis hier soir un communiqué protestant contre la présence au Canada d'une délégation de 26 membres de l'Institut de médecine légale Serbky de Moscou.

Le comité s'en prend particulièrement à la présence au sein de la délégation du directeur adjoint de l'Institut, le Dr Alexandre Katchayev, qui, précise-t-il, faisait partie de la commission responsable de l'incarcération d'un ex-général de l'Armée rouge, Piotr Grigorenko, détenu dans un asile d'aliénés depuis 1969, tel qu'en a attesté l'écrivain soviétique Alexandre Soljenitsyne, pour s'être opposé à la politique du gouvernement central.

C'est encore Katchayev, affirme le comité, qui a fait enfermer le cybernétiste ukrainien Lionid Plyuchch dans un hôpital psychiatrique.

Plyuchch était l'un des membres fondateurs du Groupement pour la défense des droits de l'homme en URSS. Il fut arrêté le 14 janvier 1972 et accusé de propagande antisoviétique. A l'issue d'un examen psychiatrique qu'il subit quelques mois plus tard à l'Institut Serbky, il fut établi qu'il souffrait de "schizophrénie latente aggravée de tendances réformistes messianiques". Ses facultés mentales auraient par la suite été réduites à néant par des drogues destructrices qui lui auraient été administrées de force.

Quant à l'historien ukrainien Valentin Moroz — le prisonnier politique n° 1 sur la liste d'amnistie internationale — il est lui aussi incarcéré dans un asile d'aliénés, bien que son seul crime ait été d'avoir célébré par ses écrits la culture ukrainienne. Il est en détention solitaire depuis 1972. Le 1er juillet

1974, il entreprit une grève de la faim, qui dura cinq mois et qui lui valut des sévices de toute sorte, accompagnés d'une alimentation intraveineuse forcée dont les éléments toxiques lui occasionnèrent une grave maladie du foie.

Moroz réussit à faire parvenir à l'ouest un message dans lequel il soulignait qu'il était incarcéré parmi les fous et qu'on le soumettait à un enfer constant en faisant tout pour lui faire perdre la raison.

Soulignant que les expériences "inhumaines" auxquelles se livraient les psychiatres de l'Institut de médecine légale de Moscou pouvaient se comparer à celles pour lesquelles l'Allemagne nazie est restée tristement célèbre, le comité dit considérer la présence au Canada de membres de l'Institut, et particulièrement du Dr Katchayev, comme étant inacceptable pour la dignité humaine des citoyens canadiens comme pour les normes médicales en vigueur au Canada.

En conséquence, le comité demande au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, de déclarer le Dr Katchayev persona non grata et d'exiger son expulsion immédiate.

Le comité demande par ailleurs à l'Association médicale canadienne de préciser à l'invitation de qui les psychiatres en question se sont rendus au Canada pour assister à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des psychiatres, qui doit se dérouler du 24 au 25 octobre à Banff.

Le ministre des Affaires extérieures Allan MacEachen a également été avisé de cette prise de position, de même que le Solliciteur général Warren Allmand, puisque, selon le comité, la médecine légale traite de l'application des connaissances médicales à certaines questions relevant du droit civil et pénal.

## Amalrik doit quitter Moscou

MOSCOU (AFP) — Andrei Amalrik, historien soviétique de 37 ans, connu comme l'un des porte-parole de l'opposition en URSS et qui a séjourné durant cinq ans dans des camps et des prisons, a été averti dimanche, par la deuxième fois en deux mois, qu'il avait à quitter Moscou sous peine de prison.

Arrêté samedi soir, l'historien a été relâché hier par la police qui lui a laissé trois jours pour quitter Moscou où réside son épouse.

Le 22 juillet dernier, Andrei Amalrik avait déjà été prié de quitter la capitale soviétique où il n'a pas le droit de résider, faute

d'une autorisation de résidence qui doit être portée sur un passeport intérieur. Les autorités avaient alors demandé à l'historien d'aller vivre dans la maison que sa femme possède à Akoulovo, à 170 kilomètres de Moscou, et de ne rendre visite à son épouse que le dimanche.

Andrei Amalrik avait déclaré en juillet dernier que les autorités avaient refusé de lui délivrer un passeport intérieur à l'issue de ses cinq années de détention. Selon son épouse, la maison de Akoulovo ou les autorités souhaitent le voir vivre a été pillée et est presque complètement détruite.

# RCA «XL-100» de 26 po.: l'ABC d'une image nette, claire et précise

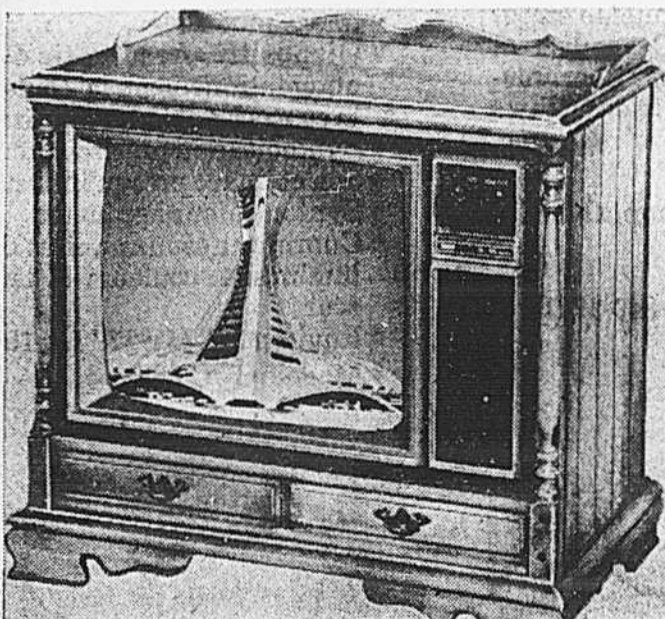
Les télécouleurs «XL-100» vous offrent les couleurs les plus réalistes que RCA ait jamais produites. En effet, ils sont tout transistorisés, ont une lampe-écran «Super Accucolor» matriciée noire, un masque anti-reflets «Perma-Chrome», 12 modules interchangeables et une commande de teinte continue. Les haut-parleurs biconiques sont munis de haut-parleurs de haute et d'aiguë pour reproduire le son plus fidèlement.

Eaton Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. Également à ou par Sherbrooke Carrefour de l'Estrie et Ottawa Bayshore ainsi qu'à notre nouveau magasin de Ste-Foy, Place Ste-Foy, rayon 460.

Magasins et catalogue 842-9211. Utilisez votre carte-comptable Eaton

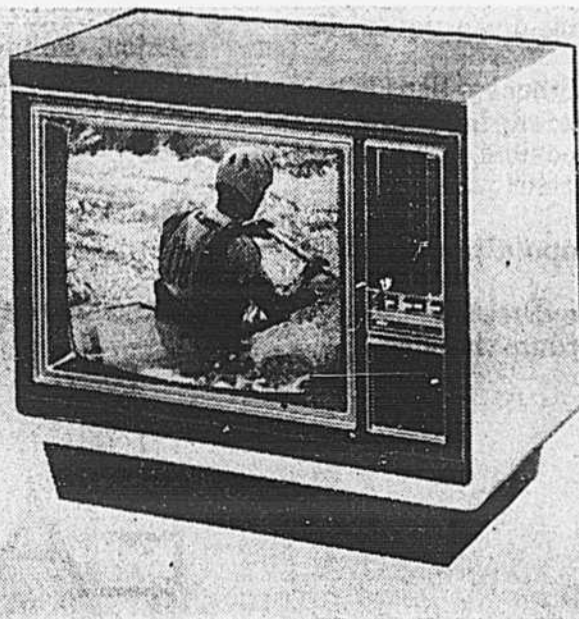


**EATON DESTINATION SERVICE**  
Magasinez sans hésiter: le Service à domicile Eaton inspire confiance! Pour renseignements, composez 342-2060



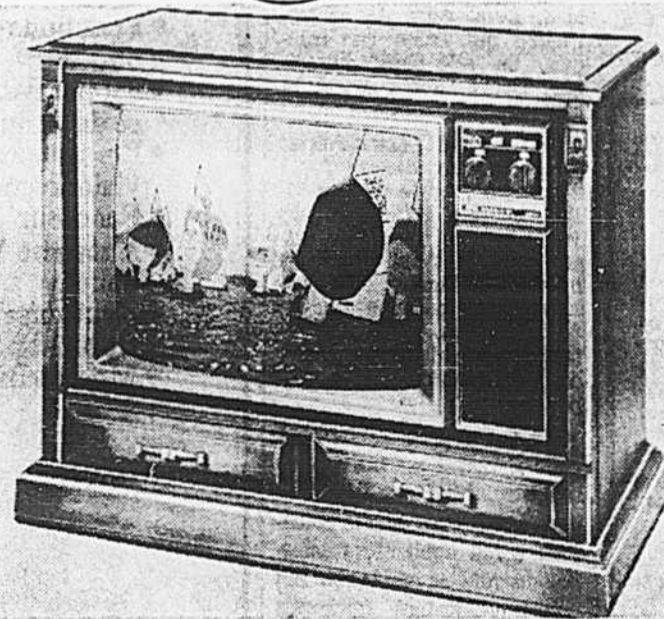
Meuble colonial en érable massif et contreplaqué avec syntonisateur transistorisé rotatif. CCU 924

**994.95**



Meuble futuriste avec côtés blancs et dessus en vinylo noir contrastant et syntonisateur «Accu-Touch II». CCU 943

**1149.95**



Meuble traditionnel en noyer massif ou contreplaqué avec syntonisateur rotatif transistorisé. CCU966

**799.95**

# EATON

# "La Gloire des filles à Magloire", de la Zarzaise surtout

"La Gloire des filles à Magloire", d'André Ricard. Cite en scène d'André Brassard. Décors de Raymond Corriveau. Costumes de François Laplante. Éclairages de Claude-André Roy. Maquillage de Bernard Duchesne. Avec Michelle Rossignol (Renelle), Marie Tiro (Paula), Léo Mungger (La Zarzaise), Louis Poirier (Ti-Beu) et Denis Drouin (Jésu). Production du Théâtre du Trident. À l'affiche au Palais National de Québec.

par Marial DASSYLVA

Première constatation: la longueur et les longueurs de la nouvelle pièce d'André Ricard, "La Gloire des filles à Magloire" que le Trident de Québec propose en principe jusqu'au 4 octobre. En fait, le spectateur a droit à presque trois heures de spectacle, au cours desquelles les moments intéressants alternent avec les moments indifférents.

De toute évidence, le travail d'élagage n'a pas été poussé assez loin et n'a pas été aussi rigoureux qu'on aurait pu le souhaiter. De telle sorte qu'au bout de la soirée, on en arrive à la conclusion que dans le cas de "La Gloire des filles à Magloire" une production préliminaire en studio aurait sûrement permis à l'auteur comme au metteur en scène d'ajuster leurs flûtes et de rajuster leur tir.

Deuxième constatation: en ce qui a trait à la production, "La Gloire des filles à Magloire" est un spectacle bien fait et bien léché qui tient ses promesses.

Le décor de Raymond Corriveau est très élaboré et témoigne d'un souci du détail qu'on ne saurait négliger. Point n'est besoin de fouiller très longtemps dans ses souvenirs personnels pour retrouver cette maison à étages et à pignons entourée par son solarium immense et perdue dans une concession, au bout d'une route de gravelle: le haut pays de la Côte de Beaupré et de Charlevoix en regorge.

Dans ses costumes, François Laplante a su traduire les particularités et les bizarreries de la mode d'après 1945, particularités et bizarreries qui rejoignent celles de la mode d'aujourd'hui, laquelle pousse le paradoxe et la coquetterie jusqu'à être à la fois d'avant-garde et rétro.

Quant au metteur en scène, André Brassard, ici il semble s'être mis entièrement à u service du texte d'André Ricard, ne se livrant qu'à l'occasion de deux monologues à des effets d'isolement par éclairages et gardant pour la toute fin un effet bien de sa façon, un arrêt abrupt de l'action, comme si la musique avait assez duré et si le technicien en charge de l'enregistrement ou de la table tournante avait décidé qu'il en avait assez.

Troisième constatation: dans ses meilleurs moments, la pièce d'André Ricard restitue bien l'atmosphère des années quarante, de même que la mentalité des campagnards de l'époque prompts à mettre au ban et à éloigner du troupeau les brebis jugées galeuses. Avec l'abandon du père, la famille Prémont a pris une roudeuse de plongée, comme le dira Paula: une plongée dans la niveau de vie et dans l'échelle sociale.

Les chèques du père se sont fait de plus en plus rares. Les leçons de piano de la mère Prémont portant ombrage aux religieuses du bout pour lesquelles elles constituaient une concurrence mal avisée, les Prémont, de mère en filles, ont embrassé le plus vieux métier du monde, un métier qui détend son homme, conduit en enfer et souvent fait bien vivre sa femme.

Ce qui leur a valu, comme de raison, l'ostracisme — et l'envie — de tous les gens "bien" de la place et la clientèle des jobbeurs, des contremaitres et des bûcherons à l'emploi de la compagnie, anglaise naturellement, propriétaire du moulin à papier. Tout ce se passerait dans le coin de Beaupré que je ne serais pas trop étonné!

Toujours est-il que les filles à Magloire souffrent beaucoup de cette mise au ban et de toutes les avanies dont on les a abreuvées, curé en tête.

C'est alors que faisant intervenir ses "connections", Renelle s'arrange pour mortifier ses braves concitoyens en ayant la parade de la Saint-Jean-Baptiste jusque devant son perron.

Cette pichenotte morale infligée aux bien pensants ne sera malheureusement qu'un coup d'épée dans l'eau, puisqu'au moment même où Renelle et Paula savourent leur victoire, la Zarzaise, la dernière de la famille — bâtarde et un peu retardée — se fait violer par Ti-Beu, le fils de celui-là même qui, pendant la deuxième Guerre, a dénoncé à la GRC l'amoureux d'une autre fille à Magloire, la Robertine, qui s'est laissée engrosser une deuxième fois et vit au grenier une existence lacrymale.

Quatrième constatation: pour des raisons d'économie dramatique et d'économie tout court, André Ricard a restreint sa galerie de personnages à cinq.

Instinctivement, on regrette un peu cette économie. "La Gloire des filles à Magloire" a besoin d'un grouillement d'êtres humains, ce que la version actuelle de la pièce laisse pressentir sans faire ressentir. Opportunément, la mère Prémont est partie en voyage quelque part et la Robertine a été reléguée dans son grenier en attendant la sage-femme-sorcière.

Heureusement pour nous, Ricard a gardé dans son "dramatis personae" un personnage tout à fait extraordinaire, celui de la Zarzaise, et sa présence aussi bien que son comportement apportent le petit quelque chose d'inédit, de chatouillant et d'inquietant susceptible de propulser et la pièce et le spectacle hors des sentiers battus.

Non pas que les autres personnages — et leur interprétation — ne retiennent pas l'attention. Dans les rôles des deux sœurs, Paula et Renelle, Rossignol se débrouille bien. Dans celui du contremaitre qui casse son français, un rôle plutôt épisodique, Denis Drouin est à la hauteur.

Pour sa part, Louis Poirier sort vainqueur de son corps à corps avec le rôle de Ti-Beu, un rôle difficile de petit jeune homme "vert" de dix-sept ans et demi: quelques intonations fausses à l'occasion et une certaine raideur de démarche de temps en temps, mais dans l'ensemble une composition fort à propos.

zaise, "la Gloire des filles à Magloire" serait plutôt banale; avec la Zarzaise, cette "Gloire" prend un tour inattendu.

En tout cas, une chose est sûre: la Zarzaise allège glorieusement l'atmosphère, en amplifie le caractère baroque et étrange et nous aide à supporter sans trop grincer les longueurs du spectacle.

**optez pour les châssis rusco ...et vous n'aurez plus à les changer**



Les châssis Rusco en ACIER sont exceptionnels en ce qu'ils ne nécessitent aucun entretien. Construits pour durer, vous les oubliez totalement une fois installés. Finalement les annuler à les changer, ou bien les peindre et jamais plus de luites. Vous économisez sur les frais de chauffage. De fait, vous obtenez un excellent produit pour votre argent. Ces châssis sont disponibles en de belles couleurs décoratives s'harmonisant à votre décor. Optez donc une fois pour toutes pour les châssis Rusco, les châssis de tout repos.

Économies garanties — Garantie par écrit — Plus de 40 000 clients satisfaits au Québec — Facilités de paiement


**RUSCO**

HOME SPECIALTIES (1962) INC.  
9095, boul. St-Laurent, Montréal 381-2511  
Au service des propriétaires québécois depuis 1952

**ARRÊTEZ D'AVOIR PEUR! ET CROYEZ AU SUCCÈS!**

- DÉVELOPPEZ LA CONFIANCE EN VOUS-MÊME!
- FAITES ACCEPTER VOS IDÉES!
- MULTIPLIEZ VOTRE ENTHOUSIASME!
- DEVEZ-UN CHEF!
- AUGMENTEZ VOTRE REVENU!
- AFFIRMEZ VOTRE PERSONNALITÉ!
- REPRENEZ-VOUS APRÈS UNE DÉFAITE!
- ÉVEILLEZ VOTRE CRÉATIVITÉ!
- APPRENEZ À BÂTIR UNE ENTREPRISE!

en participant au Séminaire de culture humaine de



Jean-Guy Leboeuf  
Auteur des volumes:  
"André d'essai"  
"pour et contre au succès"  
"Le Grand Jeune"

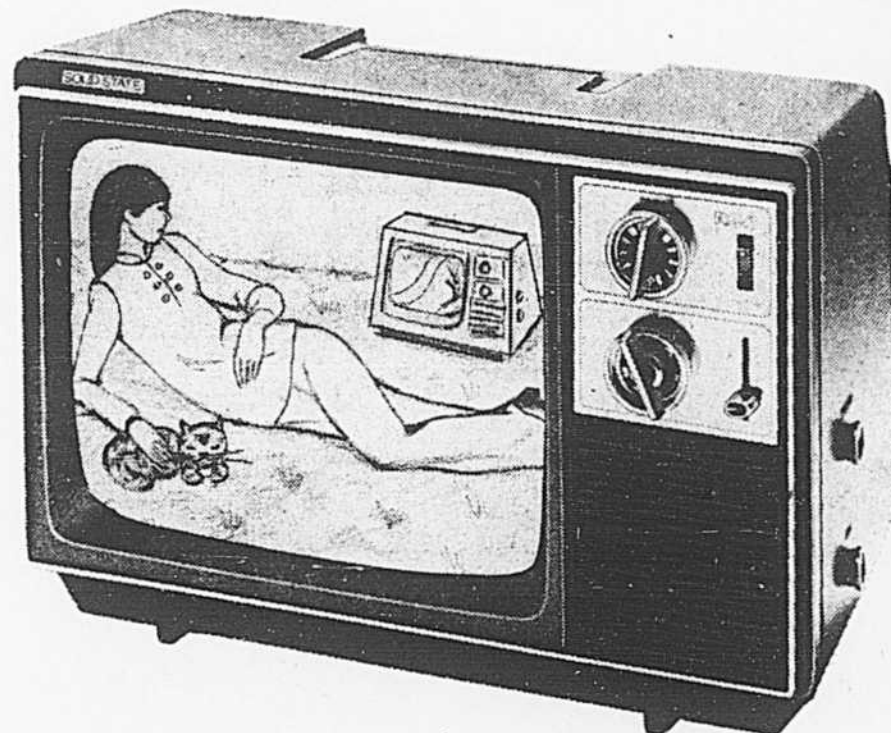
Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

**L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ**  
Jean-Guy Leboeuf

Venez rencontrer, sans aucune obligation de votre part, le créateur de ces séminaires, à l'Hotel Reine-Elizabeth, salon Gatineau, les mardis 16 et 23 septembre, à 7 heures et 30. Il y expliquera les buts qu'il vise et les méthodes qu'il utilise. Vous êtes invités, quel que soient votre âge, votre occupation, et votre scolarité. Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, composez: 334-8702

Depuis 1954, près de 20.000 adultes ont appris à mieux se motiver grâce à ce séminaire conçu par un Canadien français pour des Canadiens d'expression française.

# Mettez-moi au courant



Téléviseur 12" noir et blanc

**139<sup>95</sup>**

Ses caractéristiques sont un gage d'efficacité:

- Châssis entièrement transistorisé
- Fonctionne sur courant domestique, piles ou 12V
- Fil permettant de le brancher dans la prise de l'allume-cigarettes de la voiture
- Ecran antireflets amovible, facilitant le visionnement à l'extérieur
- Écouteur
- Antenne VHF monopolaire et UHF en boucle
- Syntonisation précise «Préset»
- Cabinet noir avec bordure chromée
- Modèle BPG 1251

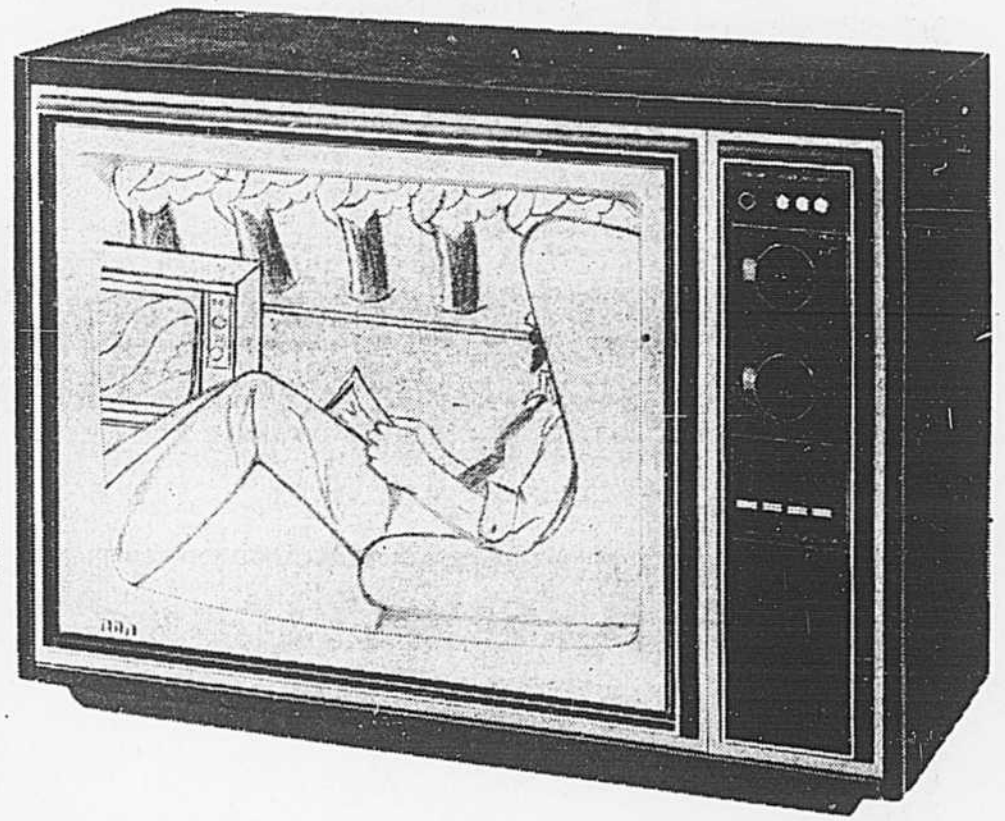
Les RCA portatifs gage d'efficacité

Les téléviseurs RCA portatifs vous offrent tout ce que vous pouvez souhaiter. Il ne vous faut qu'un endroit où les «mettre au courant», et ils vous suivront partout.

Eaton Centre-ville (cinquième étage) Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. Également à ou par Sherbrooke Carrefour de l'Estrie et Ottawa Bayshore (460).

Utilisez votre carte-comptable Eaton.

Magasins ou catalogue 842-9211



Télécouleur 20" couleurs réalistes

**599<sup>95</sup>**

Il vous promet d'être efficace:

- Châssis tout transistorisé
- Lampe-écran «Acculine» donnant une image plus nette
- Dispositif «Accumatic 4» pour régler automatiquement la couleur, la teinte, le contraste et la luminosité
- Syntonisation précise automatique
- Son et image presque instantanés
- Syntonisateur lumineux
- Commandes manuelles de contraste, luminosité, couleurs et teinte par curseur
- Environ 18" H x 27" L x 19 1/2" P
- Modèle CTU 588

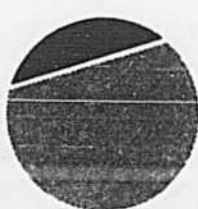
EATON

**GÉRANT DE MERCERIE SALAIRE ÉLEVÉ**

Poste nouvellement créé. Nous cherchons un homme ayant fait ses preuves, qui soit en mesure de motiver les vendeurs et d'assurer la direction de notre succursale de Montréal. Programme d'intéressement et généreux avantages de compagnie. Toutes demandes demeureront confidentielles.

CASE POSTALE LA PRESSE 16851

ON CHANGE D'HABITUDE

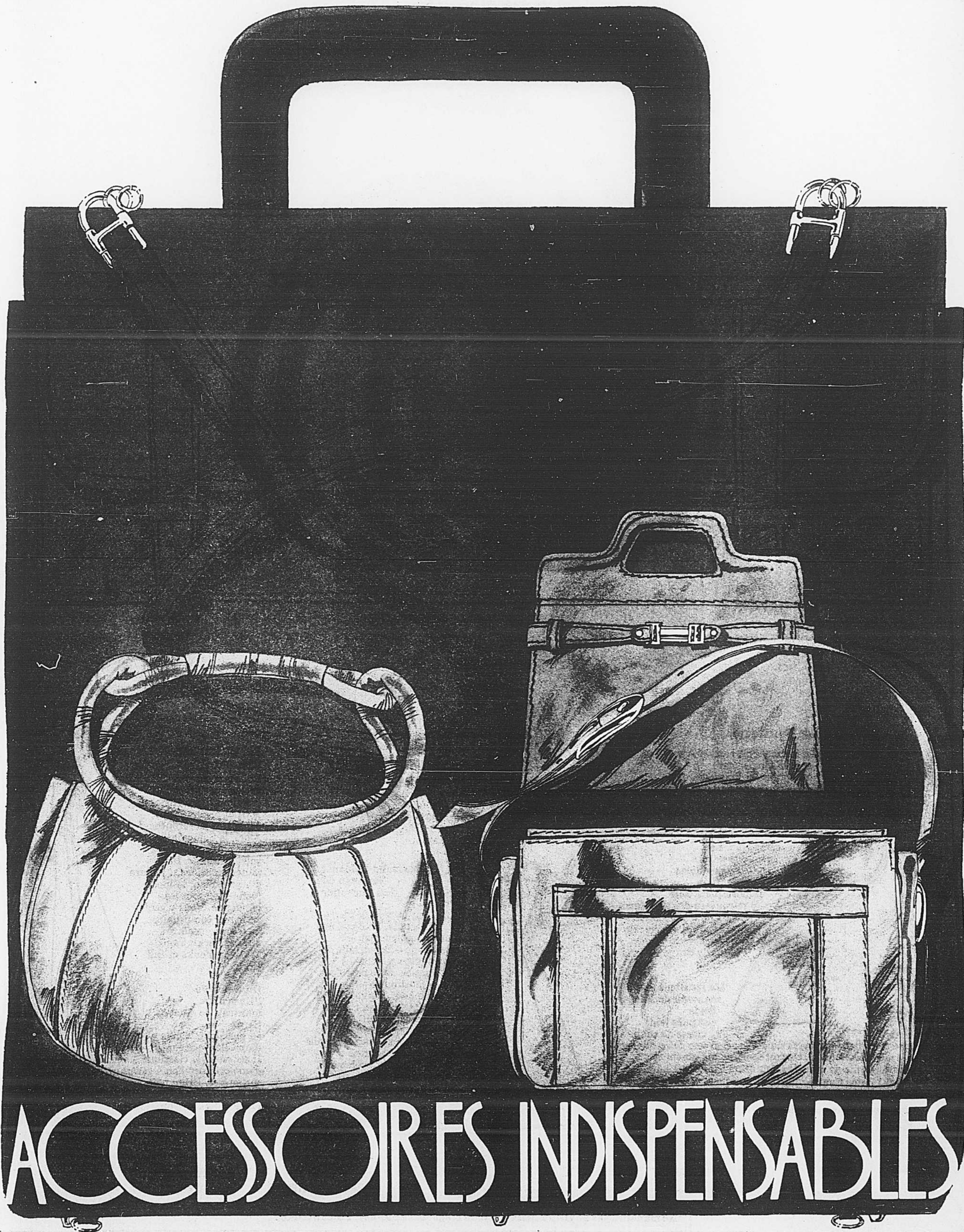


LE DIMANCHE

**Les sacs voient grand cette saison...** c'est parce que **Mastercraft** a compris qu'en femme active vous avez besoin d'un compagnon pratique pour une journée en ville, une fin de semaine impromptue ou du tourisme planifié. Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval. Également à ou par Sherbrooke Carrefour de l'Estrie et Ottawa Bayshore, ainsi qu'au nouveau magasin à Ste-Foy, Place Ste-Foy. **Achat en personne seulement. Utilisez votre carte-comptable Eaton. (217)**

1. Cabas spacieux en cuir avec bandoulière réglable et poignée-hublot double. Pochette fermant par deux pattes à l'avant. 15" x 13" x 5" env. Havane ou brun. **50.00**

2. Grand sac vagabond genre besace en cuir. Poignée fantaisie, devant plissé, intérieur doublé et compartiment intérieur à glissière. 9" x 15" x 2 1/2" env. Brun, rouille ou havane. **70.00**
3. Cabas en cuir à double poignée-hublot. Piqûres sellier, courroie à boucle dorée en garniture, intérieur doublé cuir. Grande pochette et compartiment à glissière à l'intérieur. 12" x 14" x 4" env. Havane ou brun. **50.00**
4. Sac vagabond souple en cuir avec bandoulière réglable, pochette à détail plissé devant. Sac et pochette ferment par bouton-pression. Intérieur doublé et compartiment à glissière. 10" x 15" x 3" env. Brun, rouille ou havane. **70.00**



# ACCESSOIRES INDISPENSABLES

**MONTREAL.**  
577, rue Ste-Catherine ouest.

**POINTE-CLAIRE**  
Centre commercial

**ANJOU**  
Les Galeries

**MAIL CAVENDISH**  
Boul. Cavendish,  
quartier Côte St-Luc

**CARREFOUR LAVAL**  
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

**MAGASIN-ENTREPOT**  
4505 Hickmore

**LANGELIER**  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Langelier

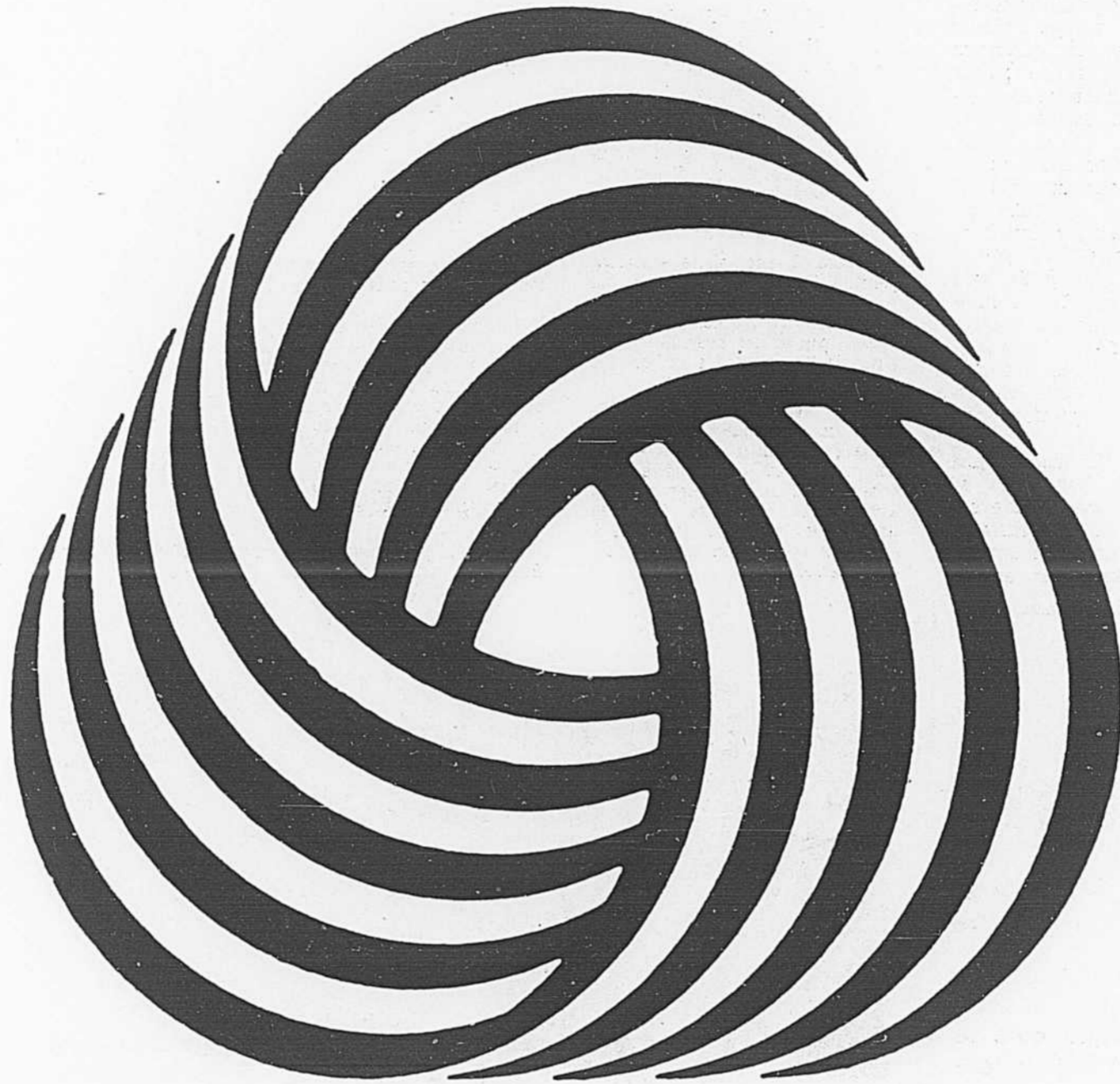
**LASALLE**  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Pont-Mercier

**HEURES D'OUVERTURE EATON**  
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00  
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00  
Samedi de 9h00 à 17h00

**LA CARTE-COMPTABLE EATON:**  
Une façon moderne de magasiner.  
Le standard téléphonique  
ouvre à 8h30. 842-9211

# EATON

La laine  
file le parfait amour  
avec les grands noms  
à nos élégantes  
boutiques-mode



### La Boutique

La femme d'un certain âge et d'un chic certain adoptera La Boutique.

Élégance classique y est le mot de passe aussi bien dans les robes, costumes et manteaux pour la ville que pour la campagne. Les créations de nos stylistes canadiens y côtoient les importations. Elle y retrouvera des signatures telles: Déjà, Miss Style, Randy, Marissa, Auckie Sanft, Bernard Cowan, gages de bon goût.

### De La Boutique: manteau de Miss Style

en pure laine vierge de coupe

sobre et de ligne plus près du corps selon une des tendances de la mode cette année. Devant droit, empiècement et ceinture garnie de cuir. Noir ou brun. Tailles 10 à 18.

**260.00** Eaton Centre-ville (La Boutique, troisième étage) et à ou par tous les autres magasins Eaton. Rayon 641.

Achats en personne seulement.

### La Nouvelle-Orléans

Vous êtes la femme moderne, sophistiquée, vous optez pour la qualité? La Nouvelle-Orléans est la boutique tout indiquée pour vous. Des griffes prestigieuses y sont en vedette, des Canadiens: Léo Chevalier, Michel Robichaud, Hugh Garber; Américains telle Diane Von Furstenberg; Anglais, Jaeger et Italien, Dana.

### De Nouvelle-Orléans: manteau de Léo Chevalier

en pure laine vierge très souple. Le dos d'une grande ampleur danse à chaque pas. Des détails de surpiqûres rehaussent l'élégance de ce modèle à devant droit. Noir seulement. Tailles 6 à 12. **250.00** Eaton Centre ville seulement (Nouvelle-Orléans, troisième étage). Rayon 441. Achats en personne seulement. Utilisez la carte comptable Eaton.

### Le Salon de l'Ensemble

Vous aimez les exclusivités? Les créations des stylistes et le beau prêt-à-porter canadiens et européens? Alors, le Salon de l'Ensemble deviendra votre boutique. Pour toutes occasions... l'allure d'aujourd'hui, la mode raffinée en sont les leitmotifs. Vous y serez en bonne compagnie, mentionnons entre autres: Auckie Sanft, Tikhtiner, Fouks et Bill Gibb.

### Du Salon de l'Ensemble: manteau de Auckie Sanft

en pure laine vierge d'une élégance sûre. Il est de style classique à devant croisé, agrémenté d'une ceinture-lien à garniture dorée et de surpiqûres. Brun, noir, rouge. Tailles 8 à 16. **275.00** Eaton Centre-ville seulement (Salon de l'Ensemble). Rayon 242.



PURE LAINE VIERGE

La Laine...  
le choix naturel

Ne manquez pas de visiter notre nouveau magasin de Ste-Foy, Place Ste-Foy.

**MONTREAL.**  
677, rue Ste-Catherine ouest.

**POINTE-CLAIRE**  
Centre commercial  
Fairview

**ANJOU**  
Les Galeries  
d'Anjou.

**MAIL CAVENDISH**  
Boul. Cavendish,  
quartier Côte St-Luc.

**CARREFOUR LAVAL**  
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

**MAGASIN-ENTREPÔT**  
4505 Hickmore

**LANGELIER**  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Langelier

**LASALLE**  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Pont-Mercier

**HEURES D'OUVERTURE EATON**  
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00  
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00  
Samedi de 9h00 à 17h00

**LA CARTE-COMPTABLE EATON:**  
Une façon moderne de magasiner.  
Le standard téléphonique  
ouvre à 8h30. 642-9211

# EATON